



RAPPORT ANNUEL DE L'OCDE 2005
45^e Anniversaire





Rapport annuel : 2005

SUR LA COUVERTURE

(De haut en bas, de gauche à droite) : Bertie Ahern, Irlande, Premier ministre, 1997-présent ; Esko Aho, Finlande, Premier ministre, 1991-1995 ; Madeleine Albright, États-Unis, secrétaire d'État, 1997-2001 ; Kofi Annan, Ghana, Secrétaire général de l'ONU, 1997-présent ; John Douglas Anthony, Australie, vice-premier ministre, 1971-1972, 1975-1983 ; Gerassimos Arsenis, Grèce, ministre de l'Économie, 1982-1985 ; Leszek Balcerowicz, Pologne, vice-premier ministre et ministre des Finances, 1989-1991 ; José Manuel Durão Barroso, Portugal, Premier ministre, 2002-2004, président de la Commission européenne, 2004-présent ; le Roi Baudouin, Belgique, 1951-1993 ; Carl Bildt, Suède, Premier ministre, 1991-1994 ; Willy Brandt, Allemagne, Chancelier fédéral, 1969-1974 ; Ron Brown, États-Unis, secrétaire au Commerce, 1993-1996 ; Gro Harlem Brundtland, Norvège, Premier ministre, 1986-1996, directrice générale de l'OMS, 1998-2003 ; Edelgard Bulmahn, Allemagne, ministre de l'Éducation et de la Recherche, 1998-présent ; Laura Bush, États-Unis, Première dame, 2001-présent ; Jacques Chirac, France, président, 1995-présent ; Joaquim Chissano, Mozambique, président, 1986-2005 ; Jean Chrétien, Canada, Premier ministre, 1993-2003 ; Warren Christopher, États-Unis, secrétaire d'État, 1993-1997 ; Carlo Ciampi, Italie, président, 1999-présent ; Tansu Çiller, Turquie, Premier ministre, 1993-1995 ; Helen Clark, Nouvelle-Zélande, Premier ministre, 1999-présent ; José Gonçalo Correia de Oliveira, Portugal, ministre de l'Économie, 1965-1969 ; Peter Costello, Australie, ministre des Finances, 1996-2004 ; Joseph Deiss, Suisse, président, 2004 ; Jean-Pascal Delamuraz, Suisse, président, 1996 ; Jacques Delors, France, président de la Commission européenne, 1985-1995 ; Mikuláš Dzurinda, République slovaque, Premier ministre, 1998-présent ; Recep Tayyip Erdogan, Turquie, Premier ministre, 2003-présent ; Ludwig Erhard, Allemagne, Chancelier fédéral, 1963-1966 ; Vigdis Finnbogadóttir, Islande, présidente, 1980-1996 ; Garrett Fitzgerald, Irlande, Premier ministre, 1981-1987 ; Colette Flesch, Luxembourg, vice-présidente et ministre des Affaires étrangères, 1980-1984 ; Vicente Fox, Mexique, président, 2000-présent ; Antonio Giolitti, Italie, ministre de l'Économie, du Budget et des Finances, 1964, 1970-1972, 1973-1974, Commissaire européen, 1977-1981 ; Valéry Giscard d'Estaing, France, président, 1974-1981 ; Bjorn Tore Godal, Norvège, ministre des Affaires étrangères, 1994-1997 ; Arpad Goncz, Hongrie, président, 1993-2000 ; Felipe Gonzalez, Espagne, Premier ministre, 1982-1996 ; Alan Greenspan, États-Unis, président de la Réserve fédérale, 1987-présent ; Toru Haguiwara, Japon, Ambassadeur du Japon à Paris, 1961-1967 ; Tarja Kaarina Halonen, Finlande, présidente, 2000-présent ; Han Wan-Sang, Corée, vice-premier ministre, 1993 et 2001 ; Vaclav Havel, République tchèque, président, 1993-2003 ; Denis Healey, Royaume-Uni, Chancelier de l'Échiquier, 1974-1979 ; Edward Heath, Royaume-Uni, Premier ministre, 1970-1974 ; Roy Jenkins, Royaume-Uni, Chancelier de l'Échiquier, 1967-1970, président de la Commission européenne, 1977-1981 ; Sigbjorn Johnsen, Norvège, ministre des Finances, 1990-1996 ; la Reine Juliana, Pays-Bas, 1948-1980 ; Kang Kyung Shik, Corée, ministre des Finances, 1997 ; Paul Keating, Australie, Premier ministre, 1991-1996 ; Henry Kissinger, États-Unis, secrétaire d'État, 1973-1977 ; Helmut Kohl, Allemagne, Chancelier, 1990-1998 ; Harold Macmillan, Royaume-Uni, Premier ministre, 1957-1963 ; Dwight D. Eisenhower, États-Unis, Président, 1953-1961 ; Charles de Gaulle, France, président, 1959-1969 ; Konrad Adenauer, Allemagne, Chancelier fédéral, 1949-1963 ; Junichiro Koizumi, Japon, Premier ministre, 2001-présent ; Vaclav Klaus, République tchèque, président, 2003-présent ; Wim Kok, Pays-Bas, Premier ministre, 1994-2002 ; Bruno Kreisky, Autriche, Chancelier, 1970-1983 ; Aleksander Kwasniewski, Pologne, président, 1995-présent ; John F. Kennedy, États-Unis, Président, 1961-1963 ; Thorkil Kristensen, Danemark, Secrétaire général de l'OCDE, 1961-1969 ; Emile Van Lennep, Pays-Bas, Secrétaire général de l'OCDE, 1969-1984 ; Jean-Claude Paye, France, Secrétaire général de l'OCDE, 1984-1996 ; Donald J. Johnston, Canada, Secrétaire général de l'OCDE, 1996-présent ; Kim Dae-Jung, Corée, président, 1998-2003 ; Halvard Lange, Norvège, ministre des Affaires étrangères, 1946-1963 ; Li Lanqing, Chine, vice-premier ministre, 1993-présent ; Joseph Luns, Pays-Bas, ministre des Affaires étrangères, 1952-1971, Secrétaire général de l'OTAN, 1971-1984 ; Paul Martin, Canada, Premier ministre, 2003-présent ; Peter Medgyessy, Hongrie, Premier ministre, 2002-2004 ; François Mitterrand, France, président, 1981-1995 ; Kiichi Miyazawa, Japon, Premier ministre, 1991-1993 ; Robert Muldoon, Nouvelle-Zélande, Premier ministre, 1975-1984 ; Ivar Nørgaard, Danemark, ministre des Relations économiques avec l'étranger, 1971-1973, 1975-1977 ; Kjeld Olesen, Danemark, ministre des Affaires étrangères, 1979-1982 ; Olaf Palme, Suède, Premier ministre, 1969-1976, 1982-1986 ; George Papandréou, Grèce, ministre des Affaires étrangères, 1999-2004 ; Georges Pompidou, France, président, 1969-1974 ; Romano Prodi, Italie, Premier ministre, 1996-1998, président de la Commission européenne, 1999-2004 ; Vladimir Poutine, Russie, président, 2000-présent ; Poul Nyrup Rasmussen, Danemark, Premier ministre, 1993-2001 ; Rodrigo Rato, Espagne, ministre de l'Économie, 1996-2004, directeur général du FMI, 2004-présent ; Mary Robinson, Irlande, présidente, 1990-1997, Haut Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, 1997-2002 ; Renato Ruggiero, Italie, ministre des Affaires étrangères, 2001-2002, Directeur général de l'OMC, 1995-1999 ; Jacques Santer, Luxembourg, Premier ministre, 1984-1995, président de la Commission européenne, 1995-1999 ; Hans Schaffner, Suisse, président, 1966 ; Helmut Schmidt, Allemagne, Chancelier fédéral, 1974-1982 ; Rudolf Schuster, République slovaque, président, 1999-2004 ; Clare Short, Royaume-Uni, secrétaire d'État au Développement international, 1997-2003 ; Jon Sigurdsson, Islande, ministre du Commerce, 1988-1993 ; Mario Soares, Portugal, président, 1986-1996 ; Javier Solana, Espagne, ministre des Affaires étrangères, 1992-1995 ; Panitchpakdi Supachai, Thaïlande, vice-premier ministre, 1992-1995, directeur général de l'OMC, 2002-présent ; Peter Sutherland, Irlande, directeur général du GATT/OMC, 1993-1995 ; Margaret Thatcher, Royaume-Uni, Premier ministre, 1979-1990 ; Pierre Trudeau, Canada, Premier ministre, 1968-1979, 1980-1984 ; Guy Verhofstadt, Belgique, Premier ministre, 1999-présent ; Franz Vranitzky, Autriche, Chancelier, 1986-1997 ; Abdoulaye Wade, Sénégal, président, 2000-présent ; Lech Walesa, Pologne, président, 1990-1995 ; James D. Wolfensohn, États-Unis, président de la Banque mondiale, 1995-2005 ; Ernesto Zedillo, Mexique, président, 1994-2000 ; Celso Amorim, Brésil, ministre des Affaires étrangères, 2003-présent ; Michel Camdessus, France, directeur général du FMI, 1987-2000 ; Hugo Chavez, Venezuela, président, 1999-présent ; Edouard Chevardnadze, Géorgie, président, 1995-2003 ; Général Cheikh Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, Dubaï, Prince héritier, 1995-présent ; Alexander Erwin, Afrique du Sud, ministre du Commerce et de l'Industrie, 1996-2004 ; Dawda Kairaba Jawara, Gambie, président, 1970-1994 ; Carlos Menem, Argentine, président, 1989-1999 ; Michael Moore, Nouvelle-Zélande, Premier ministre, 1990, directeur général de l'OMC, 1999-2002 ; Adrian Nastase, Roumanie, Premier ministre, 2000-2004 ; Jaswant Singh, Inde, ministre des Affaires étrangères, 1998-2002 ; U Thant, Myanmar, Secrétaire général de l'ONU, 1961-1971.

LE RAPPORT ANNUEL DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) est préparé par la Division des affaires publiques de la Direction des relations extérieures et de la communication. Il est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Photos : toutes les photos sont © OCDE, sauf page 22 : © Kimberly White/Reuters.

Photos en haute résolution, contacter : silvia.thompson@oecd.org.

Publications : les titres de publications en italiques sont en vente via la librairie en ligne de l'OCDE : www.oecdlibrairie.org.

Also published in English under the title
OECD Annual Report: 2005

VUE D'ENSEMBLE

■ Préface	5
■ Au sujet de l'OCDE	6
■ Quelques moments forts	10

PRINCIPALES ACTIVITÉS

■ Croissance et stabilité économiques	
Croissance économique	17
Délocalisation, emploi et croissance	
Bilan de la réforme structurelle	
Faire face aux prix du pétrole fluctuants	
Science et technologie	24
Échec au spam	
La bioéconomie	
L'économie de la sécurité	
Transport international sécurisé	
Les brevets	
Industrie	31
Favoriser l'entrepreneuriat	
La construction navale et l'acier	
■ Emploi, cohésion sociale et environnement	
Emploi et cohésion sociale	35
Migrations internationales	
L'individu dans la société	
Éducation	40
Mesurer les performances : PISA	
Une formation de qualité pour tous	
Développement durable	45
Renforcer l'efficacité économique des politiques environnementales	
Flux de matières	
Environnement	50
La Stratégie de l'environnement de l'OCDE	
Incidences sociales des politiques environnementales	
Santé	55
Indicateurs de la qualité des soins de santé	
Financer les soins de santé	
■ Échanges et fiscalité internationale	
Échanges	59
Échanges dans le secteur du textile	
Facilitation des échanges	
Agriculture et pêcheries	64
Une économie alimentaire en mutation	
Biomasse et bioénergie	
Fiscalité internationale	68
Prix de transfert	
Tendances et réformes fiscales	

■ Gouvernance	
Gouvernance publique	73
Moderniser l'emploi public	
Promouvoir l'administration en ligne	
Gouvernance privée	78
Gouvernement d'entreprise et croissance économique	
Gouvernance et entreprises publiques	
Investissement	83
Politique d'investissement en Russie	
Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales	
■ Développement des économies non membres	
Coopération pour le développement	87
Progresser vers les OMD	
S'adapter aux catastrophes naturelles	
Prévenir les conflits	
Relations avec les non-membres	94
Améliorer la gouvernance en Chine	
L'Afrique	
L'Initiative MENA-OCDE	
■ Statistiques	
Statistiques	101
Statistiques, connaissances et politiques	
■ Communications	
Relations extérieures et communication	105
Sites Internet par pays	
La société civile	
.....	
■ Agence internationale de l'énergie	112
■ Agence pour l'énergie nucléaire	114
■ Conférence européenne des ministres des Transports	116
■ Groupe d'action financière	118
COMMENT FONCTIONNE L'OCDE	
■ Direction exécutive	121
■ Qui fait quoi ?	124
■ Répertoire de l'OCDE	133
■ Réunion ministérielle : le résumé	134
INFORMATIONS PRATIQUES	
■ Le Secrétariat de l'OCDE	141
■ Organigramme	142
■ Ambassadeurs, Représentants permanents auprès de l'OCDE	144
■ Les pays membres de l'OCDE	147

— Préface

Il y a environ 45 ans, un groupe de dirigeants mondiaux éclairés a décidé que la coopération économique entre les parties prenantes au Plan Marshall devait être prolongée et renforcée en transformant l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) en l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et en l'élargissant à d'autres pays.

Ils pensaient que les échanges de biens et de services ouvraient le chemin vers la paix, la stabilité et la prospérité, non seulement pour leurs propres pays, mais aussi pour l'économie mondiale dans son ensemble.

Leur clairvoyance était stupéfiante. Il suffit pour s'en convaincre de constater que les idéaux qui les ont inspirés, et qui ont toujours été au cœur de la mission de l'OCDE, sont tout aussi valables dans l'économie mondialisée actuelle qu'en 1960.

Ces fondateurs de l'OCDE ont créé une Organisation dont la mission consistait à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale. L'Organisation devait en outre contribuer à une saine expansion économique dans les pays membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique, et contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire.

Compte tenu de la mondialisation, l'énoncé de cette mission est peut-être encore plus pertinent aujourd'hui qu'il ne l'était 45 ans auparavant, et l'OCDE continue de s'acquitter de son mandat exigeant, non seulement pour ses 30 pays membres mais aussi pour l'économie mondiale dans son ensemble.

Aujourd'hui, le rayonnement mondial de l'OCDE est tel qu'une centaine d'économies non membres sont impliquées dans différentes dimensions de ses activités. Ainsi, l'Organisation travaille en partenariat avec les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord dans le cadre d'une nouvelle initiative sur la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement. Par ailleurs, nous avons récemment achevé de nouvelles études sur le Brésil, la Chine et la Russie, et les membres de l'OCDE travaillent ensemble pour coordonner leurs efforts en vue de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, axés sur la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés du monde.

Cette Organisation a obtenu des résultats remarquables en l'espace de 45 ans, avec l'aide des dirigeants politiques du monde – dont bon nombre figurent en couverture de cet ouvrage – mais de nouveaux problèmes surgissent sans cesse, qu'il s'agisse du vieillissement démographique ou des ajustements parfois douloureux à la mondialisation. Ce *Rapport annuel* montre comment l'OCDE aide les gouvernements à y faire face et à répondre aux nouvelles questions qui leur sont posées. ■

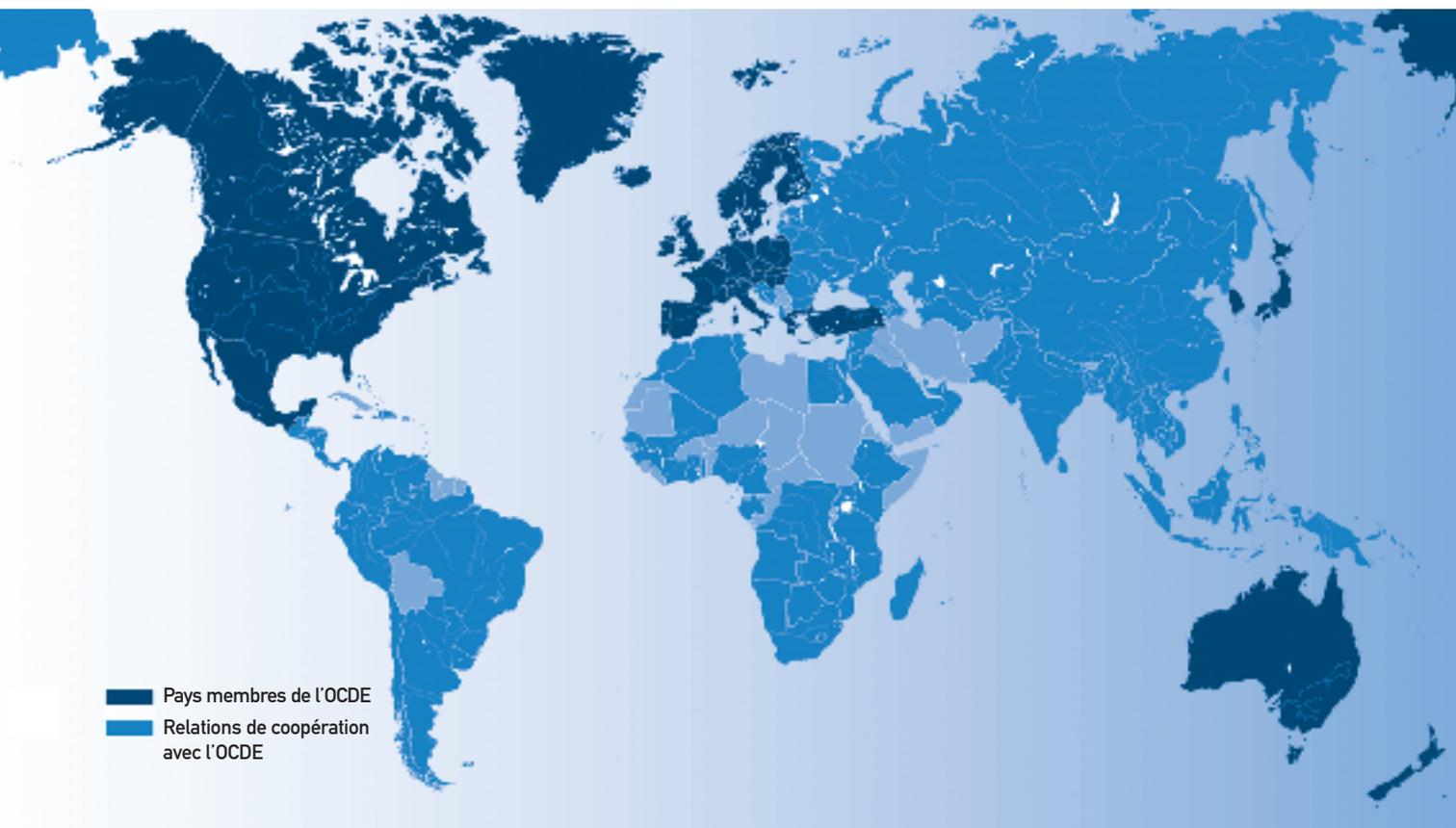


Donald J. Johnston,
Secrétaire général de l'OCDE.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joseph Stiglitz'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'J' and 'S'.

Au sujet de l'OCDE

- 59 % du RNB mondial (PPA)
- 75 % du commerce international
- 18 % de la population mondiale
- 3,6 % de croissance du PIB en 2004
- 95 % de l'aide officielle au développement dans le monde
- 51 % des émissions mondiales de CO₂
- 37 % de la production mondiale d'énergie
- 52 % de la consommation mondiale d'énergie



L'OCDE est un cadre unique, où les gouvernements de 30 démocraties de marché œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et de gouvernance liés à la mondialisation, ainsi que pour tirer parti des possibilités qu'elle offre.

www.oecd.org/apropos

La création de l'OCDE remonte au Plan Marshall mis en œuvre après la Seconde Guerre mondiale pour reconstruire l'économie européenne. Sa mission première n'a rien perdu de sa pertinence :

- réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- contribuer à une saine expansion économique dans les pays membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ; et
- contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire.

Les pays de l'OCDE produisent presque 60 % des biens et des services dans le monde, mais dans une économie mondiale interdépendante, l'Organisation n'œuvre pas seule et ne saurait le faire. Elle partage ses compétences et échange des idées avec plus de 100 pays dans le monde sur des questions d'intérêt commun allant de l'amélioration des performances des systèmes de santé et d'enseignement à l'encouragement de l'innovation, en passant par l'obligation pour les États de rendre des comptes à leurs citoyens.

Depuis 40 ans, l'Organisation est une des sources de données statistiques, économiques et sociales comparables les plus importantes et les plus fiables au monde. Les bases de données de l'OCDE couvrent des domaines aussi divers que les comptes nationaux, les indicateurs économiques, la population active, les échanges, l'emploi, les migrations, l'éducation, l'énergie, la santé, l'industrie, la fiscalité ou encore l'environnement.

L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts déployés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître, et pour aider les gouvernements à y faire face. À ce titre, elle travaille dans des domaines tels que les échanges et l'ajustement structurel, la sécurité en ligne, ainsi que les défis liés à la réduction de la pauvreté dans le monde en développement.

L'OCDE aide les gouvernements à œuvrer pour la prospérité et à lutter contre la pauvreté en favorisant la croissance économique, la stabilité financière, les échanges et l'investissement, le progrès technologique, l'innovation, l'esprit d'entreprise et la coopération pour le développement. Elle veille à ce que le développement économique et social ne se fasse pas au prix d'une dégradation insidieuse de l'environnement. Parmi ses autres objectifs figurent la création d'emplois pour tous, l'équité sociale, ainsi qu'une gouvernance saine et efficace.

L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de coordonner les interventions nationales et internationales. Elle constitue un forum où les pressions exercées par les pairs peuvent contribuer de manière significative à l'amélioration des politiques suivies et à la mise en œuvre d'instruments juridiques non contraignants – comme les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE. Ce processus peut déboucher à l'occasion sur des accords ou des traités en bonne et due forme.

Au cours de la dernière décennie, l'OCDE s'est attaquée à toute une série de problèmes économiques, sociaux et environnementaux étroitement liés, tout en élargissant et en approfondissant sa collaboration avec les milieux d'affaires, les syndicats et d'autres représentants de la société civile.

L'Organisation coopère avec les pays en développement, et les non-membres sont invités à souscrire aux accords et aux traités. Des représentants des milieux d'affaires, du mouvement syndical et de la société civile participent aux travaux réalisés sur des questions allant des échanges à l'environnement, en passant par les biotechnologies et la sécurité alimentaire. ■

Projet du site

Le projet de rénovation du siège parisien de l'OCDE a effectivement commencé en 2004, avec l'octroi d'un permis de construire officiel et le démarrage de la première phase des travaux de construction.

Cette phase, qui durera jusqu'en 2006, comprend la rénovation du Château sur le site de La Muette, la démolition des bâtiments temporaires situés dans le parc derrière le Château, la construction d'un nouveau centre de conférences souterrain et d'une galerie d'accès, ainsi que l'installation d'un nouveau centre informatique pour l'ensemble du siège.

Préalablement aux travaux de rénovation et de construction, un millier d'agents avaient été temporairement transférés en 2003 dans des bureaux de la Tour Europe, située dans le quartier de La Défense, à Paris. En 2004, les 400 agents et les services demeurés à La Muette ont été regroupés dans les étages inférieurs du Nouveau Bâtiment et de l'annexe Pascal, le complexe de bureaux le plus important du site.

Le principal espace d'accueil a été transféré dans le Nouveau Bâtiment en 2004, et les conférences de l'OCDE continueront à se tenir dans le Nouveau Bâtiment, où ont été aménagées trois petites salles de conférence supplémentaires pour compenser en partie pendant la durée des travaux la perte des espaces de réunion au Château.

La prochaine phase des travaux – la rénovation du Nouveau Bâtiment – débutera en 2006, dès que les agents qui s'y trouvent pourront être transférés sur le site du Château remis à neuf. Le personnel de l'OCDE installé à La Défense devrait emménager dans le Nouveau Bâtiment réhabilité en 2009. Le projet se déroule comme prévu, en respectant les délais et le budget. ■



Une garden-party dans les jardins du Château et une vue hivernale des travaux de construction en cours.



Budget et finances

www.oecd.org/apropos/etatsfinanciers

L'OCDE est financée par ses 30 pays membres. Les contributions nationales au budget annuel sont calculées à partir d'une formule qui dépend de la taille de l'économie de chacun des pays membres. Les États-Unis, qui financent environ 25 % du budget, sont le contributeur le plus important, suivis par le Japon. Avec l'approbation du Conseil, les pays peuvent également apporter leurs contributions de manière distincte à des programmes ou des résultats particuliers qui ne sont pas financés à partir du budget de base, et auxquels ne participent que certains pays membres.

Depuis 2003, le budget de l'OCDE et son programme de travail sont établis pour deux ans par les pays membres représentés au Conseil de l'OCDE, son organe décisionnel. Parallèlement, l'Organisation a mis en place un système de planification, de budgétisation et de gestion fondé sur les résultats. Le budget de 2004 s'est élevé à 321 millions d'euros, et le budget provisoire pour 2005 est de 329 millions d'euros.

Les états financiers de l'OCDE sont établis conformément aux International Public Sector Accounting Standards (IPSAS, normes comptables internationales du secteur public) – l'OCDE a en effet été la première organisation internationale à les adopter – et sont examinés par des auditeurs externes. Le contrôle externe indépendant des comptes et de la gestion financière est assuré par un Collège des Commissaires aux Comptes. Ce Collège est composé de quatre membres appartenant à des institutions de contrôle publiques de pays membres nommés par le Conseil de l'OCDE. Il certifie les états financiers. Le Conseil, au regard de cette certification, donne au Secrétaire général quitus de sa gestion.

L'ensemble des documents relatifs à la situation financière, aux résultats financiers et à la trésorerie de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'Organisation. ■

Pays membre	contribution en %	Pays membre	contribution en %
Allemagne	9,302	Japon	22,235
Australie	1,750	Luxembourg	0,100
Autriche	0,924	Mexique	2,195
Belgique	1,155	Norvège	0,853
Canada	3,334	Nouvelle-Zélande	0,237
Corée	2,050	Pays-Bas	1,886
Danemark	0,746	Pologne	0,716
Espagne	2,859	Portugal	0,504
États-Unis	24,975	République slovaque	0,100
Finlande	0,591	République tchèque	0,261
France	6,408	Royaume-Uni	7,127
Grèce	0,553	Suède	1,074
Hongrie	0,199	Suisse	1,465
Irlande	0,420	Turquie	0,687
Islande	0,100		
Italie	5,194	Total	100,000

— Quelques moments forts



(De gauche à droite)

Le ministre du Commerce coréen, Doo-yun Hwang avec le ministre mexicain des Affaires étrangères, Luis Ernesto Derbez Bautista, lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres les 13 et 14 mai 2004.

Conseil de l'OCDE
au niveau des ministres



(De gauche à droite)

Le Premier ministre hongrois, Péter Medgyessy, avec le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, lors d'une visite à l'OCDE le 8 avril 2004.

Visite du
Premier ministre
hongrois

(De gauche à droite)
L'ancien président coréen et
Prix nobel de la Paix,
Kim Dae-Jung,
avec la directrice exécutive
de l'Ethical Globalization Initiative
et l'ancienne présidente irlandaise,
Mary Robinson,
au Forum de l'OCDE.



Forum 2004 de l'OCDE



(De gauche à droite)
La présidente finlandaise
Tarja Kaarina Halonen,
avec le Secrétaire général
de l'OCDE, Donald J. Johnston,
lors d'une visite à l'OCDE
le 28 octobre 2004.

Visite de la présidente finlandaise



(De gauche à droite)
Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, pendant une conférence de presse, avec
le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, lors d'une visite à l'OCDE le 21 octobre 2004.

Visite du Premier ministre turc

— Joyeux anniversaire

La période 2004-2005 a été riche en célébrations pour l'OCDE. Cette année a d'abord marqué le 45^e anniversaire de la signature de la Convention fondatrice de l'Organisation en décembre. Le Japon et le Mexique sont également membres de l'OCDE respectivement depuis 40 ans et 10 ans.

À cette occasion, le Centre de Tokyo a organisé en juillet un symposium auquel ont participé le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, et le vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Masatoshi Abe.



(De gauche à droite)
L'ambassadeur du Japon à Paris, Toru Hagiwara, et le Secrétaire général de l'OCDE, Thorkil Kristensen, signent l'accord sur l'adhésion du Japon à l'OCDE, au Château de la Muette, à Paris.



(De gauche à droite)
Le ministre mexicain de la Santé,
Julio Frenk Mora ;
le Secrétaire général de l'OCDE,
Donald J. Johnston ;
le ministre mexicain
des Affaires économiques,
Fernando Canales Clariond ;
et le chef du bureau des relations
publiques du président mexicain,
Eduardo Sojo Garza Aldape.

La dernière étude de l'OCDE consacrée à la réforme de la réglementation au Japon a été présentée au public. Des intervenants issus du monde des affaires, ainsi que des milieux universitaires, ont débattu des principaux défis que devrait relever le Japon dans les années à venir, notamment de la réforme de la réglementation nécessaire pour parvenir à une croissance durable au cours des prochaines décennies.

Le Mexique a célébré le 10^e anniversaire de son adhésion à l'OCDE en présidant la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres qui s'est tenue à Paris, ainsi que la réunion des ministres de la Santé et le Forum 2004 de l'OCDE qui ont eu lieu au même moment. Plus tard dans l'année, le Centre de Mexico a organisé le premier Forum du Mexique, qui a été présidé par le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, et dont le discours d'ouverture a été prononcé par le président mexicain Vicente Fox. ■

PRINCIPALES
ACTIVITÉS



— Croissance et stabilité économiques

Croissance économique

www.oecd.org/economie

La performance économique fait partie des priorités de l'action des gouvernements des pays de l'OCDE. Sans être une fin en soi, la croissance de la production est nécessaire pour améliorer le niveau de vie et permettre aux pouvoirs publics de réaliser d'autres objectifs importants, notamment l'équité sociale et un environnement sain. L'OCDE contribue à l'efficacité des politiques de croissance en suivant les évolutions économiques de ses pays membres et de certains pays non membres, mais aussi en formulant des recommandations d'action.

L'OCDE rassemble les compétences spécialisées des administrations publiques dans des domaines tels que la fiscalité, la finance, l'éducation, la science, la technologie, la réglementation et l'emploi. Elle examine comment les politiques macroéconomiques peuvent contribuer à maintenir les économies nationales sur la bonne voie, et quels sont les effets à court et à long terme d'événements, tels que la flambée des prix du pétrole en 2004. Les travaux menés par l'OCDE au cours de l'année ont également visé à étendre et à renforcer sa surveillance économique générale (voir encadré p. 20).

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Irlande a enregistré la croissance du PIB par habitant la plus rapide de la zone OCDE ces dix dernières années, avec 6,8 % par an.

Reprise après le ralentissement dû aux prix du pétrole

www.oecd.org/croissance

Depuis le début de la décennie, l'économie mondiale avance par à-coups. L'année 2004 n'a pas fait exception : elle a débuté par une croissance vigoureuse dans la plupart des pays et s'est achevée par un ralentissement dû à la hausse des cours pétroliers. Néanmoins, on peut s'attendre à un rythme plus soutenu dans le court terme. Sauf événements imprévus, une croissance de quelque 3 % dans la zone OCDE est un scénario plausible pour 2005 et 2006, créant ainsi un environnement propice aux réformes des politiques.



(De gauche à droite)

Le ministre mexicain de l'Économie et président de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, Fernando Canales et le ministre canadien de la Santé, Pierre Pettigrew.

Un assainissement des finances publiques, notamment par le freinage des dépenses, revêt une importance vitale dans de nombreux grands pays où les déficits budgétaires restent considérables. La réforme des politiques structurelles est également nécessaire, en particulier dans les pays où la croissance est toujours inférieure à la moyenne.

Cette reprise serait la bienvenue, après le ralentissement de l'an dernier imputable aux prix du pétrole. La montée des prix de l'énergie a déprimé les revenus réels, entamé la confiance des consommateurs et pesé sur la demande intérieure. Ces effets négatifs auraient été bien plus sévères sans la réduction de la dépendance des pays de l'OCDE à l'égard du pétrole, qui heureusement a diminué de près de moitié depuis les années 1970. En outre, les conséquences inflationnistes de la hausse des prix de l'énergie ont été mieux maîtrisées qu'à la suite des chocs pétroliers précédents, grâce à la détermination des banques centrales à combattre l'inflation. On peut donc prévoir une absorption relativement rapide de la hausse des prix du pétrole, suivie d'une accélération de la croissance en 2005 et 2006. L'assainissement des bilans des sociétés et la forte progression des bénéfices devraient aussi stimuler l'investissement des entreprises et soutenir la croissance économique. Par ailleurs, les incertitudes s'étant dissipées, la confiance des consommateurs devrait donc se ressaisir et la consommation privée se redresser.

Toutefois, un certain nombre de risques assombrissent les perspectives, comme l'indiquait le numéro de décembre 2004 du semestriel *Perspectives économiques de l'OCDE*. Outre la possibilité de nouvelles fluctuations des prix de l'énergie (voir encadré p. 22), la persistance de profonds déséquilibres externes pourrait avoir des conséquences négatives, notamment une hausse des taux d'intérêt à long terme, surtout dans un contexte de déficits budgétaires importants. Le niveau relativement élevé du prix des logements pourrait être un autre facteur de risque dans certains pays. En dehors de la zone OCDE, si la forte expansion de la Chine contribue favorablement à la croissance mondiale, une gestion judicieuse des politiques est nécessaire pour éviter la surchauffe. Compte tenu de ces risques, il apparaît plus important que jamais de renforcer les économies nationales face aux chocs négatifs.

Forger la résilience économique

Pourquoi, parmi plusieurs pays confrontés à un même choc économique, certains se remettent plus rapidement que d'autres ? L'OCDE s'emploie à répondre à cette question depuis l'explosion mondiale de la bulle technologique au début de la décennie. Les marchés d'actions et les investissements dans les technologies de l'information et des communications (TIC) s'étaient partout effondrés, mais certaines économies s'étaient révélées plus résilientes que d'autres. L'Australie, le Canada, l'Espagne et le Royaume-Uni ont connu un bref ralentissement, et la production a rapidement rebondi aux États-Unis. Mais ce choc a longtemps affaibli les pays moins résilients, en particulier dans la zone euro. Ces différences découlent en partie de modifications des politiques macroéconomiques, et notamment d'une forte réaction monétaire et fiscale aux États-Unis. Toutefois, le décalage s'explique surtout par le comportement des ménages : la consommation privée et les achats de logements étaient restés dynamiques dans les pays résilients.



Cet ouvrage est un instrument précieux d'analyse factuelle et chiffrée de la croissance économique dans les pays de l'OCDE. Il identifie les facteurs fondamentaux de la croissance au cours de cette dernière décennie et examine en quoi et pourquoi les réactions des économies diffèrent face à ces facteurs.

www.oecd.org/eco/structurel

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le déficit courant des États-Unis est le plus important jamais enregistré.

Délocalisation, emploi et croissance

www.oecd.org/sti/industry-issues
dsti.contact@oecd.org

L'externalisation de la production industrielle, souvent hors de la zone OCDE, suscite de plus en plus l'attention ces dernières années. Ce processus consiste pour les entreprises à se procurer auprès d'un fournisseur ou d'un fabricant extérieur des composants, tels que les pièces utilisées dans la production d'un véhicule à moteur. Il résulte des pressions concurrentielles qui poussent les entreprises à augmenter leur productivité et à réduire leurs coûts. Cette tendance existe depuis de nombreuses années, mais ces derniers temps, il semble qu'elle s'est accélérée et étendue, au-delà du secteur manufacturier, aux services et à des activités à forte valeur ajoutée. À long terme, les gains de productivité et la réduction des coûts permettront de relever le niveau de vie. Mais dans un contexte de faible croissance de l'emploi, ces évolutions font craindre qu'une plus grande partie de la production et des emplois ne quitte les pays de l'OCDE, et elles conduisent à s'interroger sur le devenir de l'activité manufacturière dans les économies avancées.

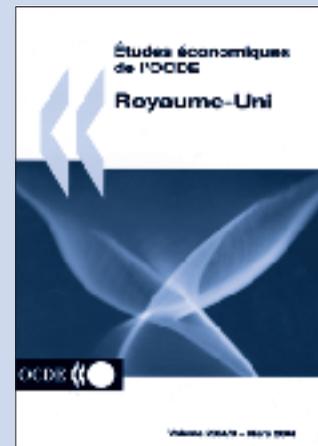
Toutefois, la délocalisation vers les pays en développement n'est qu'une composante d'un phénomène plus vaste, à savoir la mondialisation de la production et l'expansion des activités transfrontalières des entreprises multinationales. Ces sociétés adoptent de nouvelles stratégies : elles conservent leurs compétences principales, mais externalisent une série d'autres fonctions, créant ainsi de nouvelles possibilités d'activités dans le monde entier. Les pays de l'OCDE eux-mêmes en ont largement bénéficié, comme en témoigne la contribution des investissements étrangers à l'emploi et à la productivité des secteurs manufacturiers de la zone OCDE.

La délocalisation reflète en grande partie le fait que les entreprises manufacturières achètent désormais des services qu'elles-mêmes produisaient auparavant. Ainsi, elles réalisent des gains d'efficacité et des économies sur les coûts en achetant des services liés aux technologies de l'information et des communications (TIC), et en opérant une réorganisation interne pour mieux profiter des avantages des TIC. Des emplois manufacturiers sont reclassés dans les secteurs de services, et les qualifications demandées pour les emplois de services sont revues à la hausse.

Dans ce contexte, lors de leur réunion annuelle en 2004, les ministres des pays de l'OCDE ont encouragé l'OCDE à contribuer « à dissiper les craintes que suscite ce phénomène » et les éventuels effets négatifs sur les travailleurs, les entreprises et les communautés. Cette analyse empirique plus systématique de l'impact de l'externalisation sur l'emploi, la productivité et l'innovation dans les différents secteurs et pays s'appuiera sur une étude de l'OCDE intitulée « Enhancing the Performance of the Service Economy » (Améliorer la performance de l'économie de services). Cette étude sera transmise aux ministres des pays de l'OCDE lors de leur réunion annuelle de 2005. Elle contribuera à expliquer le caractère évolutif de l'activité manufacturière et son importance stratégique pour les économies de l'OCDE. Enfin, cette analyse permettra de créer une assise plus robuste pour les politiques visant à consolider la croissance, l'emploi et la productivité dans un contexte marqué par la montée de l'externalisation et de la mondialisation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En Belgique et en Hongrie, les filiales de sociétés étrangères représentent plus de 15 % de l'emploi dans le secteur des services.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les économies de l'OCDE, 20 % des emplois de services liés aux TIC sont susceptibles d'être délocalisés.

Bilan de la réforme structurelle

www.oecd.org/eco/structurel

Tandis que plusieurs économies de l'OCDE ont affiché de belles performances depuis le début de la décennie, d'autres ont accusé une faiblesse persistante. Cette croissance molle a mis les finances publiques de ces pays à rude épreuve. En outre, et compte tenu du vieillissement démographique, un retour à une croissance soutenue semble bien lointain avec les politiques actuelles. Dans ces conditions, on ne prévoit guère de convergence économique entre les pays, et le scénario d'une accentuation des divergences semble même plausible. Afin de relever ce défi, les décideurs publics ont voulu entreprendre des réformes capables de consolider les performances, et l'OCDE leur a servi de lieu d'échanges pour analyser les expériences nationales, identifier les meilleures pratiques et diffuser les enseignements en matière de politiques.

C'est dans ce contexte que de nouveaux travaux ont été menés pour mettre en évidence les moteurs de la performance à long terme. De nouvelles études ont analysé la façon dont les réformes du marché du travail et des autres politiques interagissent pour influencer la croissance économique. Des indicateurs transfrontaliers ont été mis au point pour aider les gouvernements à comparer d'un pays à l'autre les performances et les politiques mises en œuvre. Les nouveaux indicateurs qui évaluent le degré de rigueur de la réglementation sur les marchés de produits montrent, par exemple, que beaucoup d'efforts ont été faits pour libéraliser ces marchés, mais de nouvelles réformes de la réglementation peuvent encore être menées dans de nombreux pays. Associés aux activités de l'OCDE dans d'autres domaines d'action, ces travaux ont permis l'élaboration d'une large série d'indicateurs transfrontaliers comparables. Ils couvrent les politiques du marché du travail, des marchés de produits, de la fiscalité, de l'éducation et des flux internationaux.

Fondée sur cette collecte d'informations, une nouvelle publication annuelle intitulée *Réformes économiques* a été lancée pour faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de réformes structurelles propices à la croissance et dans l'amélioration de la performance. Le premier numéro, *Réformes économiques : Objectif croissance*, paru en mars 2005, propose plusieurs priorités d'action adaptées à chaque pays. Ce projet a pour objectif d'aider les responsables politiques à établir leurs programmes d'action et d'éclairer le débat public.

Les priorités d'action proposées sont de deux catégories. La première comprend les politiques visant à stimuler l'utilisation de main-d'œuvre. Dans plusieurs pays, et plus particulièrement en Europe continentale, la sous-utilisation des ressources de main-d'œuvre affaiblit les revenus réels et la production. En particulier, le taux d'activité des travailleurs âgés reste très inférieur à la moyenne de l'OCDE, malgré la réforme récente des retraites. Cette situation souligne la nécessité de nouveaux ajustements des systèmes d'impôts et de transferts. De même, il apparaît que les régimes d'invalidité doivent être réformés. Quant à la demande, la réduction du coût du travail non qualifié par rapport au salaire moyen demeure une importante priorité pour les pouvoirs publics.

La deuxième série de recommandations vise à stimuler la productivité de la main-d'œuvre, surtout au Japon et dans les nouveaux pays membres de l'OCDE. Une amélioration de la performance des systèmes éducatifs agirait dans ce sens. En outre, la levée des obstacles à la concurrence, notamment par une ouverture plus large aux échanges et à l'investissement direct étranger, stimulerait la productivité.



Ce nouveau rapport annuel souligne l'évolution des politiques structurelles dans les pays de l'OCDE et formule des recommandations pour le futur.

Les différences concernant les marchés du logement ont joué un rôle important. Dans les pays résilients, les ménages ont davantage profité de la baisse des taux d'intérêt, grâce au mode de fonctionnement de leurs marchés de prêts hypothécaires et à la possibilité d'extraire de la valeur immobilière. En outre, leur patrimoine immobilier s'est rapidement valorisé, ce qui a stimulé la confiance et la consommation. En revanche, dans les pays non résilients, la diffusion du mouvement d'assouplissement de la politique monétaire semble avoir été plus lente et moins efficace.

Indépendamment de ces facteurs, il est probable que la résilience résulte des politiques structurelles, dans la mesure où celles-ci favorisent l'ajustement flexible des salaires et de l'allocation des ressources à la suite de chocs. En 2004, l'OCDE a analysé ces évolutions de manière approfondie, comme en témoignent plusieurs publications, dont des Documents de travail et les *Études économiques* régulières des différents pays.



www.oecd.org/concurrence
dafcomp.contact@oecd.org

Concurrence et croissance

Les avantages que le consommateur peut retirer des marchés plus compétitifs, comme des prix plus faibles et un plus grand choix, sont mieux compris et connus que les effets de la concurrence sur d'autres domaines, tels que l'innovation, la productivité et l'emploi. Les *Études économiques* de l'OCDE de 2003 à 2006 examinent comment le dynamisme de la concurrence sur le marché est lié à la croissance et à d'autres mesures relatives à la performance de l'économie en général.

www.oecd.org/daf/financialmarkets
daf.contact@oecd.org

Le rôle des marchés financiers

La mondialisation croissante des marchés financiers ces dernières années exige une coopération accrue entre les autorités de réglementation et les responsables politiques. L'OCDE constitue un lieu d'échanges où des fonctionnaires des pays membres et non membres, souvent en concertation avec le secteur privé, peuvent examiner les évolutions et les changements structurels sur les marchés financiers.

En 2004, l'OCDE a renforcé son suivi à court terme de l'évolution des marchés financiers. Si les bilans dans le secteur bancaire sont restés relativement satisfaisants, l'inquiétude a continué de monter en ce qui concerne les engagements au titre des fonds de pension et le transfert du risque financier vers les ménages. Ces développements posent des défis persistants aux institutions financières, aux autorités de réglementation et aux décideurs politiques.

Les projets à plus long terme en 2004 ont admis l'importance de marchés financiers concurrentiels et efficaces, surtout au regard du processus en cours de consolidation et de convergence des institutions financières, à la fois sur le plan national et au-delà des frontières. En outre, certains points préoccupants ont été identifiés. Les conflits d'intérêt qui surgissent parfois dans ces cas ont fait l'objet d'une série de projets : ils traitent du maintien de l'intégrité, de la confiance et de la transparence sur les marchés financiers. Un Livre blanc de l'OCDE, publié en 2005, a examiné le gouvernement des fonds d'investissement collectifs. Au cours de l'année, l'OCDE a mis au point des lignes directrices sur le gouvernement des assureurs et des fonds de pension privés, et le Conseil de l'OCDE devrait les approuver en 2005.

LE SAVIEZ-VOUS ?
 Vingt-cinq pays dans le monde sont dotés de systèmes de retraite privés obligatoires, et seuls huit d'entre eux sont membres de l'OCDE.

Faire face aux prix du pétrole fluctuants

www.oecd.org/energie

Les prix du pétrole ont fortement augmenté en 2004, pour atteindre à un moment donné près du double de leur niveau en dollars à la fin des années 1990. Même si les cours se sont quelque peu repliés depuis lors, cette hausse soutenue laisse à penser qu'un changement fondamental s'était peut-être produit. L'OCDE a donc commencé à analyser les tendances de l'offre et de la demande de pétrole et à examiner les conséquences à long terme de la montée des prix pétroliers.

La forte demande mondiale de pétrole est l'une des principales raisons de la hausse des cours. Il est probable que la consommation de pétrole reste élevée dans l'avenir, notamment en Amérique du Nord, mais aussi dans les économies émergentes en forte expansion, comme la Chine. Les pays émergents tendent à consommer de grandes quantités d'énergie par unité de produit intérieur brut (PIB), et contribuent donc en grande partie à l'accroissement de la demande.

Du côté de l'offre, les réserves pétrolières mondiales semblent relativement abondantes, mais ce sont les pays du Moyen-Orient membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui concentrent de plus en plus cette distribution. Les autres sources, quant à elles, devraient progressivement se raréfier et devenir plus coûteuses à exploiter. Cette concentration des approvisionnements risque de créer des tensions, notamment des goulets d'étranglement lors du transport.

Compte tenu de ces tendances, des modèles de simulation montrent que les prix du pétrole devraient régulièrement augmenter dans le long terme. Ils confirment le sentiment que le choc de prix observé en 2004 pourrait perdurer quelque temps.

En dépit de la flambée des cours pétroliers, les pressions inflationnistes ont été relativement maîtrisées. Tandis que l'inflation affichée s'est accélérée sous l'effet de la forte hausse des prix de l'énergie, l'inflation sous-jacente – qui ne prend pas en compte les prix des produits alimentaires et de l'énergie – n'a guère été affectée, et les hausses contractuelles de salaires sont restées généralement modérées. En outre, grâce à la crédibilité instaurée par les banques centrales dans la maîtrise de l'inflation, les fortes hausses de taux d'intérêt ont pu être évitées et les responsables politiques n'ont pas été confrontés à une accélération de l'inflation et à une baisse de la production suite à la montée des prix du pétrole.

Néanmoins, la hausse des cours pétroliers pourrait peser sur la production d'une autre manière, notamment en minant la confiance. Ainsi, des politiques visant à réduire la dépendance à l'égard des importations de pétrole contribueraient à renforcer la stabilité économique. À cet égard, l'instauration d'une forte composante fiscale dans le prix final du pétrole réduirait cette dépendance et atténuerait ainsi l'impact des chocs pétroliers.



L'OCDE a poursuivi ses travaux sur les défis démographiques et leurs conséquences pour les marchés financiers. Elle a aussi commencé de définir de bonnes pratiques pour promouvoir l'éducation financière des épargnants individuels. Ainsi, les ménages pourraient être capables de gérer une exposition accrue au risque financier créée par la longévité, les transferts de risques de crédit et d'autres risques provenant du secteur financier. En outre, avec le développement des pensions capitalisées, les ménages doivent être mieux armés pour gérer les risques de placement et s'assurer ainsi un revenu de retraite adéquat.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les fonds de pension en Suisse sont les plus importants comparés à la taille de l'économie nationale : ses actifs représentent l'équivalent de 130 % du PIB.

Assurances et retraites

Les travaux menés par l'OCDE en 2004 pour promouvoir les bonnes pratiques dans le domaine de l'assurance et des retraites comprenaient une Recommandation sur les principes fondamentaux de réglementation des pensions professionnelles et l'extension des dispositions du Code de libération des opérations invisibles courantes aux courtiers en assurance et aux régimes de retraite privés. Des recommandations sur les bonnes pratiques pour la gestion des sinistres ont également été élaborées.

L'année dernière a été marquée par une vague de catastrophes naturelles qui ont fragilisé les bilans et mis en difficulté certaines institutions financières. Une étude de l'OCDE publiée fin 2004 était consacrée à la gestion des catastrophes de grande ampleur, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, de désastres anthropiques accidentels ou d'actes de terrorisme. L'OCDE a également établi une liste de critères permettant de définir le terrorisme dans le cadre des assurances. Elle a examiné le rôle potentiel du secteur privé et de l'État pour couvrir le risque de méga terrorisme et offrir une assurance contre le terrorisme.

En 2004, l'OCDE a achevé une étude majeure sur *L'assurance maladie privée dans les pays de l'OCDE*. Cette publication offre une analyse comparative et une typologie des diverses fonctions de l'assurance maladie privée. Elle présente également une évaluation générale du marché de l'assurance maladie privée en interaction avec les régimes publics et définit des pratiques optimales et des modèles réglementaires efficaces.

L'OCDE continue de mener les débats sur les retraites privées. En 2004, elle a achevé une étude sur les structures et les méthodes de surveillance des systèmes de retraite privés. Elle a aussi analysé les fonds de pension des travailleurs du secteur public et a évalué les mécanismes d'assurance insolvabilité pour les régimes à prestations définies. Des données statistiques sur les systèmes de retraite privés dans les pays de l'OCDE et dans certains pays non membres ont été publiées pour la première fois. Ces informations permettront aux gouvernements de mieux appréhender le processus de regroupement et de convergence en cours dans le secteur des services financiers. ■

www.oecd.org/assurance
cecile.vignial@oecd.org



Cette publication est un outil pratique pour les responsables politiques dans le domaine des pensions : les universitaires et les entreprises ; ainsi que pour les journalistes.



(De gauche à droite)

Le sous-secrétaire d'État polonais au ministère de l'Économie et du Travail, et Coordinateur pour la Coopération avec l'OCDE, Miroslaw Zielinski, et le ministre d'État du Commerce, de l'Investissement et des Affaires étrangères du Royaume-Uni, Mike O'Brien.

Science et technologie

www.oecd.org/science-fr

dsti.contact@oecd.org

L'OCDE met en évidence les politiques et les pratiques efficaces pour accroître la contribution de la science, de la technologie, de l'innovation et de l'éducation à une croissance économique durable et à la création d'emplois. Elle prodigue également des conseils sur les politiques à mener pour relever les défis que pose l'évolution des nouvelles industries fondées sur la science, en particulier les biotechnologies.

Les travaux en cours portent sur les thèmes recensés par les ministres des Sciences des pays de l'OCDE lors de leur réunion en janvier 2004. Parmi ces thèmes figure le renforcement des liens entre l'industrie et la science. Les travaux sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) et sur l'accès aux résultats de la recherche financée sur fonds publics visent à étendre la diffusion et l'exploitation de la recherche scientifique et technologique. Assurer une offre adéquate de ressources humaines en science et technologie représente une autre grande priorité. En 2004, les travaux sur les indicateurs de la science et de la technologie ont été axés sur la mesure de l'économie de l'information, les statistiques des biotechnologies et les indicateurs de la mondialisation.



Encourager l'innovation

www.oecd.org/sti/innovation

dsti.contact@oecd.org

Comment la recherche scientifique peut-elle contribuer au mieux à l'innovation et à la croissance économique ? L'OCDE aide les gouvernements à répondre à cette question en analysant les performances des différents pays de l'OCDE en matière d'innovation et pour des secteurs spécifiques, tels que les biotechnologies, l'énergie et les services à forte intensité de savoir. L'édition 2004 de *Science, technologie et industrie – Perspectives de l'OCDE* examine l'innovation dans les services et les entreprises multinationales, ainsi que l'évolution des politiques qui encouragent l'innovation dans les pays de l'OCDE et dans certains pays non membres. L'OCDE travaille également sur la mise au point de nouvelles méthodes pour évaluer l'efficacité du financement public de la recherche et développement (R&D) des entreprises – un axe important des efforts menés dans de nombreux pays pour stimuler les dépenses en R&D.



(De gauche à droite)

Le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Richard Hecklinger avec le secrétaire au Commerce, à l'Industrie et à la Technologie, Hong-Kong, Chine, John Tsang, et le ministre fédéral des Affaires économiques et du Travail de l'Autriche, Martin Bartenstein.

En 2004, les travaux sur les partenariats public-privé pour l'innovation ont donné lieu à des examens par les pairs des programmes conduits en la matière en Australie et en Autriche. Par ailleurs, une conférence s'est tenue en décembre à Moscou, à l'invitation conjointe de l'OCDE et du gouvernement russe, pour se pencher sur les politiques susceptibles de stimuler les interactions entre l'industrie et la science grâce au développement de ces partenariats. Enfin, l'OCDE a examiné la gouvernance de la politique de l'innovation – qui dépasse souvent les domaines de compétence ministérielle – puis le rôle des DPI, notamment celui des brevets, au service de l'innovation et des performances économiques.

Échec au spam

www.oecd.org/sti/spam-fr
spam.project@oecd.org

Le volume sans cesse croissant des spams en circulation – ces courriels non sollicités et expédiés à un grand nombre de destinataires – mine la confiance dans les services en ligne et compromet l'utilisation et la fiabilité du courrier électronique comme support de communication. Selon une société internationale de filtrage des boîtes postales électroniques d'entreprises, en janvier 2003, 24,4 % des courriels pouvaient être considérés comme des spams. En septembre 2004, ce chiffre s'élevait à 72,14 %. À l'échelle mondiale, pour les boîtes postales électroniques hors entreprise, la situation est bien plus grave, avec 94,5 % de spams. Souvent, le spam est un moyen de propager des virus, perpétrer des actes frauduleux ou diffuser des contenus répréhensibles auprès de destinataires sans défiance. Le spam occasionne également des coûts financiers directs aux entreprises en encombrant leur réseau et en freinant la productivité de leur personnel. Enfin, lorsque le spam dissuade le public d'utiliser les services en ligne, nous perdons les gains d'efficacité promis par l'économie numérique.



Carlos Romero Sanjinés, ministre de la Communication au Pérou, lors du 2^e atelier de l'OCDE sur le spam qui s'est tenu les 8 et 9 septembre à Busan, Corée.

En 2004, l'OCDE a mobilisé ses compétences en analyse des politiques dans les domaines des télécommunications, de la sécurité de l'information, de la protection de la vie privée et du consommateur pour s'attaquer à cet enjeu. Deux ateliers ont ainsi été organisés sur le spam, le premier à Bruxelles, sous la direction de la Commission européenne, et le second à Busan, à l'invitation du gouvernement coréen. Ces deux rencontres ont permis d'informer les responsables politiques sur le modèle d'entreprise des diffuseurs de spams, leurs modalités techniques et sur l'ampleur inquiétante du phénomène, qui dépasse désormais le cadre du courrier électronique, pour s'attaquer à la messagerie textuelle de la téléphonie mobile. L'OCDE a donc créé un Groupe de réflexion sur le spam pour étudier, étayer et promouvoir plusieurs stratégies anti-spam.

Le Groupe de réflexion élabore une boîte à outils anti-spam pour aider les pouvoirs publics à lutter contre ce fléau. Il s'agit d'une documentation stratégique sur l'analyse des tactiques réglementaires, la coopération internationale nécessaire à son application, les mécanismes d'autorégulation, les technologies anti-spam, les activités d'éducation et de sensibilisation, les partenariats coopératifs, les instruments de mesure et les activités en direction des pays non membres.

Le spam est un problème d'une portée mondiale qui exige une coopération internationale efficace pour élaborer et mettre en œuvre des solutions. L'OCDE collabore avec d'autres organisations internationales, comme l'Union internationale des télécommunications (UIT), pour diffuser largement ses travaux sur le spam. Afin de préserver l'ouverture et le potentiel économique qu'offre Internet, ainsi que le respect de la vie privée, les solutions anti-spam ne doivent pas créer d'entraves superflues pour les internautes (particuliers et professionnels) ou les fournisseurs de services Internet et de courrier électronique.

Les biotechnologies

www.oecd.org/biotechnologie
icgb@oecd.org

Les biotechnologies sont un moteur de plus en plus important de la croissance et du développement durables. En réponse à une demande des pays membres, l'OCDE a élaboré en 2004 un projet de principes directeurs pour les licences sur les inventions génétiques. Ce projet a été publié début 2005 en vue de recueillir les commentaires du public. Il expose des principes et des pratiques exemplaires en matière de licences sur les inventions génétiques utilisées dans le cadre de soins de santé humaine. La version

La bioéconomie

www.oecd.org/sti/biotechnologie
dsti.contact@oecd.org

Les progrès réalisés dans les sciences du vivant confirment d'ores et déjà les prévisions qui faisaient de ce siècle celui des biotechnologies. La concrétisation des avantages économiques, environnementaux, sanitaires et sociaux de ces technologies implique une remise en question de l'action gouvernementale, de l'information du public, du droit, de l'éducation et des infrastructures scientifiques et technologiques. En fait, les biotechnologies auront sur la vie quotidienne des répercussions assez comparables à celles des technologies de l'information.

Les avancées dans le domaine des biotechnologies peuvent bénéficier à la santé, l'environnement et la production industrielle, agricole et énergétique, et elles ouvriront d'importantes perspectives de croissance durable dans la zone OCDE et au-delà. Les interactions avec les technologies de l'information et des communications, la bioinformatique et les nanotechnologies ne peuvent qu'accroître ce potentiel.

Ces évolutions nous amènent à parler de « bioéconomie » pour qualifier une économie plus forte, davantage fondée sur les ressources du vivant et moins sensible aux événements mondiaux impossibles à maîtriser. Cette économie parviendrait aussi à découpler la croissance industrielle de la dégradation de l'environnement et mettrait à profit les connaissances issues des sciences du vivant pour concrétiser les aspirations des sociétés à une meilleure santé et à un avenir placé sous le signe de la durabilité.

Mais une gestion attentive de l'offre et de la demande des marchés sur lesquels les gouvernements interviennent couramment est indispensable pour mettre à profit tous les avantages qu'offre la bioéconomie. Ainsi, pour permettre aux innovations biomédicales de contribuer à l'amélioration de la santé, l'action des pouvoirs publics sur l'offre et la demande d'innovation devra être plus cohérente, d'autant plus que les dépenses de santé continueront vraisemblablement d'être limitées.

Les travaux de l'OCDE sur la bioéconomie sont axés sur des aspects essentiels pour les responsables politiques. Dans le domaine de la santé, par exemple, ils portent actuellement sur l'amélioration de l'accès aux avantages des inventions génétiques liées à la santé, sur la gouvernance des bases de données génétiques humaines et sur les moteurs des innovations biomédicales répondant aux besoins en matière de santé humaine. Dans le domaine de l'environnement, les travaux se concentrent sur la détermination des coûts et des avantages d'une évolution vers une transformation et une production industrielles davantage fondées sur les ressources du vivant, ainsi que sur les moyens d'y parvenir. L'OCDE met en évidence des pratiques optimales et des politiques novatrices pour ouvrir de nouvelles perspectives en la matière. À l'automne 2005, une conférence sera organisée pour examiner les progrès des pays sur la voie de la bioéconomie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de la moitié des brevets en biotechnologie proviennent des États-Unis, et un tiers de l'UE.

finale est prévue pour fin 2005 ou début 2006. L'OCDE élabore des méthodes pour suivre l'évolution vers la « bioéconomie » (voir encadré p. 26), ainsi que pour évaluer et formuler des mesures permettant d'œuvrer dans ce sens.

Études prospectives

www.oecd.org/futures
michael.oborne@oecd.org

Le Programme de l'OCDE sur l'avenir (PA) permet d'anticiper les questions émergentes, de cerner les grandes évolutions et d'analyser les principales préoccupations à long terme, afin d'aider les gouvernements à planifier leur stratégie. Bon nombre de problématiques étudiées sont d'ordre économique ou social, mais certaines ont une forte dimension scientifique et technologique. C'est le cas des travaux sur l'avenir des applications spatiales, telles que l'observation de la Terre, la télémédecine et la navigation par satellite, ou encore de la prévention des risques de l'utilisation abusive de la recherche et de ses ressources dans le domaine des biosciences. En octobre 2004, le PA a lancé un projet visant à examiner les besoins mondiaux en infrastructures. Ce projet formule aussi

L'économie de la sécurité

www.oecd.org/futures
barrie.stevens@oecd.org

Crime organisé, terrorisme, interruption des chaînes d'approvisionnement mondiales, virus informatiques, tous ces facteurs ont contribué à faire prendre davantage conscience des risques auxquels les personnes sont confrontées aujourd'hui. D'où l'émergence d'un marché offrant des biens et des services liés à la sécurité évalué à USD 100 milliards, et alimenté par la demande croissante des pouvoirs publics, des entreprises et des ménages. Étant donné le rythme rapide auquel se poursuivent la mondialisation et le progrès technologique, l'économie de la sécurité devrait continuer de croître dans les années à venir. De nouvelles technologies d'identification et de surveillance, telles que la biométrie et l'identification par radiofréquences, seront mises en œuvre. La surveillance par satellite sera également appelée à jouer un rôle sans cesse plus important. Ces évolutions promettent d'avoir des répercussions économiques et sociales considérables à long terme. Pour les responsables politiques, l'enjeu est de trouver le moyen de répondre aux besoins évidents de renforcement de la sécurité sans entraver inutilement l'efficacité économique ou porter atteinte à la vie privée et autres droits démocratiques.

L'OCDE a publié en 2004 son premier rapport, intitulé *L'économie de la sécurité*, qui traite de ces questions. Il fait valoir que l'amélioration de la sécurité a un double coût : l'investissement qu'exige la mise en place des mécanismes de sécurité nécessaires, et l'impact indirect que peuvent avoir ces derniers sur le secteur ou sur l'ensemble de l'économie. Le renforcement de la sécurité peut par exemple se traduire par un allongement des délais de livraison ou causer des perturbations dans les filières d'approvisionnement internationales et les systèmes de livraison en flux tendus, dont le réglage est très délicat. Ces coûts frictionnels tendent à renchérir les transactions commerciales et à réduire les flux commerciaux. De même, le renforcement des contrôles exercés sur la circulation des personnes aux frontières peut entraîner des retards et nuire à l'efficacité. Les nouvelles technologies peuvent contribuer à réduire ces coûts, mais avoir aussi en retour des conséquences sur la protection des données et le respect de la vie privée. Une meilleure compréhension de la complexité de l'économie émergente de la sécurité est essentielle pour pouvoir prévoir comment et quand les pouvoirs publics doivent intervenir, ainsi que pour mettre en évidence les politiques à mener en priorité.



des recommandations quant aux mesures que pourraient prendre les gouvernements pour accroître sensiblement le niveau global des investissements publics et privés dans l'énergie, l'eau, les transports et les communications, et autres infrastructures matérielles.

Le Forum mondial de la science

www.oecd.org/sti/gsf
gsforum@oecd.org

Le Forum mondial de la science se consacre à la coopération internationale et formule des recommandations sur des grands dossiers et projets scientifiques. En 2004, son mandat a été prolongé de cinq ans, jusqu'en 2009. Ses activités en cours portent sur la sismologie, le calcul partagé, la neuroinformatique, la prévention des risques pour la société, les répercussions de l'interdisciplinarité croissante dans le domaine de la science, ou encore le déclin de l'intérêt chez les jeunes pour les études scientifiques. En février 2004, le Groupe de réflexion du Forum mondial de la science sur la radioastronomie et le spectre des radiofréquences a présenté des recommandations en vue d'harmoniser les progrès de la radioastronomie avec l'essor des télécommunications par satellite. En août 2004, le Forum a adopté une série de conclusions et de recommandations concernant les futurs grands projets et programmes d'astronomie.

Tirer le meilleur parti des TIC

www.oecd.org/tic
dsti.contact@oecd.org

L'expansion et l'arrivée à maturité des technologies de l'information et des communications (TIC) entraînent des changements dans l'ensemble des domaines de l'activité économique et sociale partout dans le monde. Dans les pays de l'OCDE, plus de 100 millions d'internautes bénéficient aujourd'hui d'une connexion haut débit permanente : aucune autre technologie de communication n'a sans doute jamais connu pareil essor. Dans tous les pays de l'OCDE, l'administration propose désormais des services en ligne, et dans beaucoup d'entre eux, la quasi-totalité des entreprises a accès à Internet. Les travaux de mesure de l'économie de l'information se poursuivent : l'édition 2005 de *Science, technologie et industrie – Tableau de bord de l'OCDE* présentera des données essentielles montrant les progrès des pays de l'OCDE sur la voie d'une économie davantage fondée sur le savoir. Pour sa part, l'édition 2004 des *Perspectives des technologies de l'information* fait le

Transport international sécurisé

www.oecd.org/sti/security-privacy
dsti.contact@oecd.org

Les attentats terroristes perpétrés dans de nombreux pays ont mis en évidence la nécessité de trouver des solutions à l'échelle mondiale pour améliorer la sûreté du transport international. Les moyens de vérifier de façon plus précise l'identité des voyageurs et d'échanger des informations en temps réel sont devenus deux domaines importants de la recherche et développement.

L'OCDE et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ont uni leurs forces pour améliorer la sécurité au passage des frontières sans porter atteinte à la vie privée, ni entraver le déplacement des personnes. Les spécialistes des deux Organisations ont élaboré à l'intention de tous leurs pays membres des orientations sur une infrastructure de technologies de l'information capable de transmettre des données en temps réel, notamment des identifiants biométriques intégrés aux documents de voyage. Ces travaux s'appuyaient sur les recommandations pratiques de l'OCDE en matière de protection de la vie privée et de sécurité de l'information, ainsi que sur les spécifications, normes et pratiques recommandées de l'OACI en ce qui concerne la facilitation.

point sur les dernières évolutions des TIC, leur utilisation dans les entreprises et l'effet stimulant considérable qu'elles exercent sur la croissance économique et le changement structurel. L'ouvrage aborde notamment la dynamique de la création d'emplois et les approvisionnements mondiaux en biens et services.

Les avancées technologiques et une saine concurrence permettent aux localités isolées de profiter désormais de services de télécommunications commercialement viables. En octobre 2004, le Portugal a accueilli un atelier de l'OCDE sur le développement de l'accès haut débit dans les zones rurales et excentrées.

Les brevets

Depuis dix ans, les demandes de brevets déposées auprès des principaux offices de brevets ont progressé de plus de 40 %. Pour les responsables politiques, la difficulté consiste à faire en sorte que les brevets stimulent l'innovation non seulement en conférant des droits exclusifs aux inventeurs, mais aussi en facilitant la diffusion des technologies. L'OCDE a mené des travaux approfondis pour les aider à atteindre ces deux objectifs.

Il faut disposer de bonnes informations pour pouvoir adopter les bonnes mesures. En collaboration avec d'autres producteurs et utilisateurs de données sur les brevets, l'OCDE a mis en place l'infrastructure nécessaire au calcul d'indicateurs fondés sur les brevets. Le site Internet de l'OCDE donne accès gratuitement à la base de données, aux rapports méthodologiques et au compendium de statistiques actualisées sur les brevets.

La recherche de solutions suppose une bonne compréhension du problème sous ses différents aspects. D'après une enquête menée en 2004 en collaboration avec le secteur des entreprises, l'augmentation des brevets résulte certes en partie d'investissements accrus dans la recherche et d'une plus grande créativité, mais aussi de l'adoption par les brevetés d'un comportement plus stratégique, de l'élargissement du champ des inventions brevetables et du renforcement des droits des titulaires de brevets. Ces thèmes sont approfondis dans les actes, publiés en 2004, d'une conférence de l'OCDE sur les droits de propriété intellectuelle, l'innovation et les performances économiques, et à laquelle ont participé plus d'une centaine de responsables du secteur privé, de chercheurs en économie et de responsables politiques.

Les travaux de l'OCDE en cours portent sur les mécanismes par lesquels les pouvoirs publics peuvent encourager la diffusion et l'exploitation des technologies brevetées. En 2004, deux ateliers ont été organisés avec les autorités chinoises pour mieux informer leurs responsables politiques de l'importance des droits de propriété intellectuelle et pour aider le pays à renforcer ses structures en la matière. Dans le domaine des biotechnologies, un projet de principes directeurs concernant les bonnes pratiques à adopter pour les licences sur les inventions génétiques a été achevé. Il sera publié début 2005 pour recueillir les commentaires du public. Des travaux connexes seront entrepris pour étudier de nouvelles approches permettant l'évaluation et l'exploitation de la propriété intellectuelle, par exemple au travers d'un élargissement des activités de cession de licences sur les technologies brevetées dans l'ensemble des économies de l'OCDE. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un effort plus vaste qui vise à mieux appréhender le rôle des actifs intellectuels dans la création de valeur au niveau des entreprises et des économies. Ils seront présentés aux ministres en 2006. La propriété intellectuelle, dont les brevets, constitue un élément clé, au même titre que d'autres actifs intellectuels comme le capital humain et l'investissement dans la recherche et développement.

www.oecd.org/sti/ipr
www.oecd.org/sti/ipr-statistics
dsti.contact@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?
 Plus de 14 % des brevets dans les pays de l'OCDE sont détenus par des entreprises originaires d'un pays différent de celui de l'inventeur.

La deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) aura lieu à Tunis en novembre 2005. Les travaux de l'OCDE sur les liens entre les TIC et la croissance économique, le développement social et les performances des entreprises fourniront un certain nombre d'arguments fondamentaux qui seront présentés lors de cette manifestation. Dans le cadre du SMSI, l'OCDE a coorganisé début 2005 deux réunions thématiques préparatoires sur les implications économiques et sociales des TIC, à Antigua en janvier, et sur la mesure de la société de l'information, à Genève en février.

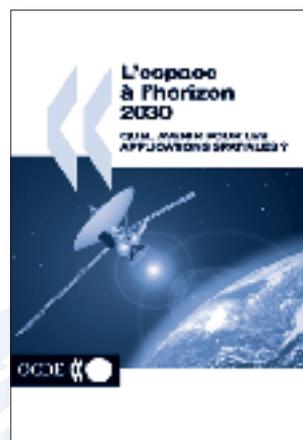
Les TIC offrent un certain nombre d'outils qui permettent aux administrations de mieux fonctionner. La publication de l'OCDE *L'administration électronique pour une meilleure administration*, qui sortira en 2005, expose une vision « multicanaux » de l'administration, où les ressources des TIC soutiennent à la fois la prestation de services, livrés ou non en ligne. Couplée à une utilisation responsable et à une protection suffisante des données, cette approche peut concrétiser les promesses d'une administration plus performante.

La diffusion par Internet a beaucoup évolué depuis les premières préoccupations au sujet de la fiscalité et du commerce électronique. C'est pourquoi l'OCDE étudie aussi la livraison par voie numérique de contenus tels que la musique ou les jeux en ligne, qui voient la convergence des technologies remettre en cause les structures marchandes et les cadres réglementaires établis. Force est de constater que le développement rapide des services Internet haut débit en connexion permanente de qualité transforme les secteurs à forte croissance qui distribuent des contenus numériques ou qui sont capables de le faire. Quatre études ont été consacrées aux contenus haut débit : elles portent sur l'édition scientifique, la musique, les jeux informatiques en ligne et les contenus de téléphonie mobile.

La confiance à l'égard de l'économie du numérique est essentielle pour améliorer l'efficacité et l'accès des utilisateurs aux services. Les pays de l'OCDE ont créé un groupe de réflexion pour travailler sur les problèmes que posent les messages électroniques non sollicités, ou « spam ». En septembre 2004, l'OCDE a lancé une « boîte à outils anti-spam », la première étape d'une action de plus grande envergure visant à aider les responsables politiques, les régulateurs et l'industrie à rétablir la confiance dans le courrier électronique et Internet (voir encadré p. 25).

Sécurité, vie privée et confiance en ligne

La confiance des utilisateurs dans les systèmes d'information et les réseaux constitue un élément important du développement de l'économie numérique et demeure une priorité stratégique du programme d'action de l'OCDE. Garantir la sécurité, ainsi que la protection de la vie privée et du consommateur, sont les trois piliers de la confiance de l'utilisateur dans le cyberspace. Les travaux menés en 2004 et 2005 ont pour finalité de faire en sorte que les pouvoirs publics, l'industrie et les utilisateurs des systèmes – entreprises ou particuliers – jouent leur rôle pour faire progresser la « culture de la sécurité » au niveau mondial, comme le préconisent les Lignes directrices de l'OCDE régissant la sécurité des systèmes et réseaux d'information publiées en 2002. Un premier recensement des initiatives prises dans les pays membres pour mettre en œuvre ces Lignes directrices, ainsi qu'un rapport sur les dispositifs juridiques et réglementaires encadrant l'authentification et les signatures électroniques, ont été publiés en août 2004. L'OCDE continue également d'actualiser son site Internet « culture de la sécurité » qui propose des outils pratiques, ainsi que d'autres ressources en ligne dont disposent les pays membres, pour aider les pouvoirs publics, les entreprises et le public à comprendre les risques et responsabilités en jeu. Les travaux se poursuivront en 2005, notamment en direction des économies non membres. ■



Ce rapport explore l'évolution du secteur spatial dans les trois prochaines décennies, et traite de ses applications militaires, civiles et commerciales, ainsi que des avancées technologiques.

www.oecd.org/sti/security-privacy
www.oecd.org/sti/cultureofsecurity
dsti.contact@oecd.org



Industrie

www.oecd.org/sti/industry-issues
dsti.contact@oecd.org

L'amélioration des performances et de la compétitivité de l'industrie est l'une des grandes priorités des gouvernements des pays membres de l'OCDE. Toutefois son environnement a évolué, et ce phénomène a des conséquences pour les politiques industrielles. La rapidité des progrès technologiques, la mondialisation et le renforcement de la concurrence sont autant de facteurs qui modifient le cadre dans lequel doivent opérer les entreprises.

L'OCDE collecte des statistiques et élabore des indicateurs pour suivre les évolutions des structures, des performances et de la productivité industrielles. Elle analyse le comportement des grandes entreprises et des multinationales et évalue les défis auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME). Elle étudie le passage d'une économie manufacturière à une économie de services au niveau national et mondial, ainsi que la nécessité de trouver de nouvelles solutions politiques. Elle examine aussi les performances et les problèmes dans certains secteurs d'activité comme la sidérurgie, la construction navale et le tourisme.

Industrie et croissance

www.oecd.org/sti/micro-policies
dsti.contact@oecd.org

Tous les pays accordent une grande priorité à la compétitivité et à la productivité de leurs industries et de leurs entreprises, ainsi qu'à leurs contributions à la croissance économique et à la création d'emplois. Dans un marché de plus en plus mondialisé, qui se caractérise par la rapidité des progrès technologiques et l'émergence de nouveaux concurrents, les pays de l'OCDE s'efforcent de restructurer leurs économies en privilégiant les activités à forte valeur ajoutée et intensité de savoir. Les travaux en cours sur les micropolitiques en faveur de la croissance et de la productivité font appel à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs afin d'identifier les approches efficaces qui permettront de jeter les bases d'une réforme des politiques.

Les examens par les pairs des performances nationales dans certains domaines d'action complètent le travail d'évaluation comparative. En 2004, une série de recommandations pour l'action a été adoptée pour le capital risque. Elles préconisent l'allègement des



(De gauche à droite)

Le Professeur suisse aux Universités de Fribourg et de Genève, Paul Dembinski ; le Directeur du management, CNUCED Victor Busuttill ; le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Herwig Schlögl ; et le président du Réseau universitaire international de Genève (RUIG), Jean-Marie Dufour, lors de la signature d'un protocole d'accord entre le RUIG, l'OCDE et la CNUCED concernant le financement par le RUIG du projet commun sur le rôle des PME dans les chaînes internationales de valeur.

restrictions quantitatives applicables aux investisseurs institutionnels et le recours à des programmes de financement public pour lever les capitaux privés. Des examens par les pairs ont été menés sur des politiques destinées à valoriser le capital humain et à tirer parti du potentiel qu'il offre. Il s'agit notamment de former les travailleurs très qualifiés pour répondre aux besoins futurs de l'industrie. Le Canada, la Finlande et la Suède ont fait l'objet de ce type d'examens en 2004. Les résultats donnent à penser

Favoriser l'entrepreneuriat

www.oecd.org/cfe-fr
cfe.contact@oecd.org

Encourager l'entrepreneuriat est un sujet qui figure désormais en bonne place dans les programmes d'action des responsables politiques des pays industrialisés avancés comme des économies émergentes ou en développement. En juillet 2004, l'OCDE a créé le Centre pour l'entrepreneuriat, les petites et moyennes entreprises et le développement local (CFE). Celui-ci recueille les connaissances spécialisées de l'OCDE sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat, ainsi que sa grande expérience du développement économique et de la création d'emplois au niveau local. Il constitue ainsi un « guichet unique » pour les travaux menés par l'OCDE dans ces domaines. Le Centre a pour vocation de favoriser l'avènement d'une société entrepreneuriale capable de saisir les opportunités offertes par la mondialisation et d'innover pour promouvoir une croissance durable, un développement intégré ainsi que la cohésion sociale.



Suite à la deuxième Conférence ministérielle de l'OCDE sur les PME, qui s'est tenue à Istanbul en juin 2004, et à la Déclaration ministérielle d'Istanbul, le CFE a entrepris en 2005 un certain nombre d'activités. Elles s'inscrivent dans le cadre du Processus de Bologne, lequel encourage le dialogue et la coopération entre les économies membres et non membres de l'OCDE sur les politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat. En 2005, des études ont été engagées pour examiner le rôle de plus petites entreprises au sein de chaînes de valeur mondiales dans certains secteurs et services. Un autre projet a été lancé pour élaborer un manuel d'évaluation des politiques axées sur les PME et l'entrepreneuriat.

Le dialogue sur le financement des PME s'est poursuivi avec les responsables politiques pour recenser des solutions innovantes facilitant l'accès au capital. Les conclusions et les recommandations formulées dans l'étude seront examinées lors d'une conférence de l'OCDE organisée par le Brésil, début 2006. Par ailleurs, des travaux ont été engagés pour améliorer la qualité et augmenter le volume de statistiques portant sur les PME et l'entrepreneuriat. Le CFE a notamment mené une enquête pour élaborer des « indicateurs des politiques de l'entrepreneuriat ». Un nouveau projet relatif à l'intégration des questions d'emploi, de compétences et de développement économique a également été lancé. Cette initiative de grande envergure étudie l'expérience de dix pays de manière à trouver des moyens efficaces pour coordonner les politiques du marché du travail et les stratégies de développement économique, ces deux éléments étant indispensables pour concrétiser un potentiel de développement local. Un grand projet sur l'amélioration des compétences des travailleurs peu qualifiés s'est achevé. Il a permis de recenser des mesures d'incitation essentielles pour qu'employeurs et salariés investissent dans les talents, quelle que soit la catégorie de travailleurs. Par ailleurs, les résultats d'une analyse menée sur les moyens de développer l'esprit d'entreprise chez les personnes diplômées et chez les jeunes seront examinés lors d'une conférence qui se tiendra en Italie en juin 2005. Cet examen permettra d'assurer et d'évaluer au mieux la formation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur.

que les gouvernements devraient, parmi d'autres mesures, développer la formation en entreprise par le biais de formules de cofinancement et alléger la fiscalité qui dissuade les femmes qualifiées de travailler. D'autres examens par les pairs porteront sur les mesures propres à faciliter la diffusion des technologies de l'information et des communications dans les entreprises et sur la marche à suivre pour instaurer des partenariats public-privé efficaces dans le domaine de la recherche.

Performance des services

www.oecd.org/sti/service-sector
www.dsti.contact@oecd.org

Le secteur des services représente 70 % du produit intérieur brut total, voire davantage, dans la plupart des pays de l'OCDE. En 2004, les travaux se sont poursuivis dans le cadre

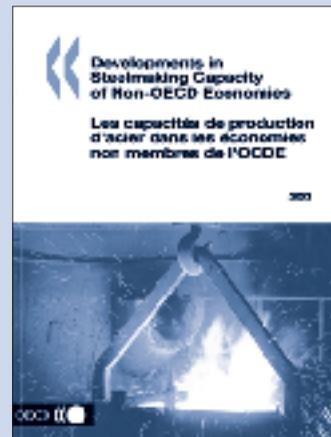
La construction navale et l'acier

www.oecd.org/sti/shipbuilding
www.oecd.org/sti/steel
wolfgang.hubner@oecd.org

La sidérurgie et la construction navale ont, depuis des décennies, largement bénéficié de subventions et d'autres types d'aides publiques. Toutefois, il est de plus en plus reconnu que ces aides sont contre-productives et sources de distorsions considérables sur les marchés mondiaux. En 2002, les gouvernements des principales zones de production sont convenus de s'efforcer de limiter la plupart des aides accordées à ces deux industries, en négociant des accords contraignants qui complèteraient, ou même dépasseraient le cadre des règles en vigueur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'OCDE s'emploie actuellement avec les parties concernées à faire avancer les discussions dans ces deux secteurs. Ces discussions sont menées avec les pays de l'OCDE et les principaux pays producteurs non membres de l'OCDE qui assurent ensemble plus de 95 % de la production mondiale.

Les économies qui participent à ces discussions reconnaissent de manière générale qu'un nouvel accord sur **la construction navale** devrait fortement freiner le recours aux subventions, voire à d'autres mesures d'aide. Cet accord devrait aussi être étayé par des mesures correctrices appropriées et un processus efficace de règlement des différends. Il n'y a toutefois pas de consensus sur le point de savoir si l'accord devrait aussi prévoir une discipline de prix équivalente à celle figurant dans l'accord antidumping de l'OMC. L'OCDE a créé en 2002 un Groupe spécial de négociation, pour rédiger un nouvel Accord sur la construction navale. Fin 2004, les négociations avaient permis le passage de l'analyse des différents problèmes à celui de l'examen du libellé juridique de certains éléments de l'accord. Les négociations devraient se conclure d'ici fin 2005.

Les travaux sur les négociations avancées d'un accord sur **l'acier** ont été menés à bien au milieu de 2004. Les parties s'accordent dans l'ensemble à dire que toutes les subventions spécifiques à l'industrie sidérurgique devraient être interdites, mais qu'il faudrait prévoir un nombre limité d'exceptions générales. Toutefois les parties n'ont pas pu s'entendre sur la portée de ces exceptions. Un consensus s'est aussi dégagé sur le fait que les économies en développement devraient pouvoir bénéficier, dans certaines conditions, d'un traitement préférentiel. Mais des divergences subsistent sur les modalités d'octroi de ce traitement. Avant d'aller plus loin, le Groupe à haut niveau qui supervise le processus a décidé, en juin 2004, qu'il serait souhaitable pour les parties de se concerter pour déterminer les possibilités de poursuivre les négociations. Le Groupe est convenu de se réunir au second semestre de 2005 pour définir la marche à suivre.



LE SAVIEZ-VOUS ?
 Les négociations menées par l'OCDE dans les secteurs de la construction navale et de l'acier ont véritablement une dimension mondiale.

d'un projet biennal sur « Renforcer la performance de l'économie de services ». Les études menées jusqu'ici montrent que la croissance économique globale et la prospérité dépendent de l'adoption de mesures capables d'améliorer la productivité et de créer de nouveaux emplois dans les secteurs de services. Cette création d'emplois constitue actuellement un défi puisque les nouvelles technologies et l'ouverture des marchés permettent aux entreprises de renforcer leur compétitivité en délocalisant les activités de services au niveau international. Le projet, qui sera présenté aux ministres de l'OCDE en 2005, identifie les grandes tendances de l'évolution du secteur des services, l'ensemble des obstacles économiques à la réforme de ce secteur, la composante échanges et le rôle de la technologie et de l'innovation. L'un des aspects essentiels de ce travail consiste à repérer les politiques les plus efficaces qui peuvent être adoptées par les pays de l'OCDE à partir des données statistiques les plus récentes et des enseignements tirés des réussites mises en lumière dans les études de cas. L'analyse de l'économie des services est cruciale pour les futures études que mène l'OCDE sur l'ensemble de la question de la mondialisation et de l'ajustement structurel.



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Herwig Schlögl et le Directeur du Commerce à la Commission européenne, Ian Wilkinson lors d'une réunion à haut niveau sur l'acier en juin 2004.

Encourager l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est essentiel au bon fonctionnement des économies de marché. Le Centre pour l'entrepreneuriat rassemble 20 ans d'expérience de l'OCDE dans le domaine du développement économique local et de l'emploi, ainsi que des PME. Il permet de tirer parti des synergies entre ces deux domaines (voir encadré p. 32).

En 2004, le Centre a notamment travaillé sur les mesures à prendre pour favoriser l'entrepreneuriat féminin, l'inclusion sociale au niveau local, l'amélioration des compétences des travailleurs peu qualifiés et l'intégration des immigrants au marché du travail. Il a aussi étudié le rôle des agences de développement local dans le renouvellement du tissu économique local et les liens entre investissement étranger et développement local.

www.oecd.org/cfe-fr
cfe.contact@oecd.org

Actifs intellectuels

Les responsables politiques s'intéressent de plus en plus au rôle des actifs intellectuels dans les performances des entreprises. Des éléments incorporels, comme la recherche et développement, les secrets commerciaux, les marques et le capital organisationnel représentent désormais les clés de la compétitivité. L'OCDE s'emploie à améliorer la mesure et l'évaluation de ces actifs, le report d'informations à ce sujet. Elle analyse également l'impact de ces actifs sur les performances des entreprises et de l'économie. Enfin, l'importance stratégique de ces actifs étant mieux reconnue, la protection et la prévention de leur exploitation illégale figure au rang des priorités politiques.

En octobre 2004, un Forum sur la performance des entreprises et les actifs intellectuels a réuni 80 participants des milieux de l'industrie, gouvernemental et universitaire, pour étudier les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle et aux performances industrielles, notamment les effets des actifs incorporels sur l'innovation et la comptabilité des entreprises. ■

www.oecd.org/sti/pr
dsti.contact@oecd.org

— Emploi, cohésion sociale et environnement

Emploi et cohésion sociale

www.oecd.org/els-fr
els.contact@oecd.org

Un chômage élevé, l'exclusion et la pauvreté mettent à mal le tissu social et peuvent aussi fragiliser l'économie. L'OCDE aide les gouvernements à trouver comment stimuler l'emploi et améliorer le bien-être social en réformant le marché du travail, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, mais aussi en adaptant les systèmes sociaux au vieillissement de la société et en veillant à ce que les enfants prennent le meilleur départ possible dans la vie.

L'OCDE étudie les structures d'emploi et de revenu dans différents pays et examine comment et pourquoi les personnes passent d'un emploi à un autre et se déplacent d'un pays à l'autre. L'Organisation analyse également comment la technologie influence les travailleurs, et cherche à promouvoir des investissements suffisants dans le capital humain et dans la formation.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Dans les pays de l'OCDE,
près de 10 % de la population
vit dans un foyer où personne
n'a d'emploi.

Des politiques de l'emploi efficaces

www.oecd.org/els/perspectivesemploi
employment.contact@oecd.org

Si le marché du travail se redresse, il reste encore beaucoup à faire dans l'ensemble de la zone OCDE. Plus d'un tiers des personnes d'âge actif n'ont pas d'emploi et près de 10 % de la population de la zone OCDE vit dans des foyers où personne ne travaille. Cette situation a un coût, à la fois sur le plan social et sur le plan économique. Parmi les personnes qui n'ont pas d'emploi, les deux tiers souhaiteraient travailler. En outre, dans de nombreux pays membres, le chômage pèse lourd sur les finances publiques car les personnes d'âge actif concernées perçoivent le plus souvent des prestations – allocations chômage, prestations d'invalidité, de cessation anticipée d'activité ou autres. Le vieillissement de la



(De gauche à droite)
Le sous-secrétaire d'État permanent
finlandais des Finances,
Juhani Turunen ; la ministre finlandaise
des Services sociaux et de la Santé,
Liisa Hyssälä ; et le président du Conseil
des conseillers économiques
des États-Unis et du Comité de politique
économique de l'OCDE,
N. Gregory Mankiw, lors de la réunion
ministérielle en mai 2004.

population exerce une pression supplémentaire sur le taux d'emploi qui doit augmenter. Si rien n'est fait dans les prochaines années, le vieillissement démographique limitera les ressources disponibles en main-d'œuvre, ce qui aura des conséquences négatives pour la croissance économique et la prospérité.

Les travaux sur l'emploi en 2004 visaient essentiellement une réévaluation des recommandations faites sur les politiques formulées dans la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Cette réévaluation a été sollicitée par les ministres de l'Emploi des pays de l'OCDE en 2003 et s'est effectuée à la lumière du vieillissement de la population et des mutations structurelles. Dans l'édition 2004 de la publication annuelle des *Perspectives de l'emploi*, l'OCDE appelle les gouvernements à conjuguer les stratégies pour

LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, l'âge effectif de la retraite est de 61,4 ans pour les femmes et de 63,3 ans pour les hommes.

Migrations internationales

Attirer davantage de migrants dans les pays de l'OCDE peut être un élément de la solution au problème du vieillissement de la population, mais cela pose immédiatement la question de leur intégration dans les pays d'accueil. Dans la mesure où les flux migratoires vont probablement augmenter dans les années à venir, l'OCDE a commencé à examiner en 2004 comment les pays d'accueil peuvent aider les immigrés à s'intégrer sur le marché du travail. La Suède, l'Allemagne et l'Australie ont fait l'objet d'un examen en 2004, et la situation de la France, du Danemark et de l'Italie sera étudiée en 2005. On cherchera à voir si, au fil du temps, les immigrés tendent à se retrouver dans les mêmes situations sur le marché du travail que la population du pays d'accueil. L'intégration sur le marché du travail ne garantit pas nécessairement l'intégration sociale, mais c'est assurément un facteur déterminant de la capacité d'un immigré à fonctionner comme un citoyen autonome dans le pays d'accueil. Il s'agit là aussi d'un élément indispensable pour à la fois faire accepter l'immigration par la population du pays d'accueil et inscrire la politique migratoire dans le long terme.

L'examen consacré à la Suède montre que ce pays accueille aujourd'hui davantage de migrants ayant quitté leur pays pour des raisons humanitaires, et que ce groupe est plus lent à s'intégrer que les migrants dont les motivations sont économiques.

La crise économique que la Suède a traversée au début des années 90 a été particulièrement dure pour les immigrés et il a été plus difficile pour eux de retrouver du travail lorsque l'économie a redémarré. Les pouvoirs publics doivent trouver comment encourager un plus grand nombre d'immigrés à profiter des formations professionnelles et en langue. La Suède doit aussi étendre et simplifier la reconnaissance des qualifications obtenues dans d'autres pays. L'expérience professionnelle est fondamentale. Or, la discrimination est un problème, et des programmes destinés à encourager l'acceptation de la diversité semblent indispensables. Il y a néanmoins des signes positifs : les personnes d'origine immigrée gagnent presque autant que les Suédois d'origine, à niveau d'éducation comparable. En outre, les immigrés qui ont acquis la maîtrise du suédois tendent à avoir accès aux mêmes emplois et aux mêmes salaires, indépendamment de leur origine. Qui plus est, les immigrés semblent sortir plus aisément du réseau des agences d'intérim pour accéder à d'autres emplois que la population du pays. Les pénuries de main-d'œuvre pourront résoudre le problème de l'intégration à moyen terme, mais une meilleure intégration sur le marché du travail aujourd'hui faciliterait une meilleure utilisation des ressources humaines pour demain.

www.oecd.org/migrations
migration.contact@oecd.org



Ce rapport annuel analyse les tendances récentes des mouvements et des politiques migratoires dans la zone OCDE et au-delà. Une attention particulière est accordée au nombre croissant de migrants de Chine et de Russie.

l'emploi avec d'autres objectifs sociaux, comme la lutte contre la pauvreté. Elle les invite aussi à réfléchir aux moyens d'encourager la formation tout au long de la vie et d'aider les travailleurs à améliorer leurs compétences.

Dans le cadre de la réévaluation de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, l'édition 2005 des *Perspectives de l'emploi* examinera les politiques susceptibles d'augmenter les chances des demandeurs d'emploi et autres bénéficiaires de prestations de trouver un emploi. De façon générale, les politiques capables à la fois d'assurer des ressources suffisantes aux demandeurs d'emploi et de les inciter fortement à travailler sont à préconiser. Par ailleurs, on s'interrogera sur un autre aspect important, à savoir les moyens d'adapter la politique de l'emploi aux besoins du marché du travail local et de réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre, comme le prix élevé des logements. Il sera ainsi plus facile pour les personnes de s'établir dans des régions où des emplois existent.



(De gauche à droite)

Le ministre des Affaires économiques et du Travail autrichien, Martin Bartenstein, et le ministre du Commerce australien, Mark Vaile, lors de la réunion de l'OCDE au niveau des ministres.

Favoriser l'emploi des jeunes

www.oecd.org/emploi

employment.contact@oecd.org

Améliorer les perspectives d'emploi des catégories sous-représentées, et notamment des jeunes, est une des grandes composantes du défi de l'emploi. Le chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) atteint encore des niveaux à deux chiffres dans deux pays de l'OCDE sur trois. En outre, 15 % de ces jeunes ne sont ni à l'école, ni sur le marché du travail. Or, il est d'autant plus important de les intégrer sur le marché du travail que le rapport des personnes âgées sur le reste de la population augmente. Une nouvelle série d'examen des politiques de l'emploi dans les pays de l'OCDE, qui commencera en 2005, étudiera les mesures à prendre pour que les jeunes aient les compétences requises, et que celles-ci soient effectivement mises à profit sur le marché du travail.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Deux actifs sur trois sans emploi ont moins de 24 ans ou plus de 55 ans.

Concilier travail et vie de famille

www.oecd.org/els/social/famille

social.contact@oecd.org

Près d'un enfant sur huit (12 %), dans les pays de l'OCDE, vit dans une pauvreté relative, et les travaux de l'OCDE montrent que le taux de pauvreté chez les enfants continue de croître. Cette situation reflète une dégradation à long terme du niveau relatif des revenus des familles avec enfants. Pour y faire face, certains pays se sont fixés des objectifs spécifiques concernant la pauvreté des enfants. L'une des façons efficaces de faire reculer la pauvreté chez les enfants est d'augmenter l'emploi des mères. Mais la difficulté de concilier activité professionnelle et vie familiale se traduit à la fois par des taux d'emploi et de natalité faibles – un autre aspect sur lequel l'OCDE travaille actuellement. Cette situation complique à son tour la question du financement durable des systèmes de retraite.

La série de l'OCDE *Bébés et employeurs*, consacrée à l'examen de l'articulation entre travail et vie de famille dans un certain nombre de pays, constate que les parents doivent trop souvent choisir entre poursuivre une carrière professionnelle et s'occuper de leurs enfants. Un troisième rapport, consacré à la Nouvelle-Zélande, au Portugal et à la Suisse, a été publié dans cette série en 2004, ce qui porte à neuf le nombre total de pays examinés jusqu'à présent. Un quatrième volume est en cours de préparation, et paraîtra en 2005. Il porte sur le Canada, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.



Vieillesse démographique, pensions et emploi

www.oecd.org/els/employment/olderworkers
olderworkers.contact@oecd.org

D'ici quelques décennies, le nombre de personnes âgées ou de jeunes sera supérieur à celui des actifs dans tous les pays de l'OCDE, et notre dispositif actuel de financement des pensions et des cessations anticipées d'activité ne pourra plus fonctionner. L'équilibre démographique des pays de l'OCDE se modifie, il faut donc redoubler d'efforts pour encourager les personnes plus âgées à continuer de travailler, au moins jusqu'à l'âge officiel de la retraite. La réforme des pensions représente un élément majeur. Un nouveau

L'individu dans la société

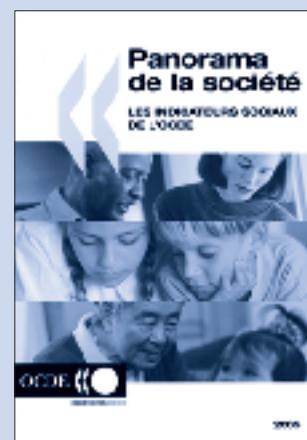
www.oecd.org/els/social-fr
social.contact@oecd.org

Procurer du travail aux chômeurs et aider les personnes défavorisées à acquérir les compétences qui leur permettront d'être mieux payées sont les moyens les plus sûrs de concilier progrès économique et progrès social. Promouvoir l'emploi est également essentiel pour faire face au vieillissement de la population et aux défis que cela implique en termes de financement de la protection sociale. Il s'agit, notamment, d'encourager davantage de femmes à avoir une activité rémunérée sur le marché du travail, de retarder l'âge auquel les personnes cessent effectivement de travailler et de réformer les programmes sociaux.

Concevoir des systèmes de revenus garantis qui permettent à la fois d'encourager l'emploi et de réduire la pauvreté confronte les gouvernements à des choix difficiles. Les allocations chômage et autres prestations sociales peuvent empêcher les personnes sans emploi de tomber dans la pauvreté. Mais si ces prestations sont plus généreuses que le revenu du travail que ces personnes peuvent espérer percevoir, elles réduiront l'incitation à travailler. Cependant, si ces prestations sont rendues moins généreuses pour encourager la prise d'un emploi, des familles risquent d'être exposées à une réelle détresse. De nombreux pays de l'OCDE se trouvent dans une situation inconfortable : ils ne parviennent pas à réaliser ces deux objectifs en même temps : dans plusieurs pays de l'OCDE, la suppression des prestations au-delà d'un certain niveau de revenu entraîne un risque élevé de dépendance à l'égard des prestations et du chômage de longue durée, tandis que les prestations de dernier recours ne sont pas suffisamment généreuses pour éviter la pauvreté.

Tout un ensemble de mesures doivent être mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Il faut, notamment, poursuivre l'effort mené pour insérer les bénéficiaires de prestations sur le marché du travail, mais aussi prendre des mesures pour « rendre le travail rémunérateur » et pour que les dispositifs sociaux en faveur des personnes dont la capacité de travail est réduite soient plus efficaces.

Maintenir un taux de pauvreté faible et un taux d'emploi élevé était l'un des grands thèmes que les ministres des Affaires sociales des pays de l'OCDE ont abordé lors de la réunion qui s'est tenue début avril 2005. Certains signes sont encourageants : dans certains pays, le mouvement continu du creusement des écarts de revenu observé depuis plusieurs décennies a pris fin, et ce sont souvent les pays dans lesquels la réforme des systèmes de protection sociale est allée le plus loin et le plus vite. Mais les taux de pauvreté restent élevés et certaines des réformes les plus difficiles n'ont pas encore été engagées. Les ministres se sont aussi demandés si les pouvoirs publics étaient toujours les mieux placés pour financer et offrir une protection sociale. Les employeurs, les syndicats ou le secteur privé et à but non lucratif pourraient peut-être compléter utilement leur action. Deux publications ont été préparées pour servir de support aux débats des ministres, à savoir *Accroître les chances de chacun : Pour une politique sociale active au bénéfice de tous*, et l'édition 2005 de la publication bisannuelle intitulée *Panorama de la société*.



Cette édition traite notamment de la démographie, des familles, de l'emploi, des mères de famille en activité, de la pauvreté, des dépenses sociales et de santé.

projet de l'OCDE consacré au suivi de la réforme des pensions, à paraître en 2005, montre que certains pays ont beaucoup progressé et ont instauré un nouvel équilibre, davantage viable, entre les générations. Ce nouvel équilibre permettra d'offrir aux retraités une pension décente à un coût raisonnable pour la population d'âge actif. Toutefois, dans d'autres pays, les réformes doivent se poursuivre.

Mais la seule réforme des pensions ne suffira pas. Les systèmes de sécurité sociale offrent souvent des voies de sortie anticipée du marché du travail, comme les prestations accordées pour la maladie de longue durée. En outre, les travailleurs plus âgés sont souvent victimes de discriminations dans le monde du travail. Ils n'ont pas les compétences recherchées par les employeurs, ou se trouvent confrontés à de mauvaises conditions de travail. L'OCDE examine actuellement ces questions dans sa série intitulée *Viellissement et politiques de l'emploi*. Huit examens nationaux ont été publiés en 2004, ce qui porte à 12 le nombre des examens publiés jusqu'à présent. La série complète couvrira 21 pays membres. Les principaux enseignements à tirer de ces examens feront l'objet d'un Forum à haut niveau qui se tiendra à Bruxelles en 2005.



Prestations, revenus et pauvreté

www.oecd.org/els/social-fr
social.contact@oecd.org

Le fossé entre les riches et les pauvres s'est élargi dans les pays de l'OCDE au cours de la seconde moitié des années 1990, et cette tendance se poursuit sur le long terme. Pour corriger cette situation, les pays doivent soit encourager un plus grand nombre de personnes à travailler, soit modifier leurs systèmes de prestations. Tel sera l'un des grands thèmes de la réunion des ministres des Affaires sociales des pays de l'OCDE qui se tiendra en 2005 (voir encadré p. 38). En 2004, l'OCDE a remis à jour sa série *Prestations et salaires*, qui montre comment les systèmes fiscaux et de prestations interagissent et influent sur les différents types de ménages et de situations familiales en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et les incitations à travailler. Les informations relatives à la distribution des revenus et à la pauvreté ont aussi été actualisées et étendues à un plus grand nombre de pays de l'OCDE.

Migrations internationales

www.oecd.org/migrations
migration.contact@oecd.org

Plusieurs pays de l'OCDE enregistrent actuellement une hausse de leurs flux migratoires. La publication *Tendances des migrations internationales* montre qu'une partie de ces flux migratoires reste liée au regroupement familial, à la pénurie de main-d'œuvre persistante et aux conséquences du vieillissement de la population. L'OCDE réalise actuellement des études de cas approfondies sur l'intégration des immigrants sur le marché du travail (voir encadré p. 36).

Valoriser le capital humain

www.oecd.org/edu/adultlearning
abrar.hasan@oecd.org

Poursuivre une formation à l'âge adulte après avoir suivi un cursus scolaire classique valorise non seulement le capital humain, mais a aussi un impact positif considérable sur la productivité, la hausse des salaires et les opportunités professionnelles qui s'offrent aux individus. L'étude thématique de l'OCDE consacrée à la formation des adultes, à paraître en 2005, examine les politiques menées dans 17 pays de l'OCDE pour encourager l'investissement dans la formation des adultes et pour lutter contre les inégalités dans l'accès à la formation. Il apparaît que les personnes peu qualifiées sont les plus vulnérables face aux difficultés d'accès à la formation. En effet, au Danemark, les personnes ayant un niveau de formation supérieure sont deux fois plus susceptibles que les autres de bénéficier d'une formation à l'âge adulte. Tandis qu'en Espagne, où l'écart est le plus marqué, les personnes ayant un niveau d'enseignement supérieur sont 12 fois plus susceptibles que les personnes peu qualifiées d'avoir accès à une formation ultérieure. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?
Dans les pays de l'OCDE,
le taux de natalité est tombé
de 2,7 enfants par femme en 1970
à 1,6 enfant par femme en 2002.

Éducation

www.oecd.org/enseignement

barry.mcgaw@oecd.org

bernard.hugonnier@oecd.org

L'enseignement joue de plus en plus un rôle clé dans la réussite des personnes et des nations, et ce, en raison de l'évolution de la situation économique et sociale. Ce poste représente d'ailleurs une part considérable des dépenses dans tous les pays. Toute la difficulté pour les gouvernements est de faire en sorte que les possibilités de formation proposées répondent aux besoins d'une société fondée sur le savoir en constante mutation.

L'OCDE aide les pays membres à assurer une formation de qualité pour tous qui contribue à l'épanouissement personnel, à une croissance économique durable et à la cohésion sociale. En 2004, les ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE se sont réunis à Dublin afin de débattre des moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité et l'équité de leurs systèmes éducatifs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les pays de l'OCDE affectent en moyenne 12,7 % de leurs dépenses publiques à l'éducation.

Tirer le meilleur parti de l'éducation

www.oecd.org/edu/competences

www.oecd.org/edumin2004-fr

andreas.schleicher@oecd.org

Les gouvernements doivent être informés pour pouvoir prendre les décisions concernant leurs systèmes éducatifs. L'édition annuelle de *Regards sur l'éducation* offre les éléments statistiques permettant aux pays les plus avancés de débattre des politiques et de prendre des décisions. Le rapport de 2004 souligne les facteurs qui influent sur l'offre future de personnel qualifié et sur la corrélation entre le niveau de formation, l'emploi et la rémunération. En outre, l'édition 2004 examine pour la première fois comment la répartition des pouvoirs de décision entre les établissements scolaires d'une part et les autorités locales, régionales et nationales d'autre part, a évolué face aux exigences, à savoir, une plus grande efficacité et adaptation aux besoins des populations locales, l'innovation et l'amélioration du niveau de qualité.

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) procède régulièrement à une évaluation des acquis des jeunes de 15 ans dans les pays de l'OCDE. En 2004, *Apprendre aujourd'hui, réussir demain* diffusait les tout derniers résultats des performances en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (voir encadré p. 41). Lors de leur réunion à Dublin en mars 2004, les ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE ont porté leur attention sur les politiques visant à améliorer le niveau de performances des élèves et sur les questions d'équité en s'appuyant sur les derniers résultats du PISA.



Les ministres de l'Éducation des pays membres de l'OCDE se sont réunis à Dublin les 18 et 19 mars 2004 pour débattre des moyens d'améliorer la qualité et l'équité de leurs systèmes d'enseignement.

Mesurer les performances : les conclusions du PISA

Les établissements scolaires parviennent-ils vraiment à doter les jeunes d'une base solide de connaissances et de savoir-faire qui les armera pour la vie et pour la formation continue ? Le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) offre la méthode la plus exhaustive et la plus rigoureuse pour comparer à l'échelle internationale les systèmes éducatifs des différents pays. Il suggère également à ces pays des moyens d'améliorer leur efficacité.

La deuxième étude du PISA, dont les résultats ont été publiés en 2004, a révélé que la Finlande avait encore amélioré ses performances en mathématiques et en science depuis sa première évaluation en 2000. Ce résultat lui a permis d'arriver au même niveau que les pays d'Asie auparavant inégalés, tout en préservant sa première place en compréhension de l'écrit. En Pologne, à la suite d'une importante réforme du système éducatif en 1999, les élèves dont les résultats étaient relativement faibles ont nettement progressé, relevant ainsi le niveau général des performances. La République tchèque, la Belgique et l'Allemagne ont réalisé de faibles progrès qui méritent néanmoins d'être signalés.

Cela dit, le PISA ne se contente pas d'examiner la position relative des pays en mathématiques, en sciences et en compréhension de l'écrit. Il étudie aussi un éventail plus large de résultats de l'enseignement, notamment la motivation des élèves à apprendre, les opinions qu'ils ont d'eux-mêmes et leur stratégie de formation. Il analyse les écarts de performances entre les garçons et les filles ainsi qu'entre les différents groupes socio-économiques. Le PISA met avant tout en lumière les pays qui obtiennent de très bons résultats, tout en assurant une répartition équitable des possibilités de formation.

Le PISA montre que la réussite est associée à un environnement pédagogique positif et axé sur les résultats. Nombre des pays qui arrivent en bonne place dans le PISA s'emploient à atteindre cet objectif depuis des années. Ils ont réorienté leurs politiques et pratiques éducatives, abandonnant peu à peu la maîtrise pure et simple des ressources, des structures et des contenus au profit de la gestion des acquis. Ils ont fixé des objectifs éducatifs clairs et ont évalué de façon systématique si ces objectifs avaient été atteints. Dans ces pays, les établissements scolaires jouissent en général d'une plus grande autonomie, mais ils sont aussi davantage appelés à rendre compte de leurs résultats. Ils ont rarement la possibilité de faire redoubler les élèves dont les résultats sont médiocres ou de les transférer ailleurs, alors que cette pratique est courante dans beaucoup des pays dont les performances sont plus faibles.

Les pays dont les systèmes éducatifs sont relativement moins efficaces sont confrontés au défi de mettre à profit ces connaissances, pour aider les élèves à mieux apprendre, les professeurs à mieux enseigner et les établissements scolaires à être plus performants.

Les prochaines évaluations du PISA, en 2006 et 2009, permettront aux pays de suivre les progrès qu'ils ont accomplis dans la réalisation des grands objectifs en matière de formation. Elles aideront aussi à expliquer comment les ressources, les politiques et les pratiques scolaires interfèrent avec le milieu d'origine et influent sur les performances des élèves.

www.pisa.oecd.org
andreas.schleicher@oecd.org



Cet ouvrage présente les derniers résultats du cycle d'évaluation du PISA. Cette année, l'étude est axée sur les mathématiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?
À l'âge de 15 ans, les filles lisent en général davantage que les garçons.

L'enseignement scolaire doit donner les bases qui permettront aux adultes de continuer à apprendre et à se former tout au long de leur vie. *Completing the Foundation for Lifelong Learning, an OECD Survey of Upper Secondary Schools* présente des données comparables à l'échelle internationale sur les établissements d'enseignement secondaire du deuxième cycle. Cet ouvrage apporte également des précisions sur leur mode de gestion et de financement, ainsi que sur la stratégie qu'ils mettent en œuvre pour garantir leur qualité.

L'OCDE passe également en revue les systèmes éducatifs dans les différents pays afin d'analyser les raisons de leurs bonnes ou mauvaises performances. Parmi les pays examinés en 2004 figurent le Danemark, l'Irlande, la Turquie, la Bulgarie, la Chine et le Chili.

Apprendre pour la vie

Les services éducatifs ne fonctionnent pas en vase clos ; ils doivent s'insérer dans une politique socio-économique plus générale. Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail, sont-ils dotés des qualifications dont les employeurs ont besoin ? Comprennent-ils qu'ils devront probablement acquérir de nouvelles compétences tout au long de leur vie professionnelle et auront-ils la faculté d'apprendre ? *Orientation professionnelle et politique publique : Comment combler l'écart*, publié en 2004, a examiné comment l'organisation, la gestion et la fourniture de services d'information et de conseil sur l'orientation professionnelle peuvent encourager la formation tout au long de la vie, et ainsi bénéficier au marché du travail et contribuer aux politiques sociales.

Si tout le monde s'accorde à reconnaître l'importance de la formation tout au long de la vie, il reste la question épineuse de savoir qui doit la financer – les pouvoirs publics, les employeurs, les syndicats ou les individus eux-mêmes. *Co-financing Lifelong Learning: Towards a Systemic Approach* passe en revue les dernières conclusions tirées des dispositions prises pour faciliter le cofinancement de ce type de formation.

D'importants travaux ont été menés concernant l'éducation de la petite enfance, les compétences et les qualifications, et l'apprentissage des adultes. Ils ont fait l'objet de rapports à paraître en 2005.

Favoriser un enseignement de qualité

Les enseignants influent directement sur ce que les élèves apprennent, sur leur attitude à l'égard de l'acquisition de connaissances et sur leur motivation à apprendre tout au long de leur vie. Or, une crise menace de nombreux pays dans la mesure où un grand nombre d'enseignants devraient prendre leur retraite dans les 10 à 15 prochaines années. En effet, les enseignants qui exercent dans les zones défavorisées sont souvent déjà les moins expérimentés et les moins diplômés en raison de la pénurie dans cette profession.

Des politiques mises en œuvre pour améliorer l'offre et la formation d'enseignants efficaces menées dans 25 pays ont été examinées, et les résultats ont été publiés en 2004. *Attirer, former et retenir des enseignants de qualité* porte sur des questions telles que : améliorer le recrutement et l'offre d'enseignants ; relever le statut de la profession enseignante ; et rehausser la qualité de leur formation de base. Lors de leur réunion à Dublin, les ministres de l'Éducation ont demandé à l'OCDE d'entreprendre d'autres travaux sur les questions liées aux enseignants, et notamment de rassembler des données comparables à l'échelle internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les personnes dotées d'une formation supérieure sont généralement rémunérées 25 % à 50 % de plus que les personnes moins qualifiées.

www.oecd.org/edu/apprentissagevie
abrar.hasan@oecd.org



www.oecd.org/edu/teacherpolicy
paulo.santiago@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un tiers des étudiants du supérieur « abandonnent » leurs études avant d'avoir obtenu leur premier diplôme.

Une formation de meilleure qualité pour tous

À quoi reconnaît-on un bon système éducatif ? Les élèves sortants du système éducatif, et les diplômés dotés d'une base solide de connaissances et de compétences techniques constituent sans aucun doute un critère majeur. Néanmoins, les pays ont également le souci de l'égalité des chances dans l'enseignement. La question de l'équité devant l'éducation a été l'une des principales questions que les ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE ont examinée, lorsqu'ils se sont réunis à Dublin en mars 2004 pour débattre du thème « Améliorer la qualité de l'enseignement pour tous ».

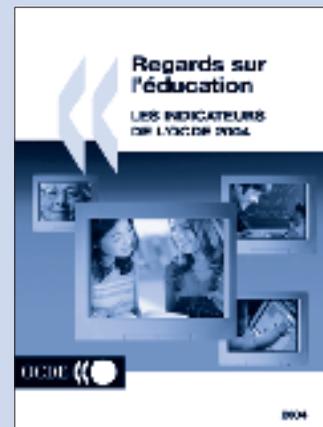
Les facteurs sociaux sont souvent cités pour expliquer les écarts dans les résultats scolaires au sein des pays. Mais les ministres ont noté que selon les toutes dernières études internationales (voir encadré p. 41), le handicap social n'est pas forcément la source des mauvais résultats des élèves. C'est pourquoi ils ont vivement incité l'OCDE à pousser plus loin ses travaux dans ce domaine pour aider les pays à mieux comprendre les mécanismes qui déterminent la qualité des résultats pour tous les élèves.

Quatre principes fondamentaux permettent de vérifier l'équité des systèmes éducatifs du point de vue de l'accès à la formation :

- Pratiquer l'**intégration** lors de l'accès et de la sélection aux principaux points de transition dans le système éducatif (en particulier lors du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire), ainsi qu'à l'intérieur de chaque cycle d'enseignement. Cette solution garantit l'accès à une formation de qualité réelle pour tous au lieu de dispenser une formation de second ordre à certaines personnes en raison de leur origine sociale ou de leur handicap. Cette stratégie suppose de disposer de systèmes qui offrent une seconde chance à tous ceux qui sont défavorisés, quelle qu'en soit la raison.
- Assurer l'**équité devant le financement** entre les établissements et les régions, entre les différents niveaux d'enseignement et dans l'octroi de subventions et de prêts en faveur des élèves/étudiants. Ce principe suppose de faire preuve d'équité dans les programmes qui ciblent les groupes défavorisés.
- Mettre en place un **cadre politique et juridique efficace**, permettant de s'attaquer aux iniquités qui frappent les personnes et les groupes et d'y remédier.
- Avoir à sa disposition **des outils permettant d'aborder les problèmes d'équité de façon systémique**, notamment des données pertinentes susceptibles d'identifier les problèmes d'équité ; des mécanismes pour concilier les intérêts des différents niveaux du système éducatif et les différentes administrations compétentes ; et la capacité de concevoir des solutions applicables à l'ensemble du système.

L'adhésion à ces quatre principes ne garantit pas des résultats équitables, mais elle contribue bel et bien à faire en sorte que les institutions et les politiques existent pour diagnostiquer les problèmes d'équité, ainsi que pour concevoir et mettre en œuvre des solutions. L'OCDE examine ces questions dans le cadre d'un examen thématique portant sur dix pays membres. Des visites sont prévues en Suède, en Finlande, en Espagne et en Hongrie en 2005 (la première visite ayant eu lieu en 2004 en Norvège). Le rapport comparatif final, prévu pour 2006, fera état des atouts et des faiblesses des différents pays dans ce domaine.

www.oecd.org/edu/equite
simon.field@oecd.org



Cet ouvrage présente un jeu étoffé d'indicateurs actualisés et comparables sur les performances des systèmes d'enseignement.

Repenser l'enseignement supérieur

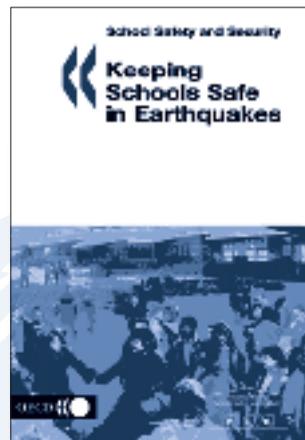
www.oecd.org/edu/imhe-fr

richard.yelland@oecd.org

L'enseignement supérieur s'est développé et s'est diversifié dans tous les pays de l'OCDE au cours des dernières décennies, et la dimension internationale de ce marché se fait plus précise. La capacité de réglementation des autorités nationales et régionales est mise en question par la mobilité internationale croissante des étudiants et des travailleurs, ainsi que par les nouvelles possibilités de formation transnationale qu'offre Internet. L'OCDE a examiné ces questions en 2004 dans *Qualité et reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur : un défi international*. Elle a aussi collaboré avec l'UNESCO à l'élaboration des lignes directrices pour un enseignement supérieur transnational de qualité. Celles-ci renforceront la protection des apprenants, tout en respectant les droits qu'ont les pays de contrôler la qualité de leurs systèmes.

L'OCDE continue d'aider la communauté éducative internationale à adopter une vision commune et à contribuer en toute connaissance de cause aux négociations commerciales dans le domaine des services éducatifs, autant de questions traitées dans *Enseignement supérieur : internationalisation et commerce*. L'enseignement supérieur en Finlande, en Suisse, au Danemark, en Irlande, au Chili et en Chine a fait l'objet d'une étude dans le cadre du programme d'examen spécifique. Vingt-et-un pays supplémentaires seront soumis à une étude d'une durée de deux ans, prévue dans le cadre de l'examen thématique de l'enseignement supérieur.

L'OCDE s'est également penché sur le rôle des nouvelles technologies dans la gestion des établissements d'enseignement supérieur, et la conférence générale bisannuelle du Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE) a été centrée sur les défis que l'économie du savoir pose à ces établissements.



Éducation et société

www.oecd.org/edu/socialoutcomes

simon.field@oecd.org

Les questions liées à la cohésion sociale revêtent une importance grandissante dans de nombreux pays de l'OCDE. L'Organisation analyse le problème de l'équité devant l'éducation dans sa globalité (voir encadré p. 43). Et en 2004, elle a étendu ses travaux sur l'amélioration des statistiques et des indicateurs relatifs au devenir social des élèves ayant des besoins particuliers à des pays situés en dehors de la zone OCDE.

Étant donné la quantité de jeunes qui y sont regroupés, les bâtiments scolaires eux-mêmes sont une entité sociale importante. Les ouvrages intitulés *Keeping Schools Safe in Earthquakes* et *Apprendre en toute sécurité* examinent les menaces que les séismes, entre autres catastrophes naturelles, font peser sur les établissements scolaires. Ils examinent également le rôle plus général que jouent les écoles au sein des populations locales, en particulier le fait qu'elles servent habituellement d'abri lorsque surviennent notamment des tremblements de terre.

Construire un nouvel avenir pour l'éducation

www.oecd.org/edu/demain

tom.schuller@oecd.org

À quoi ressembleront les écoles de demain ? Sous quelles formes l'enseignement et l'apprentissage s'y dérouleront-ils ? L'OCDE aide les gouvernements à définir les principales questions de demain et les facteurs qui auront le plus d'influence. Deux rapports de l'OCDE publiés en 2004 – *L'innovation dans l'économie du savoir : implications pour l'éducation et la formation* et *Mesurer la gestion des connaissances dans le secteur commercial : premiers résultats* – analysent les éléments qui ont permis d'accélérer l'innovation dans d'autres secteurs. Ils déterminent également un certain nombre de caractéristiques propres aux systèmes éducatifs qui font obstacle à l'innovation. ■

Développement durable

www.oecd.org/developpementdurable
 benedict.callan@oecd.org

Comment répondre à nos besoins actuels sans nuire à la capacité des générations futures de satisfaire les leurs ? Le développement durable implique le bien-être des hommes au sens large et considère les conséquences des activités d'aujourd'hui dans une perspective à long terme. Il suppose également la coopération mondiale pour parvenir à des solutions viables.

L'OCDE aide les pays à concilier au mieux les dimensions économique, environnementale et sociale du développement durable et à évaluer dans quelle mesure ils y parviennent. En 2004, les ministres des pays de l'OCDE ont examiné les résultats d'un projet triennal sur le développement durable et ont défini les domaines de travail futurs.

Rendre le développement durable

www.oecd.org/developpementdurable
 benedict.callan@oecd.org

Les interactions complexes qui existent entre les dimensions économique, environnementale et sociale rendent difficile de mesurer les progrès accomplis pour parvenir au développement durable. L'OCDE a achevé en 2004 un projet triennal afin de relever ce défi. Pour ce faire, il étudie les liens entre les trois dimensions du développement durable et définit les indicateurs qui ont été utilisés dans les *Études économiques* de l'OCDE durant la période 2002-2004.

En 2004, les ministres ont examiné les résultats du projet et ont demandé à l'OCDE de poursuivre ses travaux sur l'intégration du développement durable dans les activités courantes. Ils ont invité l'Organisation à analyser les obstacles à la réduction des subventions dommageables pour l'environnement et à l'emploi d'instruments économiques permettant de mesurer les progrès. Les ministres ont aussi demandé à l'OCDE de tirer les enseignements des expériences des pays en matière d'utilisation durable des ressources, notamment en ce qui concerne la comptabilité des flux de matières (voir encadré p. 48), le découplage des pressions de la croissance économique sur l'environnement, et la productivité des ressources. Des experts du développement durable des pays de l'OCDE débattront de ces questions à l'occasion de deux réunions annuelles en 2005 et 2006.



(De gauche à droite)

Le conseiller du président de Suez pour le développement durable et président du Comité de l'Environnement du BIAC, Thierry Chambolle, et la sous-directrice générale pour le Développement durable à l'Organisation mondiale de la santé, Kerstin Leitner, à la réunion des ministres de l'Environnement de l'OCDE en avril 2004.

La dimension socio-économique

www.oecd.org/developpementdurable

marco.mira@oecd.org

L'OCDE insiste depuis longtemps sur l'importance que revêt le bon fonctionnement d'un système de protection sociale, capable d'aborder les problèmes sociaux et de préserver les conditions nécessaires à la croissance économique et au développement durable. Dans ses *Études économiques* par pays, des chapitres spéciaux sur le développement durable ont été consacrés à la viabilité des systèmes de retraites dans les pays de l'OCDE et aux moyens d'améliorer le niveau de vie dans les pays en développement. Dans le cadre du projet sur le développement durable, il a été recommandé aux pays qui tardent à assurer la viabilité financière du régime public de retraite, d'accélérer les réformes sans priver les personnes âgées de revenus suffisants.

Le projet sur le développement durable a relevé que les pratiques restrictives en matière d'échanges internationaux et les subventions intérieures continuaient de compliquer l'accès des pays en développement aux marchés agricoles des pays de l'OCDE. Le projet recommande de mettre davantage l'accent sur le recul de la pauvreté à travers l'aide au développement et de privilégier une aide plus ciblée et efficace, notamment pour améliorer la santé. Cette approche a permis de faire progresser le niveau de vie dans les pays en développement.

Une agriculture durable

www.oecd.org/agr/env

wilfrid.legg@oecd.org

Dans les pays de l'OCDE, l'agriculture, qui représente 40 % des terres disponibles et utilise 45 % des prélèvements en eau, a un impact considérable sur l'environnement. Un rapport publié en 2004 fait la synthèse de 10 ans de travaux de l'OCDE et montre que les pressions exercées par l'agriculture sur l'environnement ont quelque peu diminué dans les pays de l'OCDE, mais que les résultats sont inégaux. Le ruissellement d'éléments nutritifs d'origine agricole a baissé dans beaucoup de pays, réduisant ainsi le niveau de leur concentration dans l'eau, mais il reste des poches importantes de forte concentration. Par ailleurs, la consommation de pesticides et les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole ont reculé.

Les pays de l'OCDE mettent en œuvre des politiques pour aborder les performances de l'agriculture liées à l'environnement dans des domaines comme la biodiversité, les puits de carbone, la maîtrise des inondations et des paysages. Cependant, les paiements visant spécifiquement les résultats environnementaux ne représentent qu'environ 4 % du soutien aux producteurs. Des signaux contradictoires sont souvent envoyés aux agriculteurs par les politiques gouvernementales et le marché. En effet, le soutien lié aux niveaux de production peut encourager des pratiques dommageables pour l'environnement, alors que dans le même temps, les gouvernements mettent en place d'autres politiques destinées à neutraliser ces effets préjudiciables. Un constat important s'impose : le coût des politiques destinées à améliorer les performances liées à l'environnement serait plus faible si ces politiques étaient mieux ciblées pour atteindre les résultats voulus en matière d'environnement, et si le soutien lié à la production était supprimé.

Les craintes de voir un durcissement des réglementations environnementales d'un pays qui risque de compromettre la compétitivité de ses agriculteurs peuvent susciter des pressions en faveur de l'adoption de pratiques restrictives en matière d'échanges internationaux. Les éléments dont on dispose donnent à penser que ces inquiétudes sont exagérées, car le surcoût de ces réglementations ne représente qu'une faible part du



Depuis le Sommet de la Terre de 1992, les pays de l'OCDE intensifient leurs efforts pour favoriser un développement économique mondial durable sur le plan environnemental et social. Cette publication présente les résultats qu'ils ont obtenus jusqu'ici.

coût de production global, et certains produits soumis à des normes environnementales rigoureuses se vendent plus cher sur le marché.

L'OCDE analyse aussi l'effet des subventions et le recours à des instruments économiques pour parvenir à des pêcheries viables (voir le chapitre *Agriculture et pêcheries*, p. 67).

LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, 1,5 % des terres agricoles de la zone OCDE sont consacrées aux produits biologiques.

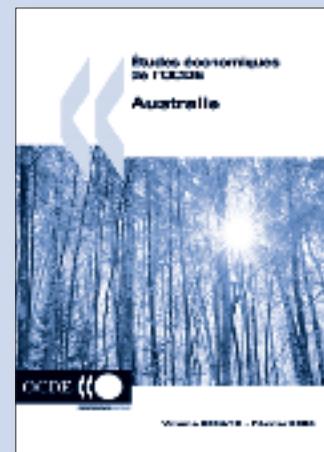
Renforcer l'efficacité économique des politiques environnementales

www.oecd.org/eco/structure/environnement

Le projet triennal de l'OCDE sur le développement durable, qui s'est achevé en 2004, constate que les pays de l'OCDE ont amélioré leurs performances environnementales à bien des égards depuis 1990 et qu'ils continuent de se fixer des objectifs d'amélioration. Parallèlement, les coûts de protection de l'environnement ont augmenté tout au long de cette période, et représentent désormais près de 2 % au moins du produit intérieur brut (PIB) dans les pays qui se sont dotés de normes relativement rigoureuses. Pourtant, l'OCDE a calculé qu'un recours accru à des instruments présentant une meilleure efficacité économique aurait permis de réduire ces coûts d'au moins 25 % ou d'atteindre des objectifs environnementaux plus ambitieux moyennant un surcoût nul ou minime.

Cependant, les préoccupations à la fois environnementales et économiques ne sont pas suffisamment prises en compte dans l'élaboration des politiques. Il est donc difficile de mettre à profit des instruments plus efficaces et économes. Les inquiétudes que suscitent les répercussions sociales des politiques environnementales et les considérations d'économie politique ont aussi alourdi la facture, dans la mesure où ces inquiétudes ont conduit à accorder des exonérations ou à assouplir les exigences envers certaines des activités les plus polluantes. En outre, les coûts des mesures visant à limiter les atteintes à l'environnement pourraient sensiblement augmenter à l'avenir, en raison de la rigueur accrue des normes, rendant ainsi plus pressante la nécessité de choisir des solutions efficaces et rentables. C'est le cas, en particulier, pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, alors qu'approche 2012, la date butoir de la première période des engagements pris lors du Protocole de Kyoto.

L'OCDE a étudié ces aspects dans le cadre de travaux approfondis sur la conception et la mise en œuvre de politiques de l'environnement, et par la prise en compte des problèmes d'environnement dans les *Études économiques* qu'elle consacre à ses pays membres. Ce travail d'analyse a constitué un axe essentiel du projet sur le développement durable, qui recommandait aux pays de privilégier davantage les taxes liées à l'environnement et les permis négociables, au détriment des réglementations et des accords volontaires. Ce projet préconisait également une stratégie en plusieurs volets pour parvenir à réformer les subventions, afin que celles-ci soient mieux ciblées et que les politiques en la matière soient plus transparentes. L'OCDE conseille en outre de tirer profit des accords internationaux qui concentrent les efforts pour aborder les problèmes d'environnement transfrontaliers dans les domaines où des résultats peuvent être obtenus au moindre coût.



Cet ouvrage comporte un chapitre concernant la gestion viable de l'eau.

Flux de matières

www.oecd.org/env/indicators
env.contact@oecd.org

Les ressources naturelles sont l'un des fondements de l'activité économique et du bien-être humain. Elles offrent les matières premières, l'énergie et d'autres moyens de production, et fournissent des services environnementaux et sociaux. Il est primordial pour la croissance économique et le développement de s'assurer qu'elles soient bien gérées et utilisées de façon rationnelle.

Ces dernières années, la demande de combustibles fossiles et d'autres ressources physiques comme le nickel, l'aluminium et le zinc a progressé dans la zone OCDE et dans d'autres pays comme la Chine, provoquant ainsi une hausse des prix. En conséquence, la productivité et l'utilisation durable de ces ressources revêtent une importance accrue pour la politique économique, les échanges et l'activité économique.

Pour vérifier l'efficacité économique et environnementale de l'utilisation des ressources, il est essentiel de disposer d'informations fiables sur les modalités de cette utilisation et sur ceux qui en sont à l'origine, c'est-à-dire sur les flux de ressources physiques. De telles informations existent déjà, mais elles sont insuffisantes pour permettre de comprendre pleinement le rôle économique des ressources naturelles ou de se faire une idée globale de la façon dont les flux de minéraux, de métaux, d'énergie, de bois ou d'eau s'organisent au sein de l'économie, à partir du moment où ils sont extraits, prélevés ou importés jusqu'à leur élimination finale, en passant par leur transformation, leur consommation et leur recyclage.

En avril 2004, les gouvernements des pays de l'OCDE ont décidé d'intensifier la coopération et de mettre au point des systèmes de mesure et des indicateurs communs afin d'acquérir une meilleure connaissance sur les flux de ressources physiques et leur productivité. Cette démarche répond également à une demande du G8.

En 2005 et 2006, l'OCDE œuvrera avec ses pays membres et ses partenaires internationaux à la constitution d'une base de connaissances commune sur les flux de ressources physiques et la productivité des ressources. Cette base englobera des comptes et des indicateurs de flux de matières, des orientations pour permettre de les créer et de les utiliser, ainsi que des exemples de bonnes pratiques dont les pays pourront s'inspirer s'ils le souhaitent. Elle permettra d'éclairer le débat sur le rôle des ressources naturelles dans la croissance économique et le développement.

Table ronde sur le développement durable

www.oecd.org/developpementdurable
joanna.ellis@oecd.org

Comment accroître l'utilisation de l'énergie renouvelable dans la production d'électricité ou comment améliorer l'assainissement dans les pays en développement ? Voilà quelques-unes des questions abordées en 2004 par la Table ronde sur le développement durable qui se réunit au niveau ministériel à l'OCDE. Cette Table ronde permet des échanges informels qui, contrairement aux négociations menées dans des instances traditionnelles, ne risquent pas de s'enliser dans des questions de forme ou de procédure. Elle permet également de réunir les acteurs concernés, tels que des Organisations non gouvernementales et des dirigeants de grandes entreprises, pour débattre librement avec les principaux ministres engagés.

En septembre, les représentants du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable ont rencontré les ministres pour discuter des moyens de parvenir à une mobilité durable dans les 25 prochaines années. En novembre, la Table ronde a réagi à des propositions de réforme institutionnelle et de mécanismes de financement pour les biens publics mondiaux, lesquelles provenaient d'un Groupe de travail international.

En 2005, cette Table ronde s'interrogera sur l'utilité d'une approche sectorielle dans le cadre des efforts internationaux de lutte contre le changement climatique. ■



Environnement

www.oecd.org/environnement

env.contact@oecd.org

Une économie solide et vigoureuse ainsi qu'un développement durable ne se conçoivent pas sans un environnement sain (voir le chapitre sur le Développement durable, p. 45). Les pays de l'OCDE ont réussi à résoudre un certain nombre de questions liées à l'environnement, mais beaucoup d'autres persistent et de nouvelles difficultés apparaissent. En outre, les problèmes comme la pollution atmosphérique et le changement climatique ne connaissent pas de frontières. C'est pourquoi, la mise en œuvre d'une action coopérative à l'échelle internationale ou d'un ensemble de politiques coordonnées entre régions et secteurs est nécessaire.

L'OCDE propose aux pouvoirs publics des bases analytiques – notamment des examens des performances, un ensemble de données, une analyse des politiques, et des prévisions – pour leur permettre de concevoir des politiques environnementales efficaces et rentables.

La plupart des travaux menés en 2004 et au-delà sont centrés sur la mise en application de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour les dix premières années du XXI^e siècle, suite à une réunion des ministres de l'Environnement pour évaluer les progrès réalisés, qui s'est tenue en avril 2004. Cette Stratégie identifie les objectifs généraux pour parvenir à la viabilité environnementale. Elle fait également la liste des 71 actions nationales à mettre en œuvre et des indicateurs spécifiques utilisés pour mesurer les progrès du pays (voir encadré p. 51).

Faire face au changement climatique

La menace du changement climatique est l'une des préoccupations fondamentales du XXI^e siècle. L'OCDE aide ses pays membres à évaluer les politiques appropriées pour relever ce défi. Elle contribue également par ses travaux analytiques aux forums internationaux, comme la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), notamment grâce au Groupe d'experts de l'Annexe I, qui réunit des pays membres et des pays en transition. Au cours de l'année 2004, ce groupe a rédigé des rapports sur la mise en œuvre du Mécanisme pour un développement propre,



Cet ouvrage présente une vue d'ensemble des dernières possibilités d'évaluer les avantages que présentent les politiques de changement climatique.

www.oecd.org/env/cc

climate.contact@oecd.org



(De gauche à droite)

Le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Kiyotaka Akasaka, et la directrice exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Joke Waller-Hunter.

le développement d'une technologie liée au climat, les droits d'émission et le renforcement des capacités institutionnelles en faveur des politiques climatiques.

L'OCDE a également participé à la 10^e Conférence de la CCNUCC des Parties sur le changement climatique et a publié un rapport sur les bénéfices des politiques de changement climatique. La mise en application du Protocole de Kyoto en 2005 accentuera de nouveau l'importance de l'analyse de la politique du changement climatique.

Les travaux de l'OCDE s'assurent en premier lieu que le changement climatique constitue une question dominante dans le processus de planification du développement économique

LE SAVIEZ-VOUS ?

En Europe, 10 % des enfants souffrent de l'asthme, une maladie liée à l'augmentation de la pollution de l'air.

Appliquer la Stratégie de l'environnement de l'OCDE

www.oecd.org/env/performance
env.contact@oecd.org

Les ministres de l'Environnement des pays de l'OCDE se sont réunis en avril 2004 pour faire le bilan de la mise en œuvre de l'ambitieuse Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour les dix premières années du XXI^e siècle, adoptée en 2001. Ils ont déterminé les domaines où les travaux sont « en bonne voie » et ont confronté leurs expériences sur les moyens capables de surmonter les obstacles à la conception et à l'application de politiques environnementales plus efficaces et économiques.

Dans l'ensemble, les ministres ont reconnu que les pays de l'OCDE n'atteindront les objectifs d'environnement fixés pour 2010 qu'au prix de politiques plus ambitieuses. Il est urgent d'agir, notamment pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, freiner le recul de la biodiversité et favoriser une croissance économique qui ne nuise pas à l'environnement. Sur un plan sectoriel, atténuer les effets négatifs de la croissance sur l'environnement exigera en priorité de réformer ou de supprimer les subventions agricoles dommageables pour l'environnement et d'assurer la viabilité écologique des transports et de la production énergétique.

Les ministres ont également demandé à l'OCDE d'étudier les pratiques optimales pour établir des partenariats entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile en vue de s'attaquer aux problèmes d'environnement. En 2005 et 2006, l'OCDE consacrera des études de cas à ces partenariats de l'environnement pour chaque pays. Son but sera de mettre au point une série d'outils à l'intention des gouvernements pour concevoir et nouer des partenariats efficaces.

Par la suite, les ministres ont demandé à l'OCDE d'entreprendre des travaux analytiques pour aider les responsables politiques à mieux appréhender les avantages qu'offrent les politiques environnementales, ainsi que les coûts qu'entraîne l'inaction des pouvoirs publics. En avril 2005, des responsables gouvernementaux et des experts de haut niveau des pays de l'OCDE devraient se réunir pour examiner le coût de cette inaction politique dans trois domaines clés : changement climatique, biodiversité, et répercussions sanitaires liées à l'environnement (tels que les incidences de la pollution de l'air et de l'eau sur la santé).

Les ministres ont insisté sur le fait que les pays de l'OCDE doivent continuer d'œuvrer en partenariat avec les non-membres pour faire face aux grands problèmes d'environnement. La Chine a demandé à l'OCDE d'examiner ses performances environnementales en 2005.

Les ministres ont convenu de se réunir d'ici 2008 pour faire un nouveau bilan des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE.



Ce rapport évalue les progrès que les pays membres de l'OCDE ont réalisés dans l'application de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE au regard des politiques environnementales viables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La majeure partie des hausses prévues de températures et de précipitations dues au changement climatique interviendra probablement sous des latitudes plus élevées, précisément là où se trouvent la plupart des pays de l'OCDE.

dans les pays développés, comme dans ceux en développement. En novembre 2004, l'OCDE a organisé un Forum mondial sur le développement durable pour débattre de la manière dont les solutions au changement climatique peuvent être intégrées dans l'aide et dans la planification au développement. Des études de cas parues en 2004 ont pour objet les ressources du Nil, ainsi que l'agriculture et la sylviculture en Uruguay. Ces études de cas sur le changement climatique et le développement sont désormais au nombre de six. En 2005, l'OCDE achèvera une synthèse des travaux analytiques et préparera un document visant à orienter les politiques liées à ce projet.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Certaines économies d'Europe de l'Est et d'Asie centrale affectent une part plus importante de leur revenu national à l'environnement que beaucoup de pays de l'OCDE.

Cultures génétiquement modifiées

Moins d'une décennie après la mise sur le marché des cultures génétiquement modifiées, près de 70 millions d'hectares de culture transgéniques sont exploitées dans le monde. L'OCDE travaille en étroite collaboration avec les pouvoirs publics pour s'assurer qu'une information de grande qualité sur la sécurité de ces cultures soit disponible au grand public. Toutefois, plusieurs pays utilisent des noms différents pour les mêmes produits, ce qui peut porter à confusion. L'OCDE a récemment conçu un système « d'identificateurs uniques » pour que chaque plante ait un label mondialement reconnu. D'après ce système, un code de neuf chiffres est attribué à chaque nouvelle plante transgénique ayant reçu une autorisation de mise sur le marché. Ce code est ajouté à la base de données de l'OCDE, qui fournit alors un lien à tous les examens de sécurité qui ont été menés sur le produit dans les pays de l'OCDE. Plus d'une centaine de pays ont signé le Protocole de Carthagène sur la biosécurité, et ont accepté d'utiliser les identificateurs de l'OCDE en février 2004. L'Union européenne a également adopté ce système en 2004.

www.oecd.org/biotrack
ehscont@oecd.org

L'environnement et la santé

De nombreux pays considèrent la politique de la santé environnementale comme un domaine très important. Un projet de l'OCDE examine actuellement l'évaluation économique des risques sanitaires liés à l'environnement chez les enfants. Suite à un atelier de travail organisé en 2003 dans le but de faire le bilan des questions méthodologiques, une série d'études pilotes d'évaluation vont être menées dans le cadre de ce projet, et débiteront au Royaume-Uni, en Italie et en République tchèque. Ce projet aura pour but de mieux intégrer les questions de santé liées à l'environnement dans la conception des politiques. En 2005, l'OCDE examinera comment une meilleure coordination et harmonisation des politiques environnementales et sanitaires rendraient la conception des politiques plus efficace.

www.oecd.org/env-fr
env.contact@oecd.org

L'environnement dans les pays en transition

Le Programme d'action environnemental pour l'Europe centrale et de l'Est, pour lequel l'OCDE assure le secrétariat, a organisé une réunion des ministres de l'Environnement en octobre 2004 en Géorgie. La réunion a examiné la mise en œuvre de la Stratégie de l'environnement pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale adoptée en 2003. Les ministres ont reconnu que ces pays sont à la croisée des chemins en matière d'environnement : la situation actuelle menace la santé humaine et les ressources naturelles. Toutefois, le retour de la croissance économique, l'élargissement européen, le souci de la sécurité associés au partage des ressources environnementales et le nouveau programme de développement international offrent des possibilités d'amélioration des conditions environnementales dans cette région. Les ministres ont promis d'établir des priorités plus claires et des objectifs plus réalistes afin de se concentrer sur leurs ressources nationales et de guider la coopération internationale.

www.oecd.org/env/eecca
env.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 10 % de la surface de la Terre est qualifiée de « zone protégée ».

Taxes liées à l'environnement

www.oecd.org/env/taxes
env.contact@oecd.org

Les travaux en cours de l'OCDE dans ce domaine sont centrés sur les meilleurs moyens pour parvenir à une utilisation plus large des taxes liées à l'environnement, et notamment sur les moyens permettant de partager le coût entre les ménages riches et les ménages

Incidences sociales des politiques environnementales

www.oecd.org/env/social
env.contact@oecd.org

Le développement durable nécessite de concilier au mieux les préoccupations économiques, sociales et environnementales. Pourtant, alors que les interactions entre économie et environnement ont été largement étudiées, l'interface social-environnement ne retient véritablement l'attention que depuis peu. Cette problématique – et notamment les questions liées au chômage et à l'écart entre les riches et les pauvres – est une priorité de l'Objectif 4 de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE (voir encadré p. 51).

Les politiques environnementales peuvent agir de différentes façons sur l'emploi, favorablement ou défavorablement, directement ou non. Des mesures qui encouragent le recours aux énergies renouvelables peuvent, par exemple, stimuler la création d'emplois dans le développement et la production des technologies renouvelables, ainsi que dans la production de biens et de services liés à ces technologies. Les données disponibles montrent que dans la plupart des pays de l'OCDE, entre 1 % et 1,5 % de la population active est directement employée dans le secteur des biens et des services liés à l'environnement (eau et gestion des déchets, par exemple). Alors que l'impact des politiques environnementales sur l'emploi peut paraître bien modeste à l'échelle de l'économie, les nouvelles mesures prises peuvent avoir à court terme des répercussions notables dans des domaines ou des secteurs particuliers, tels que les industries énergivores. À ce titre, les travaux de l'OCDE soulignent l'importance de tenir compte de ces aspects pour la mise en œuvre de politiques environnementales rationnelles. Les pays peuvent prendre des mesures pour atténuer les incidences à court terme, en appliquant par exemple des réformes fiscales motivées par des considérations environnementales dans le cadre d'une réforme budgétaire plus globale.

Cependant, la question de la répartition de la charge peut influencer la conception, voire même entraver l'adoption de mesures environnementales telles que les taxes sur l'énergie à usage domestique. Ces problèmes de répartition surviennent généralement lorsque les ménages à faible revenu doivent financer une part disproportionnée des coûts liés à l'introduction de politiques environnementales, alors qu'ils ne profiteront que peu des avantages liés à l'amélioration de la qualité de l'environnement. Les travaux de l'OCDE sur les questions de répartition mettent en avant trois conclusions importantes. Tout d'abord, toutes les politiques environnementales sont susceptibles d'avoir des effets de répartition. Si ces effets sont plus « visibles » avec les instruments économiques, en particulier les taxes, ils peuvent aussi survenir dans le cas des réglementations directes, comme les normes. Ensuite, bien que la répartition de la charge des politiques environnementales soit généralement évaluée en tenant compte des effets financiers directs sur les dépenses des ménages, des effets indirects non négligeables peuvent également apparaître. En effet, une taxe sur le carbone peut se répercuter sur le prix des carburants, mais aussi sur le prix des biens manufacturés comme les voitures. Enfin, les responsables politiques doivent veiller à ce que les mesures prises pour faire face à ces préoccupations de répartition ne nuisent pas à l'efficacité ou à la rentabilité des politiques environnementales.

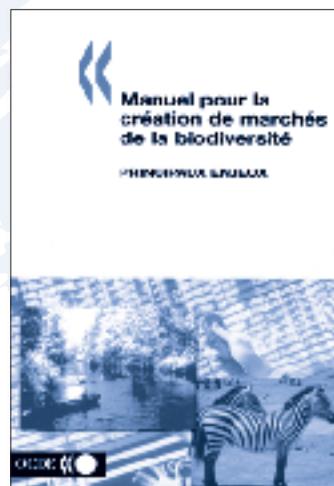
plus pauvres. Les conclusions suggèrent que ce problème de la distribution des revenus pourrait être résolu par des mesures directes qui dédommageraient les ménages à faibles revenus, sans réduire les incitations environnementales de l'impôt. Cependant, la taxe environnementale suscite des préoccupations liées à un éventuel impact sur la compétitivité dans certains secteurs. Celles-ci créent des obstacles qui sont plus difficiles à aborder. Les travaux se poursuivent également dans ce domaine par une série d'études de cas sur des pays et des secteurs spécifiques.

L'environnement des entreprises

L'OCDE examine également comment les entreprises affectent l'environnement. En 2004, une table ronde sur la responsabilité des entreprises avait l'environnement pour fil conducteur. Un rapport à paraître en 2005 fournira un guide pratique permettant de renforcer la contribution positive que les entreprises peuvent apporter à la mise en application des Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales (voir le chapitre sur l'Investissement, p. 85).

En 2005, l'OCDE finalisera une étude de deux ans sur la conception des politiques environnementales et la gestion au niveau des entreprises et des sites. Ces travaux comprennent une enquête sur près de 4 000 sites manufacturiers qui emploient plus de 50 travailleurs en Allemagne, au Canada, aux États-Unis, en France, en Hongrie, au Japon et en Norvège. Ces travaux examinent les réponses des entreprises aux politiques environnementales publiques. Ces informations détaillées sont collectées dans une base de données et seront utilisées pour formuler les recommandations à appliquer dans la conception de politiques plus efficaces aux niveaux économique et environnemental. Une synthèse des informations provenant de chaque pays est disponible sur le site Internet de l'OCDE. Les responsables gouvernementaux et les experts se réuniront à Washington DC en juin 2005 pour discuter des résultats obtenus. Une vue d'ensemble des recommandations en matière de politiques fondées sur ces analyses paraîtra fin 2005. ■

www.oecd.org/env/investment
env.contact@oecd.org



(De gauche à droite)
Le représentant permanent de la République slovaque auprès de l'OCDE, Dusan Bella, avec le ministre de l'Environnement de la République slovaque, László Miklós et le ministre adjoint de l'Administration d'État pour la protection de l'environnement (SEPA) chinoise, Xinfang Wang.

Santé

www.oecd.org/sante
health.contact@oecd.org

Pour que les individus puissent s'épanouir dans leur vie sociale, familiale et professionnelle et jouer pleinement leur rôle de consommateur, ils doivent être en bonne santé. L'amélioration de la santé constitue une préoccupation majeure de la collectivité dans les pays de l'OCDE, car elle peut contribuer à renforcer la croissance économique et favoriser le bien-être. Or, la part du secteur de la santé dans le produit intérieur brut (PIB) a presque doublé depuis 1970, et la santé représente aujourd'hui en moyenne 9 % environ du PIB des pays de l'OCDE.

Il n'est donc pas surprenant que l'amélioration des performances des systèmes de santé revête une importance considérable et grandissante pour les responsables politiques des pays de l'OCDE et, par conséquent, pour l'Organisation elle-même. En 2004, ses travaux ont été principalement axés sur l'achèvement d'un projet de trois ans relatif au fonctionnement des systèmes de santé et aux moyens de le rendre plus efficace.

Vers des systèmes de santé plus performants

www.oecd.org/els/health/policy
health.contact@oecd.org

Des progrès spectaculaires ont été accomplis au cours des dernières décennies dans le domaine de la santé et des soins, mais ces progrès ont eu un coût et les budgets publics sont aujourd'hui sous pression. Par ailleurs, il est certain que les performances des systèmes de santé peuvent encore être améliorées. Les pays développés se débattent pour savoir comment parvenir à des systèmes dont les coûts seraient raisonnables et leur financement durable. Ils s'interrogent également sur la manière d'assurer un accès équitable aux services, d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de la santé, ou encore, sur celle qui serait capable de mieux répondre aux attentes des consommateurs et d'accroître la rentabilité.

En 2001, l'OCDE a lancé le Projet sur la santé dans le but d'étudier certains des grands problèmes auxquels se heurtent les responsables politiques qui souhaitent améliorer les performances du système de santé de leur pays. Ce Projet leur donne également des conseils sur les moyens de tirer parti des possibilités qui s'offrent pour progresser dans ce sens. Les études effectuées dans le cadre du Projet ont analysé différents aspects des

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans un tiers des pays de l'OCDE, 30 % de la population au moins sont affiliés à un dispositif d'assurance maladie privé.



(De gauche à droite)
 Le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Berglind Ásgeirsdóttir, avec le ministre de la Santé du Mexique, Julio Frenk Mora, qui a présidé la réunion des ministres de la Santé les 13 et 14 mai 2004.

performances des systèmes de santé, en s'appuyant sur les nouvelles données recueillies, ainsi que sur des statistiques provenant d'*Éco-Santé de l'OCDE*. Elles ont permis d'évaluer les politiques envisageables à mettre en œuvre, et de dégager des pistes à explorer pour améliorer ces performances.

Les études réalisées pour les besoins du Projet sur la santé ont porté sur les nouvelles technologies médicales et celles à venir, l'assurance maladie privée, les délais d'attente pour les actes chirurgicaux bénins, le personnel médical et infirmier, les soins de longue durée, l'équité dans l'utilisation des services, la maîtrise des coûts et d'autres questions qui préoccupent vivement les pouvoirs publics. Les résultats de bon nombre de ces études

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2001, le montant total des dépenses consacrées à la santé aux États-Unis était égal à celui des dépenses des 29 autres pays de l'OCDE réunis.

Indicateurs de la qualité des soins de santé

www.oecd.org/els/health/data
health.contact@oecd.org

La qualité technique des soins médicaux, qui a longtemps été considérée comme l'affaire des spécialistes, et non comme un problème de politique, rivalise désormais avec la question des coûts et celle de l'accès aux soins parmi les toutes premières préoccupations des responsables politiques de la santé. Afin d'offrir à leurs citoyens des soins de meilleure qualité, ceux-ci recherchent des moyens de mesurer et de comparer les performances de leur système de santé de façon à pouvoir s'appuyer sur des données probantes pour réformer la politique de la santé.

Par conséquent, la possibilité de disposer d'indicateurs de la qualité des soins – des outils de mesure objectifs et comparables qui rendent compte de l'efficacité des soins médicaux – suscite un intérêt grandissant. Ainsi, bon nombre de pays de l'OCDE ont mis en place des stratégies nationales pour en élaborer et les appliquer. Leurs efforts ont permis de réaliser des progrès dans la mise en place d'indicateurs au niveau des dispensateurs de soins de santé, tels que les hôpitaux ou les médecins, et à l'échelon national.

Les ensembles actuels de données internationales sur la santé, comme *Éco-Santé de l'OCDE*, apportent une foule d'informations sur des questions telles que la durée moyenne des séjours à l'hôpital ou le nombre de médecins pour 1 000 habitants dans différents pays. Mais on manque d'indicateurs comparables sur la qualité technique des soins, comme le taux de réussite de la chirurgie cardiaque ou de celle du cancer, ce qui rend la comparaison difficile. Des systèmes nationaux de mesure vont être mis en œuvre, mais leur activité ne débouche pas, sauf hasard, sur des indicateurs de la qualité comparables au niveau international.

En 2002, l'OCDE a lancé un projet dans le but de déterminer s'il était matériellement possible de recueillir des indicateurs comparables au niveau international sur la qualité technique des soins de santé. L'objectif visé à long terme est d'intégrer ces indicateurs de qualité dans *Éco-Santé de l'OCDE* afin de compléter les données actuellement disponibles sur les systèmes de santé des pays membres. Toutefois, d'importants problèmes d'ordre technique et pratique doivent être résolus avant de pouvoir concrétiser ce projet.

Les experts des 21 pays qui prennent part au projet sur la qualité des soins ont jusqu'à présent rassemblé des données pour un premier ensemble de 17 indicateurs. Ce travail permettra de déterminer comment ce type d'information peut rendre compte des performances en matière de soins de santé. Citons par exemple le taux de vaccination contre la grippe des personnes de plus de 65 ans. De l'avis général, ce taux doit être aussi élevé que possible. Toutefois, lorsque l'on compare les données des pays membres, on constate que la majorité d'entre eux peuvent faire beaucoup mieux si l'on prend comme référence le pays qui enregistre le taux le plus élevé (les Pays-Bas en l'occurrence).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les dépenses de santé consacrées aux personnes âgées peuvent atteindre la moitié du total de ces dépenses.

ont été publiés dans les Documents de travail de l'OCDE sur la santé. Créée en 2003, cette collection compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de titres. Le rapport final du Projet sur la santé, intitulé *Vers des systèmes de santé plus performants*, a été publié au milieu de l'année 2004. Par ailleurs, un document d'accompagnement présente plus en détail les résultats et les données sur lesquels s'appuient les conclusions du Projet. Plusieurs autres ouvrages de la série du Projet de l'OCDE sur la santé ont été publiés en 2004 et au début de 2005. Ils présentent les résultats de certaines études du Projet.

Dans l'optique du Projet sur la santé, l'OCDE a défini un cadre permettant d'évaluer les performances des systèmes de santé de ses pays membres. Les deux premières études de la nouvelle série *Examens de l'OCDE des systèmes de santé* ont été consacrées à la Corée et au Mexique. Celles concernant la Finlande et la Suisse doivent paraître en 2005.

Les résultats du Projet sur la santé ont servi de point de départ aux discussions qu'ont tenues les ministres de la Santé de l'OCDE lors de leur toute première réunion en mai 2004. Ces derniers ont réfléchi à la possibilité d'améliorer la santé par la mise en œuvre de stratégies visant à renforcer la prévention et la qualité des soins de santé. Les ministres ont examiné les moyens de rendre le coût de leur système de santé raisonnable et son financement durable. Ils ont également comparé l'expérience qu'ils ont retenue de l'application de formules nouvelles destinées à rentabiliser au maximum les systèmes de santé. Ils ont confié à l'OCDE un programme de travail ambitieux pour l'élaboration de statistiques et d'indicateurs sur les systèmes de santé, ainsi que l'analyse de questions de politiques clés.



Le ministre de la Santé et des Services humanitaires des États-Unis, Tommy G. Thompson, lors de la réunion ministérielle de l'OCDE sur la santé.

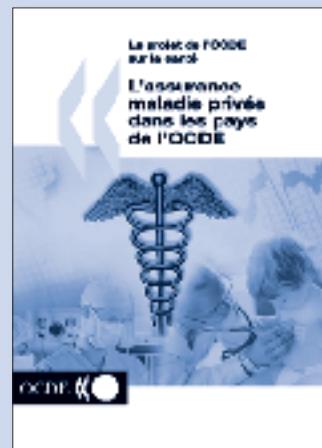
Financer les soins de santé

www.oecd.org/els/health/policy
health.contact@oecd.org

En 2004, le financement des soins de santé a occupé une place importante dans les travaux de l'OCDE. L'Organisation a étudié cette question à la fois sous l'angle de l'équilibre entre financement et assurance publics et privés, et dans l'optique d'une augmentation éventuelle à long terme des dépenses publiques engendrées par le vieillissement de la population.

L'ouvrage intitulé *L'assurance maladie privée dans les pays de l'OCDE*, qui présente la première analyse comparative jamais effectuée sur ce sujet, étudie les marchés de l'assurance maladie privée. Il recense également les questions de politique que soulève leur interdépendance avec les dispositifs d'assurance maladie financés sur fonds publics.

Ce rapport évalue l'impact de l'assurance maladie privée sur les objectifs de la politique de la santé, en s'intéressant particulièrement aux problèmes que posent et aux avantages qu'offrent les différentes combinaisons de régimes d'assurance. Les travaux en cours sur l'impact du vieillissement de la population sur les dépenses publiques donnent aussi à penser que le coût de la santé publique et des soins de longue durée risque d'augmenter sensiblement : en effet, la proportion de personnes âgées dans la population va croissant.



Suivre l'évolution de la santé et des dépenses

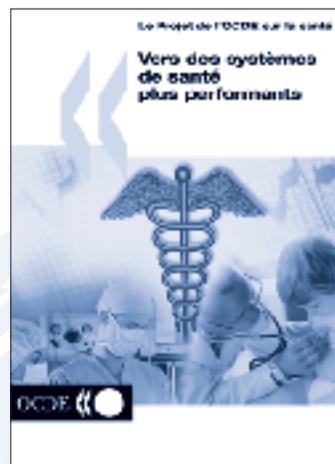
www.oecd.org/els/health/data
health.contact@oecd.org

Les chercheurs, les analystes, comme les responsables politiques ont absolument besoin de disposer de données sur la santé et sur les dépenses de santé qui soient fiables, comparables et pertinentes pour pouvoir agir. Depuis dix ans, *Éco-Santé de l'OCDE* est la source de statistiques comparables sur la santé et les systèmes de santé qui fait le plus autorité dans les principaux pays développés du monde. Elle est employée couramment pour l'analyse comparative, et elle est citée chaque année dans de nombreux articles, rapports officiels et documents de recherche.

Éco-Santé de l'OCDE est une base de données très complète qui contient plus de 1 000 indicateurs concernant l'état de santé et les risques sanitaires, les ressources et l'activité des systèmes des soins de santé, ainsi que les dépenses de santé et leur financement pour les 30 pays de l'OCDE. Elle est le fruit d'une collaboration instaurée de longue date entre le secrétariat de l'OCDE et les autorités de ces pays. Elle est publiée chaque année en juin sur un CD-ROM facile à utiliser.

L'OCDE améliore en permanence la qualité et la comparabilité de ses données sur la santé. Son manuel intitulé *Système de comptes de la santé* présente un cadre qui a été accepté au niveau international et dont le but est de permettre aux pays membres de communiquer de façon uniforme les informations relatives à leurs dépenses de santé et à leur financement. Les résultats obtenus et l'analyse comparative effectuée concernant le nombre croissant de pays membres qui ont adopté le Système ont été publiés fin 2004 dans une série de Documents de travail de l'OCDE sur la santé. D'autres travaux sont en cours pour améliorer la qualité et l'intérêt des données de l'OCDE sur la santé.

La troisième édition de *Panorama de la santé – Les indicateurs de l'OCDE*, qui paraît tous les deux ans, sera publiée fin 2005. Ce document présente certains des principaux indicateurs contenus dans *Éco-Santé de l'OCDE* et montre les écarts considérables qui existent entre les pays de l'OCDE pour bon nombre d'indicateurs concernant l'état de santé, l'activité dans le domaine des soins de santé et les dépenses. ■



Ce rapport présente une synthèse des études récemment menées par l'OCDE. Celle-ci a pour but de répondre à plusieurs questions clés auxquelles sont aujourd'hui confrontées les autorités responsables de la santé.



(De gauche à droite)
 Le Secrétaire général néerlandais au ministère de la Santé, du Bien-être et du Sport (VWS), Roel Bekker, et le secrétaire d'État suisse à la Santé, Thomas Zeltner.

— Échanges et fiscalité internationale

Échanges

www.oecd.org/echanges
ech.contact@oecd.org

Les travaux de l'OCDE sur les échanges soutiennent un système commercial multilatéral fort, lequel favorise une libéralisation plus poussée du commerce et un renforcement des règles, tout en contribuant à l'élévation des niveaux de vie et au développement durable. L'OCDE propose des analyses et un dialogue objectifs et factuels sur un large éventail de questions de politique commerciale. Elle cherche à renforcer le soutien en faveur du libre-échange, à trouver un terrain d'entente entre parties intéressées sur les questions sensibles, à faciliter les négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi qu'à développer et à mettre en œuvre les principes applicables aux crédits à l'exportation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le volume des échanges mondiaux de marchandises a été multiplié par 18 depuis 1950.

D'importants progrès ont été réalisés dans le domaine de la politique commerciale en 2004. En juillet, les membres de l'OMC ont réaffirmé leur engagement concernant les négociations commerciales multilatérales et le Programme de Doha pour le développement (PDD). Toutes les parties ont approuvé le cadre de négociation pour des questions telles que l'agriculture, les services, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, la facilitation des échanges et le traitement spécial et différencié pour les pays en développement.

Crédits à l'exportation

www.oecd.org/ech/xcred
xcred.secretariat@oecd.org

Les gouvernements accordent des crédits publics à l'exportation afin d'aider leurs exportateurs nationaux à concurrencer les ventes étrangères en leur fournissant des garanties de prêt, une assurance crédit à l'exportation ou des prêts directs. En 2002, le montant des opérations couvertes par ce type de soutien s'élevait à environ USD 50 milliards. Le rôle de l'OCDE dans ce domaine consiste, entre autres choses, à maintenir et développer



(De gauche à droite)
 Le Commissaire européen au Commerce, Pascal Lamy, et le ministre italien du Commerce extérieur, Adolfo Urso, lors de la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres.

L'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Cet Arrangement prévoit les modalités et les conditions financières les plus généreuses pour ce type de crédits – notamment pour les navires, les centrales nucléaires et les aéronefs – ainsi que des règles relatives à l'aide liée. L'Arrangement a été établi en 1978, et depuis, il a fait régulièrement l'objet de révisions par les participants pour refléter plus précisément l'évolution du marché ; le texte en vigueur date de la fin de 2003.

L'Arrangement révisé, qui est entré en vigueur au début de 2004, a introduit un nouvel aspect : un meilleur accès à l'information pour les gouvernements des pays non participants. En 2004, les participants à l'Arrangement ont rencontré des gouvernements non participants et des organisations de la société civile afin d'expliquer le texte révisé de l'Arrangement ; ce type de réunion se renouvellera tous les ans.

Fin 2004, les pays de l'OCDE participant à l'Arrangement ont adhéré à un programme pilote de deux ans qui permettra d'assurer une utilisation plus transparente et plus efficace des crédits d'aide non liée en faveur des pays en développement. Il invite les entreprises désireuses de participer à des projets financés par l'aide à soumettre des offres publiques. Les crédits d'aide non liée sont des prêts d'aide au développement pouvant être utilisés pour financer des achats de biens et de services provenant de n'importe quel pays, et non plus seulement du pays qui consent le prêt. L'accord conclu vise à assurer une concurrence plus efficace dans l'utilisation de ces prêts, pour permettre ainsi aux pays en développement de choisir eux-mêmes les biens et les services dont ils ont besoin, au meilleur prix.

En 2005, l'Accord sectoriel sur les crédits à l'exportation d'aéronefs civils, annexé à l'Arrangement, sera examiné par les participants à l'Arrangement et par le Brésil. Le débat sur les modalités de financement des projets dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'eau se poursuivra.

Au début de 2004, la Recommandation de l'OCDE sur des Approches communes concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public est entrée en vigueur. Aux termes de cette Recommandation, les pays de l'OCDE doivent évaluer l'impact environnemental des projets d'infrastructure bénéficiant d'un soutien de leurs organismes publics de crédit à l'exportation, afin de s'assurer que ces projets respectent les normes internationales établies. La Recommandation devrait accroître la transparence des procédures d'évaluation environnementale appliquées par les organismes publics de crédit à l'exportation. Elle devrait contribuer ainsi à améliorer la cohérence des politiques menées par les pouvoirs publics en matière de développement durable et de bonne gouvernance. Sa mise en œuvre fera l'objet d'un examen annuel. Les membres ont aussi convenu en 2004 de renforcer leur Déclaration d'action de 2000 sur la lutte contre la corruption dans les opérations commerciales internationales. Le but est d'assurer la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE et de la Recommandation amendée en 1997 sur les transactions qui bénéficient du soutien public des organismes de crédit à l'exportation.

L'accès aux marchés

www.oecd.org/ech/tradepolicy
ech.contact@oecd.org

L'accès aux marchés peut être entravé de diverses manières. Les droits de douane constituent une contrainte évidente à la circulation des marchandises, tout comme plusieurs autres mesures telles que les restrictions quantitatives, les droits à l'exportation, les systèmes de licences d'importation non automatiques et les obstacles techniques au commerce. Les travaux de l'OCDE sur les droits de douane sont centrés sur les conséquences qu'une libéralisation plus poussée peut avoir sur le bien-être, les recettes publiques et l'érosion des préférences. Peu d'informations sont disponibles sur les obstacles non tarifaires, c'est pourquoi il est plus difficile d'en comprendre la nature, l'étendue et les effets sur les échanges.

Les travaux de l'OCDE renseignent sur la nature, l'étendue et les effets des obstacles non tarifaires qui existent aujourd'hui. Cette analyse est précieuse pour les gouvernements des pays membres et non membres de l'Organisation qui participent aux discussions menées dans le cadre du PDD. Ils prennent aussi part au programme de travail plus général de l'OMC, et s'intéressent en particulier à l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et aux autres initiatives de libéralisation commerciale, telles que les accords bilatéraux et régionaux. Enfin, l'OCDE étudie l'importance de ces mesures dans les échanges nord-sud et sud-sud.

Échanges dans le secteur du textile

www.oecd.org/ech-fr
ech.contact@oecd.org

Les secteurs du textile et de l'habillement font travailler des dizaines de millions de personnes, principalement dans les pays en développement. Les règles régissant les échanges de textiles et d'articles d'habillement à l'échelle mondiale ont radicalement changé à la fin de 2004, si bien que les pays ne peuvent plus protéger leur industrie nationale en limitant la quantité de produits textiles et d'habillement qu'ils importent.

La suppression des restrictions quantitatives dans le cadre de l'Accord sur les textiles et les vêtements de l'Organisation mondiale du commerce va compromettre les filières d'approvisionnement mondiales qui s'étaient créées pendant des décennies de restrictions commerciales. Les parties intéressées, du producteur de coton au détaillant d'articles de mode, et des pays les moins avancés (PMA) aux plus développés doivent mettre en œuvre des ajustements considérables. En particulier, les fabricants de textiles et de vêtements, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, s'inquiètent de l'émergence de fournisseurs plus compétitifs en Chine, qui pourraient monopoliser ce qu'ils considèrent comme une part disproportionnée des avantages économiques dus à la levée progressive des restrictions quantitatives.

Jusqu'à présent, les restrictions commerciales contribuaient à la fragmentation internationale de la chaîne d'approvisionnement. Ce processus a joué aux dépens des fournisseurs les plus performants et qui étaient soumis à des quotas. Beaucoup d'entre eux sous-traitaient la production de vêtements à des pays tiers à bas salaires. Les règles ont donc profité aux fournisseurs les moins compétitifs, qui sont pour la plupart implantés dans de petits pays en développement et des PMA spécialisés dans la fabrication d'articles d'habillement à partir de textiles importés. Ces pays sont de plus en plus conscients de leur vulnérabilité et cherchent à améliorer leur accès aux marchés des pays développés afin de réduire au minimum les difficultés attendues.

L'ouvrage *Textile et vêtement : faire face aux mutations*, paru en 2004, examine l'évolution récente du marché dans les secteurs du textile et de l'habillement, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Il fait ressortir les difficultés auxquelles les gouvernements se heurtent dans les domaines de la politique commerciale, de l'ajustement de la main-d'œuvre, de la technologie et de l'innovation, ainsi que dans d'autres domaines de la réglementation qui aident à déterminer la capacité d'un pays de s'intégrer dans l'économie mondiale. Cette publication formule aussi des recommandations pour aider les pouvoirs publics à instaurer un cadre cohérent d'action et de réglementation, de sorte que leurs industries soient prêtes à relever les défis de l'ajustement.



Les secteurs du textile et du vêtement représentent plus de 5 % des exportations totales de marchandises dans le monde. Quel sera l'impact des nouvelles règles commerciales ? Cette publication offre quelques réponses.

Les échanges de services

www.oecd.org/ech/tradepolicy
ech.contact@oecd.org

Les services constituent le secteur le plus important pour bon nombre d'économies : ils assurent la majeure partie des emplois et un apport indispensable à la production de biens et d'autres services. L'OCDE aide les membres de l'OMC à gérer les négociations

Facilitation des échanges

www.oecd.org/ech/tradepolicy
ech.contact@oecd.org

Ces dernières années, la croissance rapide des volumes d'échanges internationaux, la mondialisation de la production et l'abaissement progressif des barrières tarifaires sont autant de facteurs qui ont renforcé l'importance relative des obstacles non tarifaires dus à l'inefficacité des procédures douanières. La simplification du processus des échanges, ou « facilitation des échanges » figure spécifiquement au programme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis 1996. En juillet 2004, les membres de l'OMC ont convenu d'engager des négociations dans ce domaine dans le cadre du Cycle de Doha.

Ces négociations auront pour objectif de clarifier et d'améliorer les règles existantes de façon à accélérer la circulation, la libération et le dédouanement des marchandises aux frontières, notamment pour les produits en transit. Un accord futur devra prendre en compte les besoins et les priorités des pays en développement et des pays les moins avancés. Il devra aussi répondre aux préoccupations que suscite le coût des mesures proposées, et viser à intensifier l'assistance technique et le renforcement des capacités.

Les travaux de l'OCDE sur la facilitation des échanges étayent le processus de négociation à l'OMC en compilant des données et en fournissant des analyses sur les questions en discussion. L'OCDE a été l'une des rares organisations internationales à être invitée à travailler pour le Groupe de négociation de l'OMC sur la facilitation des échanges, ce qui témoigne de l'importance de ces travaux.

En 2004 et en 2005, l'OCDE a entrepris d'importants travaux sur les mesures de facilitation que les membres de l'OMC proposent de faire figurer dans un accord futur. Elle a examiné les approches possibles pour mettre en œuvre ces mesures à l'échelon national. Ces travaux s'appuient en grande partie sur les meilleures pratiques nationales et l'expérience acquise. Ils mettent en évidence les contraintes et les conditions nécessaires au préalable, les réussites et les échecs, ainsi que les avantages attendus des différentes approches. Il s'agit d'aider les pays à mieux comprendre les répercussions des engagements qu'ils pourraient prendre.

L'analyse de l'OCDE met en lumière les coûts et les avantages des mesures de facilitation des échanges. Elle montre que les pays qui s'engagent activement dans ce processus bénéficieront en premier lieu de ces avantages, et que la structure des pays en développement leur permet d'en profiter davantage que les pays de l'OCDE. Un des projets majeurs en cours porte sur les conséquences liées aux coûts des diverses mesures de facilitation des échanges. Les premières observations indiquent que, dans bien des cas, l'introduction et la mise en œuvre de ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus généraux destinés à accroître l'efficacité, et que le coût de ces mesures est absorbé par les coûts de fonctionnement courants des organismes travaillant aux frontières.



(De gauche à droite)
 La ministre finlandaise du Commerce extérieur et du Développement, Paula Lehtomäki, et le ministre irlandais des Échanges et du Commerce, Michael Ahern, lors de la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres en mai 2004.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans certains pays d'Afrique, les délais excessifs et la paperasserie représentent jusqu'à 70 % du coût d'une transaction commerciale avec l'étranger.

complexes sur les échanges de services. De toute évidence, l'exportation de services tels que les services aux entreprises, les services portuaires et de transport maritime, les services audiovisuels, les télécommunications, les services de construction et les services de santé représente un enjeu important pour les pays en développement. Une étude de l'OCDE montre qu'une grande partie des avantages de la libéralisation des services découle, non pas d'un accès plus large aux marchés étrangers, mais d'un gain de compétitivité et d'efficacité du marché intérieur. Ces travaux ont été présentés à l'OMC.

Ces dernières années, les économies en transition ont dû surmonter un handicap majeur : la part du secteur des services dans leurs économies nationales était généralement inférieure à celle des autres pays ayant un niveau de développement équivalent. C'est pourquoi leur participation aux échanges mondiaux de services était bien inférieure à leur potentiel. Les pays baltes ont fait l'objet de récents travaux à ce sujet, et un rapport paru en 2004 tire des enseignements pour d'autres économies en transition.

L'enseignement supérieur transnational représente une source considérable de recettes d'exportation dans certains pays de l'OCDE et fait de plus en plus l'objet d'arrangements commerciaux. Les recettes d'exportation liées à la mobilité internationale des étudiants représentent à elles seules environ 3 % des exportations mondiales de services. Les services d'éducation figurent au programme des négociations en cours dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) à l'OMC. L'OCDE examine ces nouvelles tendances et leurs conséquences possibles sur la politique (voir chapitre sur l'Éducation, p. 40).



Échanges et migration

www.oecd.org/ech-fr
ech.contact@oecd.org

Le mouvement temporaire de personnes fournissant des services (« Mode 4 » de l'AGCS) apparaît comme une question essentielle dans les négociations en cours à l'OMC. Ce phénomène soulève un certain nombre de problèmes importants et complexes qui touchent au domaine des politiques et pratiques migratoires. Le débat sur le Mode 4 se situe dans le contexte d'une forte migration à l'échelle mondiale. L'augmentation des flux migratoires semble devoir se poursuivre dans le long terme, surtout ceux provenant des pays à faible revenu vers les pays à revenu élevé. En 2004, l'OCDE a publié un recueil de travaux sur le thème des échanges et des migrations, lesquels émanent largement d'une conférence réunissant des responsables des politiques commerciales et migratoires de 98 pays.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les pays en développement, pris dans leur ensemble, imposent des barrières douanières plus élevées sur les transactions qu'ils réalisent entre eux que sur celles qu'ils effectuent avec les pays de l'OCDE.

Échanges et développement

www.oecd.org/ech-fr
ech.contact@oecd.org

Une grande partie des travaux de l'OCDE sur les échanges traite des pays en développement. Un atelier régional de l'OCDE sur les échanges, consacré à l'agriculture, aux services et à la facilitation des échanges, s'est tenu au Lesotho en octobre 2004. Des participants non membres sont venus de 11 pays d'Afrique australe et orientale pour débattre de ces thèmes fondamentaux dans le cadre du PDD et des questions d'aide au développement avec les membres de l'OCDE.

Le forum mondial sur les échanges, qui s'est tenu à Bangkok en novembre 2004 (voir chapitre sur les Relations avec les non-membres, p. 94), a permis d'apporter des éléments pertinents au projet que l'OCDE mène actuellement sur les échanges et l'ajustement structurel. Les résultats doivent être présentés aux ministres des pays de l'OCDE lors de leur réunion annuelle en mai 2005. ■

Agriculture et pêcheries

www.oecd.org/agriculture-fr
agr.contact@oecd.org

Les travaux que l'OCDE consacre à l'agriculture et aux pêcheries couvrent un large éventail de questions nationales et internationales. Ils aident les pouvoirs publics des pays membres et non membres à concevoir des politiques efficaces et ciblées. Ils pourront ainsi réaliser leurs objectifs nationaux en participant pleinement au système commercial international. Les analyses conduites dans le cadre de la plupart de ces travaux étayent les négociations du Programme de Doha pour le développement (PDD), qui se déroulent actuellement sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Échanges et agriculture

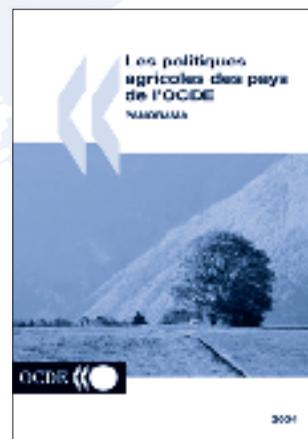
www.oecd.org/agr/trade
carmel.cahill@oecd.org
loek.boonekamp@oecd.org

Des travaux en cours comparent les diverses mesures de concurrence à l'exportation en vigueur dans les pays de l'OCDE, et évaluent leurs effets relatifs sur les échanges. Ce projet est directement lié au volet concurrence à l'exportation du chapitre agricole du PDD, et devrait être achevé fin 2005 ou début 2006. Ces travaux novateurs s'appuient sur des études précédentes relatives aux subventions, aux crédits et à l'aide alimentaire, et portent sur les paiements compensatoires, la discrimination par les prix et le commerce d'État.

Certains pays en développement redoutent que les progrès réalisés dans l'accès aux marchés lors des négociations de Doha n'érodent les conditions préférentielles dont ils jouissent actuellement dans les pays de l'OCDE, et ce, au détriment de leur économie. En 2004 et en 2005, l'OCDE consacre une étude approfondie sur l'ampleur et les implications d'une telle érosion.

Dans le cadre de ses travaux sur les accords commerciaux régionaux, l'OCDE a publié en novembre 2004 un rapport qui souligne les différents aspects du traitement de l'agriculture dans certains de ces accords et étudie leur relation avec le système commercial multilatéral. L'OCDE examine également les liens entre l'investissement étranger direct, le commerce et la politique commerciale dans le secteur de l'alimentation.

L'OCDE étudie actuellement les effets de la réforme et de la libéralisation agricoles et non agricoles, pour aider les négociateurs et les responsables politiques à mieux comprendre



(De gauche à droite)
Le ministre des Négociations commerciales de la Nouvelle-Zélande, Jim Sutton et le ministre coréen du Commerce, Doo-yun Hwang avec le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, lors de la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres, en mai 2004.

leur impact aux niveaux de l'économie et des ménages. Des études sectorielles sur les effets de la libéralisation totale des échanges dans certains secteurs sensibles, comme le sucre et les produits laitiers, sont en cours. Elles devraient être achevées en 2005. Des examens approfondis des politiques commerciales et internes des principaux pays du G20 (Afrique du Sud, Brésil, Chine et Inde) devraient servir de point de départ à un dialogue à haut niveau entre les membres de l'OCDE et ces pays à la mi-2005.

Suivi du soutien et de la protection

L'accès aux marchés est un élément clé des négociations et des accords sur le commerce agricole. L'OCDE fournit les données et les analyses qui étayent les débats à ce sujet. Elle coordonne, au nom de plusieurs organismes et pays, la Base de données sur l'accès aux marchés agricoles, un outil précieux pour les chercheurs qui se consacrent à l'analyse des

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les pays de l'OCDE accordent environ USD 6 milliards de transferts financiers publics au secteur des pêcheries.

www.oecd.org/agr/trade

agr.contact@oecd.org

Une économie alimentaire en mutation

L'analyse des questions d'économie alimentaire est une activité relativement nouvelle à l'OCDE. En résumé, ces travaux portent sur l'interaction entre l'évolution des préférences des consommateurs et les préoccupations de la société civile, d'une part, et l'évolution rapide de la filière agroalimentaire, d'autre part. Les principales questions posées sont les suivantes : le système alimentaire naissant répond-il efficacement aux évolutions des préférences et des préoccupations, et quel type d'action les pouvoirs publics doivent-ils engager pour faire face aux défaillances du marché ou aux externalités ?

La concentration rapide des entreprises de la filière agroalimentaire et ses répercussions sur l'ensemble des acteurs de l'économie alimentaire, y compris les consommateurs, sont au centre des travaux en cours. La concentration ininterrompue dans les secteurs de la transformation et de la distribution entraîne des changements dans la gestion et le comportement de la filière. L'un des principaux aspects, à cet égard, est la mise en place de normes conçues et appliquées par la filière elle-même dans les domaines de la qualité des aliments, de leur sécurité et, entre autres, de la protection de l'environnement et du bien-être des animaux.

Comment expliquer ce développement des normes privées ? Quelles sont ses implications pour les normes publiques dans ce domaine ? Quels sont ses effets sur ceux qui ne peuvent pas se conformer, en particulier sur les négociants des pays en développement ? Le phénomène a-t-il des conséquences sur la politique des pouvoirs publics ? La poursuite de la concentration de la filière agroalimentaire soulève aussi des questions au sujet du pouvoir du marché. La détermination des prix et la transmission de leurs fluctuations le long de la chaîne constituent à cet égard des thèmes essentiels. Elles peuvent en effet rejaillir sur les gains économiques de la réforme des politiques et avoir des répercussions sur la politique de la concurrence.

D'autres travaux sont consacrés à divers problèmes d'analyse et enjeux liés à l'évolution des habitudes alimentaires et des préoccupations des consommateurs. L'OCDE procédera à une évaluation économique des options qui s'offrent aux pouvoirs publics pour répondre aux préoccupations des consommateurs. Cette évaluation portera sur la collaboration entre les secteurs public et privé, ainsi que sur la cohérence des mesures à différents niveaux de la filière agroalimentaire.

www.oecd.org/agr-fr

linda.fulponi@oecd.org



Cette publication annuelle analyse les tendances des marchés mondiaux et les perspectives à moyen terme des principaux produits agricoles. Elle démontre combien ces dernières sont influencées par les politiques gouvernementales.

politiques commerciales. Les publications *Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : panorama* et *Politiques agricoles de l'OCDE : suivi et évaluation*, qui paraissent une année sur deux, évaluent les politiques internes et commerciales menées dans les pays de l'OCDE. L'Organisation produit également chaque année les seuls indicateurs normalisés à l'échelle internationale sur le degré de soutien et de protection dont bénéficie l'agriculture dans les pays membres. Très utilisée par les pouvoirs publics, les chercheurs, les ONG et les médias, la Base de données sur l'estimation du soutien aux producteurs peut être consultée gratuitement. La publication annuelle, *Perspectives agricoles*, offre une projection de référence à partir de laquelle il est possible d'évaluer les répercussions sur les échanges et les marchés de différents scénarios de réforme des politiques commerciales et internes. La période de prévision, qui était de cinq ans, a été étendue à dix ans en 2004.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les pays de l'OCDE, trois quarts du soutien aux agriculteurs sont liés à la production de produits de base.

Biomasse et bioénergie

www.oecd.org/agr/env

wilfrid.legg@oecd.org

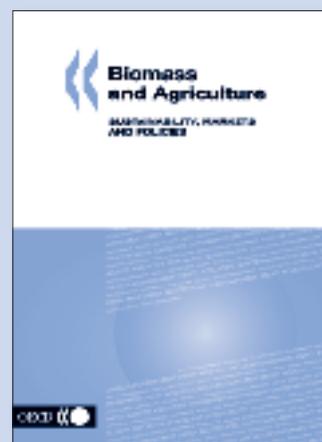
La hausse récente des prix du pétrole a suscité un intérêt croissant pour les sources d'énergie et les matières d'origine biologique, autrement dit la « bioénergie ». Celle-ci comprend l'énergie renouvelable tirée de la biomasse et des matières premières agricoles. La biomasse se réfère aux matières organiques, déchets végétaux ou animaux compris, capables de produire de l'énergie.

Dans le secteur public comme dans le secteur privé, on cherche de plus en plus à trouver des débouchés pour l'énergie et les matières issues de la biomasse agricole. Mais en quoi la biomasse agricole contribue-t-elle au développement durable ? Comment les gouvernements agissent-ils concrètement et quelle est l'efficacité de leurs interventions ?

Le rapport d'un atelier de l'OCDE sur la biomasse et l'agriculture, publié en septembre 2004 sous le titre « *Biomass and Agriculture: Sustainability, Markets and Policies* » (La biomasse agricole : viabilité, marchés et politiques), incite les pays à faire appel aux marchés pour concilier stimulation de la demande de bioproduits, d'une part, et développement de l'offre de biomasse, d'autre part. Jusqu'à présent, les stratégies gouvernementales ont privilégié les subventions pour combler l'écart entre les produits issus de la biomasse et les combustibles fossiles, en termes de coût de production et de prix du marché. Les politiques axées sur les activités de recherche et les approches commerciales peuvent aussi favoriser l'innovation industrielle et offrir à long terme tous les avantages possibles à la collectivité.

Cet ouvrage fait également ressortir le besoin de reconnaître le potentiel qu'offrent les ressources locales et d'encourager la mise en place de bioraffineries capables de recycler une gamme de sous-produits agricoles tels que les graminées, les arbres à végétation rapide et la paille de céréales, parallèlement au traitement de céréales, d'oléagineux et de sucre.

En outre, il est indispensable de définir des normes et des codes internationaux de bonnes pratiques pour ces produits issus de la biomasse et autres bioproduits qui font l'objet d'échanges à l'échelle nationale et internationale. Ceux-ci permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'optimiser les bienfaits pour l'environnement. C'est pourquoi il est nécessaire de mieux apprécier les coûts et les avantages en tenant compte des aspects économiques, environnementaux et sociaux, mais aussi de faciliter la communication entre les fournisseurs, les installations de transformation et les utilisateurs potentiels.



Quelle est la contribution de la biomasse agricole au développement durable ? Cet ouvrage propose une foule de données liées à la biomasse agricole, à la bioénergie et aux biomatériaux dans les pays de l'OCDE.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 7 % de la chaleur produite dans les pays de l'OCDE provient de l'énergie tirée de la biomasse agricole.

Agriculture et environnement

Les politiques agricoles rejaillissent sur la production du secteur, ce qui a des conséquences sur l'environnement. Les indicateurs de performances environnementales, l'analyse des liens entre les politiques et l'environnement, et l'étude de thèmes ponctuels permettent à l'OCDE de mener des travaux pour déterminer les meilleures pratiques des pouvoirs publics et des approches inspirées du marché. En 2004, l'Organisation a publié des études consacrées aux impacts des secteurs porcin et laitier sur l'environnement et les échanges. Elle a par ailleurs organisé des ateliers sur l'agriculture et l'eau, la gestion des exploitations et l'évaluation des politiques agro-environnementales.

Pour atteindre les objectifs nationaux dans l'agriculture, la démarche optimale se révèle également être souvent la solution idéale pour minimiser les distorsions dans les échanges internationaux. Cette idée sous-tend les travaux de l'OCDE sur les liens entre les mesures internes et la politique commerciale. C'est pourquoi les instruments politiques devraient être dissociés de la production, mais aussi axés sur des objectifs précis. En intégrant ces considérations dans la conception des politiques, des productions inefficaces et onéreuses peuvent être abandonnées, tout comme seront évités les effets distributifs pervers créés par des mécanismes de soutien subordonnés à des critères de production. Des efforts considérables sont déployés pour mieux comprendre les effets des différents types de politiques sur la production et les échanges (aspect découplage). Les caractéristiques de la conception des politiques qui assurent une meilleure convergence entre objectifs, coûts et résultats font également l'objet d'une attention de plus en plus grande (aspect ciblage). Et l'on recherche des solutions propres au marché ou qui s'en inspirent, pour réduire les coûts de mise en œuvre des politiques et pour intégrer les questions agricoles dans un cadre plus vaste, par exemple la politique fiscale ou la sécurité sociale.

Les pêcheries

En tant que ressources renouvelables, les stocks halieutiques posent des problèmes économiques et de gouvernance majeurs aux pouvoirs publics et au secteur de la pêche. Ils doivent être gérés de manière durable et responsable. Des travaux sont en cours pour analyser les subventions destinées aux pêcheries en accord avec le développement durable. Ils appuieront les discussions sur les subventions à la pêche qui se tiennent à l'OMC. L'OCDE a conçu une base de données sur les subventions aux pêcheries accordées par les pays membres, où elles sont classées par type de programme. Cette base de données servira de point de départ à une analyse empirique. Les travaux d'analyse de l'Organisation sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) étayent la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre ces pratiques, notamment des mesures commerciales. Un atelier organisé à l'OCDE en avril 2004 a été consacré aux facteurs sociaux et économiques qui sont propices à la pêche INN, afin de dégager des méthodes plus efficaces pour combattre ce phénomène. Une publication parue en septembre 2004 et intitulée *Fish Piracy: Combating Illegal, Unreported and Unregulated Fishing*, synthétise ses résultats.

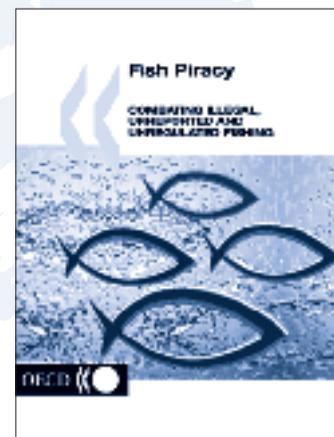
L'OCDE étudie également comment les pays utilisent les instruments économiques dans la gestion de leurs pêcheries. Ces instruments visent à assurer la viabilité et la responsabilité des pêcheries, ainsi qu'à accroître l'efficacité économique du secteur. Début 2005, l'Organisation a publié un inventaire actualisé des systèmes de gestion des pêcheries pour chaque pays membre. Elle achèvera à la fin de l'année une analyse sur les mesures fondées sur le marché que les pays appliquent à la gestion de leurs pêcheries. ■

www.oecd.org/agr/env
wilfrid.legg@oecd.org



Le Commissaire européen à l'Agriculture et aux Pêcheries, Franz Fischler, lors de la réunion ministérielle de l'OCDE.

www.oecd.org/agr/fish
carl-christian.schmidt@oecd.org



La pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) est un problème d'une ampleur mondiale. Cet ouvrage examine les facteurs qui encouragent la pêche INN afin de pouvoir identifier des méthodes plus efficaces pour y mettre un terme.

Fiscalité internationale

www.oecd.org/fiscalite
jeffrey.owens@oecd.org

Les responsables politiques comptent sur les systèmes fiscaux pour contribuer à résoudre leurs problèmes sociaux et économiques. Pourtant, comment adapter les accords fiscaux internationaux au nouveau contexte de la mondialisation ? Comment les entreprises qui opèrent dans des pays différents doivent-elles être imposées ? Les systèmes fiscaux peuvent-ils être simples, justes et gérés efficacement ? L'OCDE aide les responsables politiques à répondre à ces défis et à modeler le système fiscal du XXI^e siècle.

Les travaux de l'OCDE sur la fiscalité couvrent un large éventail d'activités, y compris la fraude fiscale, les pratiques fiscales dommageables, le commerce électronique et les taxes environnementales. L'OCDE établit des statistiques comparables à l'échelle internationale et assure le suivi et l'évaluation des politiques, y compris dans le cadre de ses *Études économiques*. Les analyses traitent des systèmes fiscaux nationaux, ainsi que de leurs effets sur les marchés du travail, du capital et des produits.

Conventions fiscales

www.oecd.org/ctp/cf
jacques.sasseville@oecd.org

Les échanges et les investissements transfrontaliers seraient gravement entravés s'ils étaient imposés à deux reprises : une première fois dans le pays de la source et une seconde fois dans le pays de résidence. Le Modèle de Convention fiscale de l'OCDE sert de base à la négociation, à l'application et à l'interprétation d'un réseau mondial de conventions fiscales qui s'efforce de supprimer cette double imposition.

Il est nécessaire de réexaminer périodiquement la Convention pour qu'elle reste adaptée à la réalité économique en constante évolution. En juillet 2005, l'OCDE publiera la prochaine mise à jour du Modèle de Convention fiscale qui comportera de nouvelles orientations sur l'imposition des bénéfices des transports maritimes et aériens internationaux, sur les problèmes que posent les versements transfrontaliers de pensions, et sur le régime fiscal des options d'achat d'actions destinées aux salariés. Le texte de ce document comprendra aussi une mise à jour de l'article qui permet aux signataires de conventions d'échanger



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Richard Hecklinger, et la directrice générale adjointe chinoise pour la fiscalité internationale, Hailin Lu, lors de la réunion annuelle internationale sur les conventions fiscales qui s'est tenue à l'OCDE le 23 septembre 2004.

des renseignements pour faire en sorte que leurs conventions soient correctement appliquées et pour vérifier la conformité de leurs législations fiscales nationales.

L'OCDE met au point un manuel sur les aspects pratiques de la négociation et de l'application des conventions fiscales. Il fournira aux fonctionnaires des impôts une explication des conventions fiscales et un examen des questions que pose l'application des dispositions des conventions fiscales.

Le Modèle de Convention fiscale de l'OCDE exerce son influence aussi bien dans la zone OCDE qu'en dehors de cette zone : 24 économies non membres de l'OCDE ont par exemple fait part de leurs positions sur les dispositions et les interprétations proposées dans le Modèle. L'OCDE organise par ailleurs une réunion annuelle de négociateurs de conventions qui permet aux experts en matière de conventions fiscales de plus de 80 pays de discuter des questions pratiques que posent la négociation et l'interprétation des conventions fiscales.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe un réseau de 3 000 conventions fiscales bilatérales établies sur la base du Modèle de l'OCDE.

Prix de transfert

www.oecd.org/ctp/pt
caroline.silberstein@oecd.org

Les transferts de biens et de services au sein d'entreprises multinationales représentent désormais près des deux tiers du commerce mondial. Les Principes de l'OCDE en matière de prix de transfert s'efforcent de faire en sorte que la tarification des biens ou des services transférés dans le cadre d'entreprises multinationales corresponde à celle qui serait pratiquée entre des entreprises indépendantes. Ils poursuivent le double objectif d'assurer une base d'imposition appropriée dans chaque juridiction et de limiter le risque de double imposition, en réduisant ainsi les conflits entre les administrations fiscales nationales et en favorisant les échanges et l'investissement international.

Un consensus international sur les prix de transfert est d'une importance vitale pour les entreprises multinationales ; sans ce consensus, celles-ci risqueraient d'être soumises à une double imposition. C'est pourquoi les milieux d'affaires sont très favorables aux travaux de l'OCDE. Ce consensus continue de s'amplifier, dans la mesure où les Principes sont de plus en plus adoptés par des pays non membres. L'OCDE s'efforce d'associer officiellement ces économies aux Principes, et d'engager un dialogue permanent de fond.

Les principaux thèmes actuels des travaux de l'OCDE dans ce domaine sont notamment le suivi de l'application des Principes directeurs et leur modernisation s'il y a lieu. Une note analytique traitant des conséquences, pour les prix de transfert, des accords intragroupe faisant intervenir des options d'achat d'actions a été diffusée en septembre 2004. Un examen par les pairs de la législation et des pratiques du Mexique en matière de prix de transfert a également été achevé en 2004. Et une étude des questions de comparabilité (comment savoir si une transaction entre entreprises indépendantes est réellement comparable à une transaction au sein d'un groupe) est en cours.

L'Organisation s'efforce par ailleurs d'étendre les principes actuels en matière de prix de transfert aux établissements stables, en mettant l'accent en particulier sur le secteur financier. Des projets de documents de travail révisés figurent depuis 2004 sur le site Internet de l'OCDE en vue d'une consultation publique, et une nouvelle révision de ces documents aura lieu en 2005.

Impôt sur la consommation

www.oecd.org/ctp/ic
david.holmes@oecd.org

La déréglementation, les nouvelles technologies et la mondialisation ont contribué au développement des échanges internationaux de services et de biens incorporels. Cependant, tandis que ces échanges ont rapidement progressé au cours des dernières années,

Tendances et réformes fiscales

www.oecd.org/ctp/apf
christopher.heady@oecd.org

Les différents systèmes fiscaux nationaux reflètent les décisions prises par les autorités des différents pays sur des questions diverses telles que la distribution des revenus, les effets de la fiscalité sur l'emploi et les incitations à l'investissement, ou l'équilibre du financement aux différents niveaux de l'administration. Les pays réexaminent périodiquement leurs systèmes fiscaux compte tenu de l'évolution des objectifs de leurs politiques. L'OCDE constitue un lieu de rencontre unique où les gouvernements peuvent partager leurs opinions et leurs expériences sur ces questions. La publication intitulée *La politique fiscale dans les pays de l'OCDE : évolutions et réformes récentes*, parue en 2004, montre la manière dont les pays de l'OCDE ont adapté leurs systèmes fiscaux au contexte plus concurrentiel actuel et traite d'un certain nombre d'évolutions observées dans ce domaine. Ces rapports s'inscrivent désormais dans le cadre des travaux de l'OCDE sur la fiscalité.

Les discussions sur les actions à entreprendre font systématiquement appel aux comparaisons internationales d'informations fiscales qui figurent dans les publications annuelles de l'OCDE intitulées *Statistiques des recettes publiques* et *Les impôts sur les salaires*. La baisse des rapports impôts/produit intérieur brut (PIB) dans beaucoup de pays de l'OCDE est l'une des tendances marquantes récemment observées.

Une autre évolution récente, la réduction des taux légaux d'impôt sur le revenu, traduit l'accent que les gouvernements mettent de plus en plus sur la suppression des distorsions d'origine fiscale. Un certain nombre de pays ont réduit leurs taux d'imposition sur les salaires. Bien que les taux d'imposition ne reflètent pas totalement à eux seuls la charge fiscale, ils donnent une indication des tendances des réformes fiscales récentes. C'est ce que montre la baisse du taux marginal global (incluant les impôts locaux et les cotisations salariales de sécurité sociale) de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à la charge des titulaires de revenus élevés. Ce taux a chuté de plus de 2 points de pourcentage dans la zone OCDE entre 2000 et 2003.

Parmi les autres réformes récentes, on peut citer les augmentations du niveau et de la structure des prestations familiales attribuées par l'intermédiaire du système fiscal, ainsi que les dispositifs nouveaux ou modifiés de prestations liées à l'exercice d'un emploi ou de subventions salariales au profit des titulaires de bas salaires. Les taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés ont également été réduits depuis 2000. En ce qui concerne les sociétés, on a pu notamment observer dans un grand nombre de pays de l'OCDE la poursuite des efforts en vue de réduire les distorsions dans la répartition du capital. Il s'agit de renforcer la compétitivité des entreprises et de préserver la base de l'impôt sur les sociétés, tout en s'assurant qu'une part « équitable » de l'impôt est prélevée sur ce secteur. Ces réductions d'impôts visaient en général à encourager l'emploi et l'investissement. Le rapport sur l'évolution de la politique fiscale et les réformes montre qu'un certain élargissement de la base d'imposition s'est également produit. Les effets nets de ces réformes sur les rapports impôts/PIB pourront être observés dans les années à venir.



Cet ouvrage traite des évolutions survenues dans les domaines des recettes fiscales, les prélèvements sociaux et la fiscalité sur le travail, les dividendes, et les revenus des particuliers et des entreprises. Il examine également la valeur ajoutée et les taxes liées à l'environnement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le taux moyen de l'impôt sur les sociétés est passé de 33,6 % en 2000 à 30,8 % en 2003 dans les pays de l'OCDE.

des problèmes fiscaux, notamment l'application d'impôts sur la consommation tels que la taxe sur la valeur ajoutée, sont également apparus. La double imposition, l'incertitude et l'incohérence dans l'application ont été identifiées comme des obstacles potentiels à l'expansion de ces échanges.

En 2004, l'OCDE a publié « L'application des impôts sur la consommation aux échanges de services et de biens incorporels internationaux » qui, à partir des expériences des entreprises et des administrations, fait apparaître un grand nombre de problèmes rencontrés et met en place un processus pour les traiter dans les deux années à venir. Des projets de Principes fondés sur ce rapport ont été diffusés en vue de leur consultation par le public en février 2005.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Actuellement, 29 des 30 pays de l'OCDE appliquent une taxe sur la valeur ajoutée.

Une gestion efficace de l'impôt

www.oecd.org/ctp/af
richard.highfield@oecd.org

Concevoir des politiques fiscales satisfaisantes et adopter des législations appropriées ne représente que la moitié du défi à relever. S'assurer que la législation fiscale est appliquée efficacement et équitablement constitue une tâche très difficile. En 2004, les travaux de l'OCDE visant à renforcer l'efficacité de la gestion de l'impôt portaient sur quatre domaines principaux : la discipline fiscale ; le service aux contribuables ; les droits des contribuables ; et l'évaluation comparative des résultats obtenus par les administrations fiscales.

Un dialogue actif entre les fonctionnaires des pays membres nécessite un bon niveau de connaissances de base sur la manière dont leurs systèmes fiscaux respectifs sont administrés. En 2004, l'OCDE a achevé un rapport qui contenait des informations comparatives sur certaines caractéristiques administratives importantes des systèmes fiscaux des pays membres.



Toutes les autorités fiscales doivent faire face à divers risques d'indiscipline fiscale et les traiter efficacement afin d'améliorer dans l'ensemble le respect de la législation fiscale. L'un des principaux résultats de ces travaux en 2004 consistait en une note d'orientation intitulée « Gérer et améliorer la discipline fiscale ». Cette note contient une description progressive d'un processus stratégique en vue d'identifier, d'évaluer et de traiter les risques d'indiscipline fiscale et les activités correspondantes de suivi et d'évaluation.

L'OCDE a aussi poursuivi ses efforts en 2004 pour promouvoir une utilisation plus efficace des technologies modernes par les autorités fiscales, notamment pour fournir de meilleurs services aux contribuables. De nouveaux travaux ont notamment été mis en œuvre sur l'identification et la promotion des normes technologiques, et une étude d'ensemble des différentes approches des autorités fiscales et des progrès réalisés a été effectuée.

L'OCDE a par ailleurs publié un rapport sur les droits des contribuables dans ses pays membres.

Mettre en place une concurrence fiscale équitable

www.oecd.org/ctp-fr
christopher.barlow@oecd.org

Le principal objectif de ces travaux est de s'assurer que les pays soient en mesure de vérifier que les particuliers et les entreprises se conforment à leurs obligations légales de paiement de l'impôt en améliorant la transparence et en instaurant un dispositif efficace d'échanges de renseignements à des fins fiscales.

En améliorant la transparence et l'échange de renseignements, les pays renforceront leur capacité à mettre en échec les fraudes fiscales. Ils éviteront également de faire supporter aux contribuables honnêtes la charge fiscale de ceux qui violent la législation du pays où ils vivent ou exercent leurs activités. Ces travaux contribuent aussi aux efforts de lutte

contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et permettent de renforcer le système financier international.

Pour améliorer la transparence, il faut s'assurer que les législations nationales soient appliquées de manière ouverte et cohérente entre les contribuables qui se trouvent dans une situation comparable, et que les renseignements dont les autorités fiscales ont besoin pour déterminer la situation d'un contribuable soient disponibles. Il s'agit notamment d'informations sur la propriété et d'informations financières, ainsi que de registres et de documents comptables exacts.

La mise en place d'échanges effectifs de renseignements suppose une coopération entre les gouvernements en vertu d'accords bilatéraux de partage d'informations qui soient pertinentes dans le cadre d'une enquête fiscale spécifique, tout en respectant la confidentialité des informations fournies.

Des progrès considérables pour l'instauration de règles du jeu équitables ont été accomplis en juin 2004 lors d'une réunion du Forum mondial de l'OCDE sur la fiscalité organisée par le ministre des Finances allemand, Hans Eichel. Des représentants de 42 gouvernements, de pays membres comme de pays non membres de l'OCDE, ont convenu d'effectuer une étude factuelle d'ensemble de leurs politiques et de leurs pratiques en matière de transparence et d'échange de renseignements. En outre, d'autres centres financiers importants ont été invités à participer aux travaux du Forum mondial afin que les activités financières illicites ne soient pas simplement transférées des pays qui ont mis en œuvre des conditions de transparence et des échanges de renseignements vers ceux qui ne l'ont pas fait. ■



(De gauche à droite)

John Neighbour, chef de la Division des conventions fiscales, des prix de transfert et des transactions financières de l'OCDE, Viktoria Pashkova et Natalia Yu Tarbushkina du service du contrôle fiscal russe, avec Sergei I. Shtogrin, président adjoint du Comité budgétaire et fiscal à la Douma d'État russe, lors d'une réunion à l'OCDE en octobre 2004.

Gouvernance

Gouvernance publique

www.oecd.org/gouvernance
gov.contact@oecd.org

Une gouvernance publique performante et efficace contribue à renforcer la démocratie, à favoriser la prospérité économique et la cohésion sociale, et à accroître la confiance du citoyen dans l'administration publique. Les travaux de l'OCDE sur la gouvernance publique aident les pays membres à renforcer et à maintenir la responsabilité et l'ouverture des systèmes de gouvernance dans un environnement économique et social en constante évolution.

L'OCDE partage également l'expérience et les connaissances acquises dans le domaine de la gouvernance publique avec d'autres pays et régions notamment la Chine, la Russie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

L'une des priorités pour 2005 et 2006 sera d'élaborer des indicateurs comparatifs de la qualité de la gouvernance et de l'efficacité des services publics.

Moderniser le secteur public

www.oecd.org/gov/modernisation
teresa.currstine@oecd.org

Les pouvoirs publics doivent s'adapter à l'évolution de la situation sans que les citoyens perdent confiance dans leurs institutions. L'OCDE examine comment les gouvernements ont utilisés les différents moyens à leur disposition pour changer leurs administrations publiques au cours des 20 dernières années de réforme et de modernisation. Parmi ces moyens, il faut citer la réorganisation des structures en matière de responsabilité, de contrôle et de performance, la réforme de l'emploi dans le secteur public (voir encadré p. 75) et l'introduction d'instruments davantage commerciaux ou plus proches du marché dans le secteur public.

Ces réformes ont fait progresser la situation : plus d'ouverture, de meilleurs instruments de contrôle, et des gains d'efficacité et de qualité par l'application sélective de mécanismes



(De gauche à droite)
Le chef du Département fédéral de l'économie suisse, Joseph Deiss, et le ministre suédois des Affaires économiques internationales et des Marchés financiers, Gunnar Lund, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2004.

de type marchand. Cependant, les pays restent confrontés à la difficulté de concilier différents objectifs, par exemple ouverture et sécurité nationale, décentralisation et responsabilité. Un rapport complet sur les résultats de l'examen sera achevé en 2005, et les travaux se poursuivront dans ces différents domaines.

Faire confiance aux administrations

www.oecd.org/gov/ethics
janos.bertok@oecd.org

Les administrations publiques doivent être ouvertes, responsables et accessibles si l'on veut qu'elles gagnent et conservent la confiance des citoyens. D'importants efforts ayant été réalisés pour favoriser l'intégrité et prévenir la corruption, les pays de l'OCDE sont aujourd'hui pressés par l'opinion de prouver que ces efforts ont eu un effet bénéfique. Les examens de l'OCDE des initiatives récentes d'évaluation menés en Australie, en Corée, en Finlande et en France par l'OCDE ont permis d'élaborer un cadre d'action pour aider les responsables politiques et les gestionnaires à concevoir et à organiser l'évaluation de leur action. Ce cadre permettra d'examiner la manière dont les pays ont appliqué la Recommandation de l'OCDE de 2003 sur les Lignes directrices pour la gestion des conflits d'intérêt dans le service public, examen qui s'achèvera en 2006.

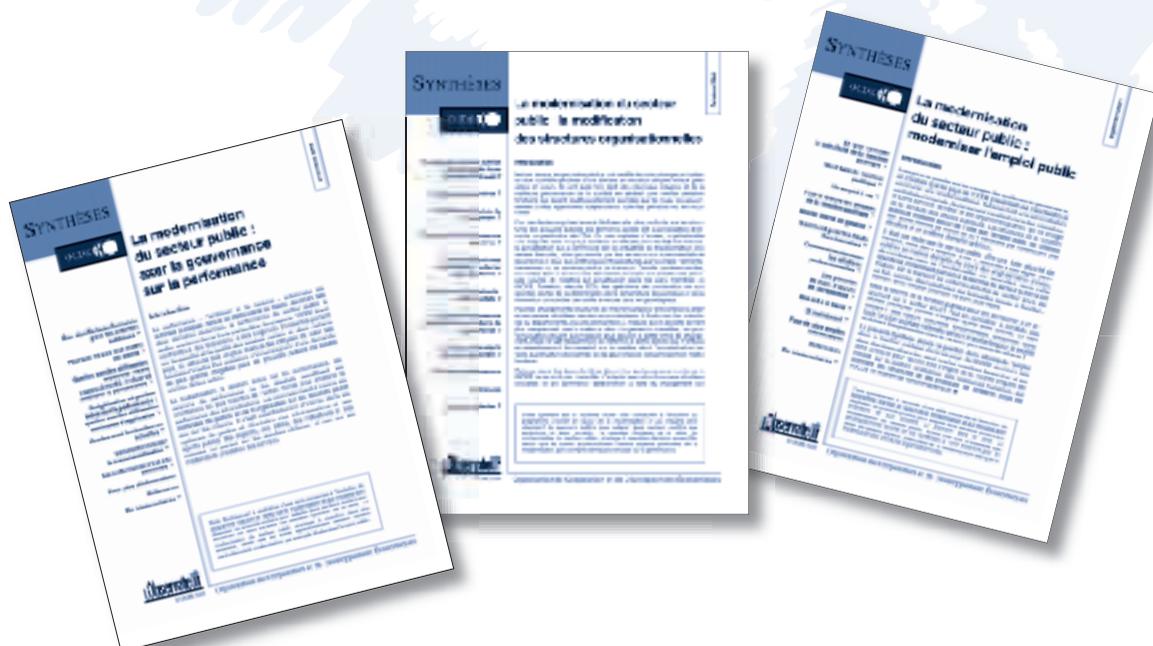
En 2004, l'OCDE a aussi mis au point un ensemble de mesures pratiques pour gérer les conflits d'intérêt dans le service public.

Gérer les budgets

www.oecd.org/gov/budget-fr
jon.blondal@oecd.org

Le budget est peut-être le document public le plus important. Il fait coïncider les recettes fiscales avec les objectifs prioritaires du gouvernement, et signale aux marchés financiers l'engagement national à la discipline budgétaire. C'est aussi un instrument stratégique essentiel pour gérer les changements d'orientation gouvernementaux et réaffecter les ressources.

L'OCDE définit des normes et des principes internationaux communs d'élaboration budgétaire et de gestion financière nationales pour aider les pays à renforcer le cycle



d'élaboration budgétaire et tirer des enseignements de l'expérience acquise par leurs pairs. En 2004, l'OCDE a publié des études sur les mécanismes de réaffectation budgétaire qui appliquent les normes de la comptabilité sur la base des droits constatés à la budgétisation et à l'établissement des rapports budgétaires, mais aussi sur les méthodes modernes de contrôle. Elle a aussi achevé l'examen du système budgétaire au Danemark, au Chili, en Roumanie et en Slovaquie. Un réseau régional de hauts responsables du budget a été créé en Europe centrale, orientale et du Sud-est, aux côtés des réseaux régionaux qui existent en Asie et en Amérique latine.

En 2005, d'autres examens budgétaires par pays et des publications seront réalisés. Ces examens comprennent des études comparatives en matière de législations budgétaires nationales, de régimes de responsabilité et de contrôle, de budgétisation axée sur les performances, ainsi qu'une mise à jour de la base de données OCDE/Banque mondiale sur la budgétisation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 60 % des fonctionnaires des pays de l'OCDE ont plus de 40 ans.

Moderniser l'emploi public

www.oecd.org/gov/modernisation

elsa.pilichowski@oecd.org

dorothee.landel@oecd.org

Ces deux dernières décennies, des contraintes économiques et budgétaires, ainsi que les tensions observées sur le marché du travail ont incité les pays membres de l'OCDE à réorganiser leur fonction publique et la gestion du personnel. Dans la plupart des pays, les règles applicables aux fonctionnaires étaient fixées au niveau national, ce qui ne permettait guère la gestion individualisée des agents. Pourtant, la situation a beaucoup changé : depuis dix ans, de nombreux pays de l'OCDE ont fait évoluer l'emploi dans la fonction publique vers un plus large recours à l'emploi contractuel et à la flexibilité.

Un rapport de l'OCDE de 2004 sur l'évolution de l'emploi dans la haute fonction publique indique que les stratégies de gestion du personnel sont de plus en plus individualisées en matière de contrats, de gestion des performances et de rémunération. En outre, les tâches de gestion des ressources humaines sont davantage confiées aux différents ministères et aux responsables hiérarchiques.

Cette évolution permet une gestion plus souple dans la fonction publique, mais elle peut porter atteinte aux valeurs collectives et au respect de la déontologie. Les nouvelles méthodes de gestion qui apparaissent peuvent réduire ces effets négatifs, en instaurant par exemple des systèmes collectifs de rémunération liée aux performances, ainsi que de nouvelles méthodes de formation et de gestion des hauts fonctionnaires.

Un rapport de l'OCDE sur la rémunération liée aux performances des agents publics montre que les augmentations de rémunération liées à la productivité du travail sont une idée séduisante, mais difficile à mettre en œuvre. Cela tient notamment à ce que ces augmentations ne soient qu'une incitation mineure pour la plupart des agents publics, surtout pour ceux qui n'exercent pas de fonctions d'encadrement. Toutefois, l'adoption de ce type de rémunération peut être l'occasion d'une réforme plus générale de l'organisation et de nouveaux points de repère qui définissent l'effort attendu des agents dans leur travail.

Ces deux prochaines années, dans le cadre général de son projet d'élaborer des données et des indicateurs sur la bonne gouvernance et l'efficacité des services publics, l'OCDE entreprendra une étude approfondie sur l'état de la fonction publique dans les pays membres.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les deux tiers des pays de l'OCDE ont adopté, sous une forme ou sous une autre, la rémunération liée aux performances dans la fonction publique.

Administration en ligne

www.oecd.org/gov/egov
edwin.lau@oecd.org

L'avènement d'Internet a pour l'administration des conséquences qui vont bien au-delà d'un nouveau mode de prestation des services publics. En 2004, l'OCDE a achevé une analyse approfondie de la contribution que l'administration en ligne peut apporter en efficacité pour une administration centrée sur l'utilisateur (*voir encadré ci-dessous*). Cette analyse a notamment conclu que l'administration en ligne doit s'inscrire dans la stratégie

Promouvoir l'administration en ligne

www.oecd.org/gov/egov
edwin.lau@oecd.org

Les pouvoirs publics prennent de plus en plus conscience que l'administration en ligne peut transformer l'administration publique, pour la rendre plus efficace et davantage centrée sur l'utilisateur. Cependant, l'expérience leur a aussi enseigné que la seule application des technologies de l'information et des communications (TIC) ne fait pas progresser l'administration. Les travaux de l'OCDE montrent que, l'obligation de faire la preuve de la rentabilité de leurs investissements se faisant toujours plus pressante, les pouvoirs publics doivent justifier concrètement leur investissement dans les TIC et leurs choix d'organisation par l'utilité qu'ils présentent pour les pouvoirs publics, les citoyens et les entreprises.

Pour les gouvernements qui veulent réformer le secteur public, l'administration en ligne n'est plus une option, mais un impératif. L'attention se porte aujourd'hui sur les moyens dont disposent ces gouvernements pour tirer le meilleur parti de l'administration en ligne comme instrument de changement. L'analyse de rentabilité (analyse coût/avantages), comme les attentes et les réactions des utilisateurs, sont deux instruments qui ont permis aux autorités de mieux choisir et d'adapter les objectifs de l'administration en ligne, ainsi que de contrôler la dynamique des initiatives en la matière. Parmi les autres outils qu'offre l'administration en ligne, citons la définition, au sein des administrations, de méthodes internes communes qui peuvent être partagées plus efficacement ou délivrées par une solution TIC universelle ; l'adoption de stratégies de prestation qui font appel aux TIC à l'appui de tous les services, qu'ils soient assurés par Internet, par téléphone, par un agent ou par un autre moyen ; et l'organisation des initiatives de l'administration en ligne pour promouvoir le partage des connaissances, des pratiques exemplaires et des solutions communes.

Ces instruments accélèrent les progrès de productivité et d'efficacité à l'échelle de l'ensemble des administrations. Ils favorisent aussi les liaisons entre les administrations qui gagnent ainsi en capacité d'adaptation aux besoins des citoyens et des entreprises. Les données récentes montrent que les retombées les plus bénéfiques, pour les usagers comme pour les administrations, viennent des initiatives de transformation (c'est-à-dire des initiatives qui modifient la circulation interne des informations ou l'organisation au sein des administrations, afin que celles-ci soient mieux centrées sur l'utilisateur et plus efficaces), ou des initiatives qui changent les méthodes des administrations, pour en accroître l'efficacité.

L'administration en ligne peut aussi profiter plus généralement à l'ensemble de la collectivité, par exemple en renforçant la confiance des citoyens dans les administrations. Ces retombées figurent parmi les plus importantes pour la légitimité à long terme des administrations, mais elles sont aussi les plus difficiles à mesurer et sont souvent exclues des évaluations actuelles de l'administration en ligne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il n'est pas nécessaire de disposer d'un ordinateur pour recourir à l'administration en ligne. La télévision numérique, les téléphones portables et la reconnaissance vocale figurent parmi les moyens pour accéder aux services électroniques.

générale d'une organisation pour réduire les coûts et améliorer les services rendus. Les résultats seront publiés en 2005 sous le titre *E-government for Better Government* (L'administration en ligne pour une meilleure administration).

L'OCDE a aussi élaboré en 2004 une liste de critères pour aider les administrations à analyser les coûts et les avantages de l'administration en ligne. En 2005, l'OCDE recherchera en quoi les outils qu'offre la technologie de l'information et des communications peuvent contribuer à la transformation du secteur public en facilitant le partage et l'utilisation de données publiques, tout en maintenant la confiance des citoyens et la transparence.

L'examen par les pairs de l'administration en ligne a été réalisé au Mexique et en Norvège en 2004, et celui du Danemark doit s'achever en 2005. Ces examens donnent de précieuses orientations à tous les pays membres de l'OCDE qui mettent en œuvre l'administration en ligne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les deux tiers des pays membres de l'OCDE rendent compte des résultats des administrations au public.

Réforme de la réglementation

www.oecd.org/reformereg
josef.konvitz@oecd.org

La réforme de la réglementation permet aux pouvoirs publics de concevoir et d'appliquer des politiques de croissance économique et de développement social grâce à l'harmonisation des règles applicables aux activités économiques et à la réduction des formalités administratives. L'examen par les pairs des progrès réalisés par l'Allemagne et par la France dans la mise en œuvre de la Recommandation de 1995 du Conseil de l'OCDE concernant l'amélioration de la qualité de la réglementation officielle et des Principes de 1997 sur la réforme réglementaire s'est achevé en 2004, portant à 20 le nombre de pays examinés depuis 1998. Un examen par les pairs de la Suisse sera réalisé en 2005.

L'OCDE s'attache aussi à voir si les pays déjà examinés ont appliqué les mesures recommandées. Selon les rapports publiés en 2004, le Japon et le Mexique ont fait des progrès importants dans leurs efforts visant à rendre la réglementation plus efficace. En 2005, l'OCDE suivra le progrès des réformes en Corée.

Développement territorial

www.oecd.org/territoriale
andrew.davies@oecd.org

Les travaux de l'OCDE sur le développement territorial aident les pouvoirs publics à élaborer des politiques régionales autour de trois axes : la compétitivité régionale, la gouvernance à plusieurs niveaux, et les statistiques et indicateurs territoriaux.

En 2004, l'OCDE a achevé l'examen de la politique de développement régional au Japon, et elle a commencé ceux de la Finlande et de la France. Elle a aussi achevé les études qu'elle a entrepris de Mexico et de Busan (Corée), en soulignant les politiques destinées à améliorer la compétitivité dans les grandes régions urbaines. Une importante conférence organisée au début de 2004 à Washington DC, et des études de cas qui portaient notamment sur la Toscane (Italie), l'Estrémadure et le Pays basque (Espagne) ont permis d'étudier les stratégies des régions rurales qui mettent l'accent sur de nouvelles formes de gouvernance et de nouveaux modes de prestation des services publics. Une conférence organisée par l'OCDE en partenariat avec l'Union européenne a engagé de nouveaux travaux sur les politiques régionales d'innovation. *Le panorama des régions de l'OCDE et Promouvoir la compétitivité des régions : stratégies et gouvernance*, à paraître en 2005, feront le point des résultats obtenus par l'OCDE dans ces domaines. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Malgré plus de 80 milliards d'euros consacrés chaque année aux TIC dans les seules administrations publiques de l'UE et des États-Unis, très rares sont les pays qui ont mené l'analyse de rentabilité pour justifier ce type d'investissement.

Gouvernance privée

www.oecd.org/gouvernementdentreprise

www.oecd.org/corruption-fr

anti-corruption.contact@oecd.org

L'intégrité des entreprises est un facteur clé de la stabilité économique. Les entreprises doivent pouvoir exercer leur activité dans un environnement juridique, réglementaire et institutionnel sûr leur garantissant une concurrence loyale et un fonctionnement satisfaisant. Les travaux de l'OCDE sur la gouvernance dans le secteur privé portent sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, la lutte contre la corruption, et le droit et la politique de la concurrence.

Améliorer le gouvernement d'entreprise

www.oecd.org/daf/corporate-affairs

corporate.affairs@oecd.org

L'instauration d'un régime de gouvernement d'entreprise de qualité est fondamentale pour que puisse se développer un secteur privé compétitif capable d'attirer et de retenir les capitaux nécessaires pour financer l'investissement. L'OCDE a achevé en 2004 une révision approfondie des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE. Le processus de révision, qui s'est étalé sur un an, a permis l'organisation d'importantes consultations entre les parties prenantes des pays membres et non membres de l'OCDE. Ce processus s'est conclu par l'adoption, en mai 2004, de la version révisée des Principes par les ministres qui ont encouragé une large diffusion et une utilisation active des Principes, ainsi qu'un dialogue suivi sur les mesures à prendre entre les pouvoirs publics et les autres parties concernées.

Les travaux futurs que l'OCDE entreprendra obéiront donc à quatre grands objectifs : favoriser une large diffusion et une utilisation active des Principes grâce à l'instauration d'un dialogue suivi sur les mesures à prendre entre les pays membres de l'OCDE, comme avec les pays non membres ; s'employer à mieux faire comprendre et appliquer les stratégies de mise en œuvre des Principes pour œuvrer à l'amélioration du gouvernement d'entreprise ; ouvrir une tribune favorisant les échanges et la diffusion de travaux sur les politiques, de réflexion et d'analyse ; faire progresser la compréhension des liens entre gouvernement d'entreprise, croissance économique et stabilité financière.

Il est prévu de mettre davantage l'accent sur le dialogue et la mise en œuvre en 2005. Les Tables rondes régionales sur le gouvernement d'entreprise en Asie, en Eurasie,



(De gauche à droite)

La ministre des Finances nigériane, Ngozi Okonjo-Iweala ; le directeur général malgache des dépenses publiques, Alexandre Randrianasolo ; et le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Kiyotaka Akasaka, lors du Forum des partenaires au développement, organisé par l'OCDE et Transparency International, en décembre 2004.

Gouvernement d'entreprise et croissance économique

www.oecd.org/daf/corporate-affairs
corporate.affairs@oecd.org

Le gouvernement d'entreprise s'est rapidement affirmé comme un des domaines clé de l'action des pouvoirs publics. Cette évolution s'explique principalement par les liens étroits qui existent entre le gouvernement d'entreprise, l'investissement et la croissance économique. C'est la prise de conscience de l'importance du gouvernement d'entreprise pour la croissance économique qui a guidé la révision des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE achevée en 2004. Elle étayera les discussions en matière de politique prévues en 2005 dans la zone OCDE comme dans le cadre des Tables rondes régionales sur le gouvernement d'entreprise.

Le système de gouvernement d'entreprise se compose d'un ensemble de règles et de pratiques acceptées par les entreprises qui permettent aux investisseurs et aux sociétés d'entretenir des relations informées et efficaces. Un système de gouvernement d'entreprise performant facilite ainsi le financement de projets d'entreprises viables et ouvre la possibilité de concrétiser des idées et d'exploiter des compétences pour créer une entreprise rentable. La qualité du système de gouvernement d'entreprise représente donc un aspect particulièrement important pour être capable de mobiliser du capital-risque, notamment sous la forme d'apports de fonds propres, et de permettre à des entreprises de se lancer dans des projets à long terme, notamment en matière de recherche et développement, de mise au point de produits, d'ouverture de nouvelles activités et de restructuration.

La qualité du gouvernement d'entreprise influe non seulement sur le volume de l'investissement et la propension globale à investir dans des capitaux propres, mais aussi, et surtout, sur la qualité de l'investissement. Elle concourt à l'amélioration de la répartition des ressources disponibles entre les différentes possibilités d'investissement et au renforcement de la surveillance du devenir des capitaux une fois ceux-ci investis dans une entreprise déterminée.

Quelques exemples de mécanismes qui fonctionnent bien montrent comment la qualité du gouvernement d'entreprise influe concrètement sur les trois phases du processus d'investissement. Pendant la première phase, l'utilisation de méthodes fiables d'enregistrement des titres, l'application d'un traitement équitable des actionnaires et la mise en place de recours juridiques sont autant d'exemples de dispositions relevant du gouvernement d'entreprise de nature à asseoir la confiance des investisseurs et à faciliter la mobilisation des capitaux. Pendant la deuxième phase, la diffusion d'informations fiables et transparentes est primordiale pour que les investisseurs puissent prendre des décisions éclairées en matière de placement parmi les différentes possibilités qui s'offrent à eux. Et lors de la troisième phase, les procédures de prise de décision, la répartition des droits et des responsabilités entre les organes de la société – comme le conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires – la mise au point de mécanismes d'incitation et l'instauration de chaînes de responsabilité clairement définies font partie des éléments essentiels qui doivent être mis en place pour garantir un suivi efficace de la conduite des affaires.



Cette étude se penche sur les problèmes systémiques qui sont au cœur du débat sur le gouvernement d'entreprise et examine les réponses que les pays de l'OCDE y ont apportées.

en Amérique latine, en Russie et en Europe du Sud-Est ont d'ores et déjà recentré leur attention sur les priorités et les recommandations pour la mise en œuvre et l'application des Principes, adoptées dans les Livres blancs sur le gouvernement d'entreprise relatifs à chaque région. Les travaux sur les relations avec les non-membres porteront également sur des thèmes nouveaux tels que le gouvernement d'entreprise des actifs appartenant à l'État et des sociétés non cotées. Le dialogue engagé avec la Chine restera centré sur les questions urgentes en matière de politiques. Une nouvelle initiative régionale en direction du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été lancée (voir encadré p. 98). À la lumière de l'expérience acquise dans le cadre de la révision des Principes de gouvernement d'entreprise, l'OCDE poursuivra un dialogue actif avec les parties prenantes.

Un cadre méthodologique mettant l'accent sur les relations entre les divers aspects du gouvernement d'entreprise sera utilisé pour faciliter le partage et la diffusion de

Gouvernance et entreprises publiques

www.oecd.org/daf/corporate-affairs/soe
corporate.affairs@oecd.org

Les pouvoirs publics veulent rehausser les normes de gouvernement d'entreprise dans le secteur privé et, de fait, œuvrent en ce sens en adoptant de nouvelles lois et de nouveaux codes. Il appartient donc à ces mêmes autorités de veiller à ce que le secteur public applique lui aussi des normes strictes à la gestion des actifs appartenant à l'État.

Cette nécessité de réformer le secteur des entreprises publiques n'est pas seulement destinée à montrer l'exemple. Dans de nombreuses juridictions, la puissance publique exerce son emprise sur un secteur vaste, voire dominant, de l'économie, de sorte que la médiocrité des pratiques suivies dans le domaine du gouvernement d'entreprise freine la croissance en creusant le déficit public et/ou l'emprunt bancaire au détriment du secteur privé. Le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques présente des défis inédits, notamment par la nature particulière des relations qu'entretiennent les entreprises avec les ministres ou les responsables politiques dont elles relèvent. Ces situations peuvent générer une multiplication des objectifs de l'entreprise, qui peuvent parfois être contradictoires, une mauvaise définition des responsabilités du conseil d'administration, l'opacité des procédures de nomination et un déficit de concurrence. Bien que les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE couvrent un grand nombre de domaines pertinents pour les entreprises publiques, il fallait néanmoins les compléter.

En 2004, l'OCDE a élaboré des Principes directeurs sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques qui s'inspirent des Principes de gouvernement d'entreprise. Ils ont été établis à partir d'une étude comparative sur l'expérience des pays de l'OCDE, ainsi que d'autres pays. Ils ont également pris en compte les consultations avec les parties concernées, notamment organisées avec des organismes de gestion des actifs publics et des organismes de contrôle, ainsi qu'avec des directeurs et des présidents d'entreprises publiques actuels et anciens et des parlementaires. Le grand public a lui aussi été invité à donner son avis sur Internet pour ainsi prendre en compte tous les points de vue. Les Principes directeurs devraient être approuvés en 2005 et serviront de support à un dialogue suivi sur les politiques à mener entre les pays membres et non membres de l'OCDE. Ils seront particulièrement utiles pour éclairer les décisions qui devront être prises dans les économies en transition et les économies de marché émergentes et constitueront un volet central du dialogue qu'a engagé l'OCDE avec la Chine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entreprises publiques représentent plus de 20 % de la capitalisation boursière en Italie, en Finlande, en Grèce et en Norvège.

l'expérience acquise entre les pays. Ce cadre permettra en outre de procéder à une évaluation fondée sur l'efficacité des politiques adoptées et d'éviter de voir s'instaurer une réglementation trop lourde.

Lutter contre la corruption

La corruption d'agents publics étrangers dans le cadre de transactions commerciales internationales entrave le développement économique et fausse le jeu de la concurrence internationale. La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, ratifiée et mise en œuvre par les 30 pays membres et six pays non membres, veut rendre équitables les règles du jeu appliquées aux entreprises, en considérant la corruption des agents publics étrangers aux fins de remporter un contrat comme un délit.

Par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur la corruption, l'OCDE veille au respect de la Convention en évaluant les lois instituées par les différents pays pour combattre la corruption (Phase 1), en examinant l'efficacité de ces textes à combattre la corruption d'agents étrangers (Phase 2) et en préconisant des mesures concrètes pour améliorer les dispositifs en vigueur. Les examens au titre de la Phase 1 de l'ensemble des pays à l'exception de l'Estonie et les examens au titre de la Phase 2 d'une quinzaine de pays, dont ceux du G7, ont été achevés début 2005. Les autres examens doivent être menés à bien d'ici 2007. Les rapports par pays et les recommandations du Groupe de travail sont un moteur puissant de changement qui a incité plusieurs pays à modifier leur législation. Tous les rapports sont accessibles sur Internet.

L'OCDE s'emploie également à relever les normes en vigueur au niveau international en matière de lutte contre la corruption en menant des activités d'ouverture en direction des pays non membres de la région Asie Pacifique, d'Amérique latine, d'Europe centrale, orientale et du Sud, de la région du Caucase et d'Asie centrale. Les initiatives régionales offrent aux responsables gouvernementaux et aux représentants d'organisations internationales, d'institutions financières internationales, d'organisations de la société civile et d'organismes professionnels l'occasion de se rencontrer pour partager leur expérience. Elles permettent aussi de tisser des réseaux destinés à encourager les activités de lutte contre la corruption et d'élaborer des pratiques exemplaires dans le domaine de la lutte contre la corruption.

Par ses travaux sur la Convention et ses activités d'ouverture, l'OCDE parvient à encourager les pouvoirs publics à améliorer leurs performances en matière de lutte contre la corruption et offre à la communauté internationale un cadre pour œuvrer ensemble contre la corruption.

Stimuler la concurrence

La concurrence est capitale pour assurer le fonctionnement efficace des marchés de biens et de services. L'intensité de la concurrence est un atout majeur pour la performance générale de l'économie et la prospérité.

Les travaux de l'OCDE sur la concurrence, qui confrontent l'analyse théorique à son application pratique dans un contexte réglementaire et politique donné, constituent une base précieuse sur laquelle les travaux des autorités de la concurrence peuvent s'appuyer. La démarche conciliatrice de l'OCDE a permis d'obtenir des résultats concrets satisfaisants en harmonisant les mesures prises à l'échelle internationale pour faire respecter les dispositions en vigueur en matière de lutte contre les ententes injustifiables et en aidant les autorités de la concurrence à défendre la mise en œuvre de réformes en faveur de la concurrence à tous les niveaux d'administration.

www.oecd.org/corruption-fr
anti-corruption.contact@oecd.org



L'édition de 2004 prend en compte les évolutions intervenues depuis 1999 et inclut plusieurs modifications importantes.

www.oecd.org/concurrence
dafcomp.contact@oecd.org

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le démantèlement des monopoles au Japon a fait gagner aux consommateurs japonais près de 13 000 milliards de yens.

En 2004, l'OCDE a redoublé d'effort pour combattre les ententes dans le cadre de ses travaux d'élaboration de recommandations sur les pratiques à suivre pour l'échange officiel d'informations dans le cadre d'enquêtes portant sur les ententes injustifiables. Une nouvelle recommandation sur l'examen des fusions, qui doit être adoptée en 2005, devrait permettre aux pays d'appliquer des procédures et des pratiques plus efficaces pour l'examen des fusions.

Les travaux menés par l'OCDE en 2004 dans le domaine de la concurrence sont restés centrés sur la force de la politique de la concurrence, considérée comme le moteur même de la réforme. Les discussions lors des tables rondes organisées en 2004 sur les pratiques exemplaires qui se dégagent dans ce domaine ont porté sur des sujets très divers, notamment la concurrence et la réglementation dans le secteur de l'approvisionnement et du traitement de l'eau, la concurrence dans le secteur agricole, les professions de la santé, les droits de propriété intellectuelle dans le secteur des biotechnologies, les activités commerciales exercées par des organismes publics et les pratiques d'éviction. L'OCDE a également entamé, dans le cadre du réexamen d'une Recommandation du Conseil de 2001 sur la « séparation structurelle », une réflexion sur la manière d'évaluer les coûts et les avantages de cette « séparation » qui consiste à séparer les activités d'une entreprise soumise à la concurrence de celles qui ne le sont pas, souvent des activités de service public ou d'opérateur de télécommunications. En 2004, les travaux de l'OCDE dans le domaine de la concurrence ont également visé à tirer les enseignements de l'application par l'OCDE des recommandations précédentes et des évolutions récentes survenues dans 12 pays. Des chapitres spécialement consacrés au thème de la concurrence ont été intégrés dans un certain nombre d'*Études économiques* portant sur des pays de l'OCDE. ■



(De gauche à droite)
Le ministre mexicain des Finances, Francisco Gil Díaz, et le ministre adjoint des Services financiers et de la Politique économique et fiscale japonais, Tatsuya Ito, lors de la réunion annuelle des ministres de l'OCDE en mai 2004.

Investissement

www.oecd.org/investissement

pierre.poret@oecd.org

L'investissement international est source de croissance et de développement durable si des politiques appropriées sont mises en œuvre. La notion d'investissement international recouvre l'investissement direct étranger (IDE), les autres mouvements de capitaux, ainsi que les activités des entreprises multinationales.

Une des missions fondamentales de l'OCDE consiste à renforcer la contribution de l'investissement international à la croissance et au développement durable dans le monde entier, en favorisant les réformes des politiques d'investissement et la coopération internationale.

L'investissement au service du développement

www.oecd.org/daf/investment/development

daf.contact@oecd.org

Les travaux relatifs à l'Initiative de l'OCDE sur l'investissement au service du développement se poursuivent. Lancée en 2003, cette Initiative soutient la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, compte tenu de l'importance que revêt le renforcement quantitatif et qualitatif de l'investissement dans les économies non membres de l'OCDE pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

Des pays membres et non membres de l'OCDE ont décidé d'élaborer un Cadre de politiques pour l'investissement. Ce Cadre est conçu comme une liste non normative de questions à examiner par les gouvernements engagés dans des réformes nationales, une coopération régionale ou un dialogue international visant à créer un environnement attractif pour les investisseurs, mais aussi permettant d'accroître les bénéfices retirés des investissements par la société. Le Forum mondial de l'OCDE sur l'investissement international, qui s'est tenu à New Delhi en octobre 2004, a identifié deux éléments clés pour ce Cadre : les échanges et la concurrence. La poursuite de ce processus d'échange d'expériences entre pays et de dialogue entre parties prenantes permettra d'élaborer d'autres éléments en 2005.

Le deuxième projet mené dans le cadre de cette Initiative porte sur les moyens de renforcer le rôle de l'aide publique au développement (APD) dans la mobilisation de l'investissement au service du développement. L'utilisation d'indicateurs empiriques pour analyser dans



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général du BIAC, Thomas R. Vant avec le PDG de Poongsan Corporation, Corée, Jin Roy Ryu, et le ministre mexicain des Affaires étrangères, Luis Ernesto Derbez Bautista, lors de la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres en mai 2004.

quelle mesure les pays en développement disposent d'un cadre réglementaire propice à l'investissement, ainsi que l'expérience des pays donneurs concernant l'APD et les stratégies d'investissement figuraient parmi les autres thèmes débattus lors du Forum mondial.

Le troisième pilier de l'Initiative utilise les examens par les pairs de l'OCDE comme outil de renforcement de capacités. Un examen à haut niveau de la politique d'investissement de la Fédération de Russie a eu lieu en juin 2004 (voir encadré ci-dessous). La Table ronde OCDE-Inde, organisée à l'occasion du Forum mondial à New Delhi, a permis d'examiner

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe aujourd'hui 2 300 traités bilatéraux d'investissement en vigueur dans le monde.

Politique d'investissement en Russie

Malgré les multiples possibilités d'investissement, la Fédération de Russie a attiré relativement peu d'investissement direct étranger (IDE), et a subi une fuite massive de capitaux. Ce phénomène résulte de restrictions sectorielles à l'investissement étranger, ainsi que d'importants facteurs institutionnels qui affectent également les entreprises nationales. En collaboration avec une délégation conduite par le vice-ministre du Développement économique et du Commerce et le Premier vice-président de la Banque centrale, l'OCDE a mené à bien un examen de la politique d'investissement de ce pays, dont le rapport a été publié fin 2004.

Au cours des dix dernières années, la Russie a amélioré les conditions d'activité des entreprises, en adoptant des lois pour mieux protéger la propriété et d'autres droits des investisseurs, et en créant les institutions nécessaires au bon fonctionnement d'une économie de marché. La Russie a également signé des traités en matière d'investissement et de double imposition avec des pays membres et non membres de l'OCDE.

Le rapport de 2004 intitulé *Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement : Fédération de Russie* évalue les progrès accomplis depuis la publication d'une étude similaire en 2001. Des changements positifs considérables se sont opérés dans d'importants domaines pour l'investissement étranger, notamment la fiscalité, la réglementation des changes, les normes d'information financière, le droit foncier et les procédures douanières. Par ailleurs, ce rapport propose aux pouvoirs publics russes des mesures pour améliorer davantage les conditions d'investissement. Il leur est notamment recommandé d'assouplir les dernières restrictions qui s'appliquent à l'IDE dans les services financiers, l'énergie et d'autres secteurs de l'économie, mais aussi de poursuivre les efforts destinés à simplifier les procédures administratives et à les rendre plus transparentes, ainsi que de veiller au respect des lois et règlements fédéraux aux niveaux fédéraux inférieurs de l'administration.

La poursuite de cette coopération devrait notamment porter sur le renforcement des capacités de mise en application des politiques, grâce à des instruments de l'OCDE tels que son Cadre pour la transparence de la politique d'investissement et sa Liste de critères des stratégies d'incitation à l'IDE. En outre, la mise à profit de l'expérience de l'OCDE concernant le Code sur la libération des mouvements de capitaux devrait permettre l'élaboration de mesures visant à supprimer de manière ordonnée les dernières restrictions aux mouvements de capitaux.

www.oecd.org/investissement
blanka.kalinova@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les branches d'activité russes qui bénéficient d'un niveau important d'IDE figurent parmi celles dont les gains de productivité sont les plus élevés.

les possibilités qu'offraient les politiques d'investissement, ainsi que les obstacles que devait surmonter ce pays. Cette Table ronde a également permis de conclure un accord sur les domaines dans lesquels le dialogue se poursuivrait entre les gouvernements de l'Inde et de l'OCDE. Une Initiative sur la gouvernance et l'investissement au service du développement, associant l'OCDE à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), a été lancée en novembre 2004 (voir encadré p. 98). Placé sous la direction de pays de la région et facilité par l'OCDE, le volet relatif à l'investissement de cette initiative OCDE-MENA aidera les gouvernements à concevoir, mettre en œuvre et surveiller

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au cours des dix dernières années, le nombre d'exceptions au Traitement national de l'investissement étranger a diminué de 17 %.

Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont des recommandations sur la conduite des entreprises internationales dans des domaines comme l'emploi, l'environnement, la protection des consommateurs et la lutte contre la corruption. Ces Principes directeurs renforcent les fondements de la confiance mutuelle entre les entreprises et les collectivités au sein desquelles elles opèrent.

Destinés aux entreprises, ces recommandations émanent des 38 gouvernements adhérents aux Principes directeurs. S'ils n'ont pas de caractère contraignant, les gouvernements se sont engagés à favoriser le respect de ces Principes. Ces recommandations sont étayées par des mécanismes de suivi uniques, qui prévoient notamment une procédure permettant à toute partie intéressée de demander au Point de contact national (PCN) d'un pays adhérent d'engager un dialogue avec une entreprise concernant l'application des Principes directeurs dans des circonstances spécifiques. Au total, 80 cas spécifiques ont été portés à l'attention des PCN depuis la révision de 2000 des Principes directeurs. Jusqu'ici, les cas traités portaient sur des sujets aussi divers que les conditions d'emploi au Guatemala, ou des opérations de réinstallation de population effectuées par une compagnie minière canadienne dans la zone cuprifère de Zambie.

L'édition 2004 du *Rapport annuel sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales* rend compte de la poursuite des progrès accomplis : ces Principes constituent désormais un des principaux instruments internationaux relatifs à la responsabilité des entreprises. Des ministres de pays de l'OCDE ont fait référence de manière notable aux Principes directeurs tout au long de 2004, de même que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Kofi Annan, dans un discours adressé au Conseil de sécurité de l'ONU. L'utilisation des Principes directeurs par les entreprises, les syndicats et les organisations non gouvernementales a encore progressé en 2004. Les pays adhérents ont convenu de poursuivre leurs efforts pour améliorer leurs procédures en termes d'efficacité, de transparence et de diligence. Ils ont également engagé un projet qui aidera les entreprises multinationales à exercer leurs activités de manière intègre dans les zones de faible gouvernance, par l'élaboration d'un outil de gestion des risques.

En 2004, la Table ronde de l'OCDE sur la responsabilité des entreprises a passé en revue les outils et les méthodes actuels pour aider les entreprises à mettre en œuvre le chapitre sur l'environnement des Principes directeurs. Les participants ont également évoqué les rôles respectifs des entreprises et des pouvoirs publics. Les résultats de la Table ronde ont été publiés dans le rapport annuel de 2004 sur les Principes directeurs.

www.oecd.org/daf/investment/guidelines
kathryn.gordon@oecd.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le siège de 97 des 100 plus grandes entreprises multinationales se trouve dans les pays de l'OCDE.

l'application de politiques d'investissement placées sous le signe de la transparence et de l'ouverture. La Charte pour l'investissement, coprésidée par l'OCDE, l'Autriche et la Bulgarie, encourage les réformes structurelles en Europe du Sud-Est. Les mesures prises par la Roumanie en vue d'adhérer à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales représentent un signe clair de l'engagement de la région en faveur des réformes.

Accords internationaux d'investissement

Les accords internationaux d'investissement renforcent les efforts nationaux de libéralisation et étayent la sécurité juridique des investissements. Une nouvelle génération d'accords bilatéraux et régionaux a vu le jour récemment, parallèlement à l'émergence d'une jurisprudence croissante. Les travaux d'analyse de l'OCDE aident les pays à mieux saisir les implications de ces accords et à obtenir de meilleurs résultats, pour les États comme pour les investisseurs.

L'OCDE a publié trois nouveaux rapports dans ce domaine en 2004. L'ouvrage intitulé « L'expropriation indirecte et le droit de réglementer dans le droit international de l'investissement » identifie les principaux critères utilisés par les tribunaux pour différencier ces deux éléments. L'étude intitulée « La norme du traitement juste et équitable dans le droit international des investissements » clarifie ce concept, en se fondant sur la jurisprudence et les pratiques des États. En effet, les parties aux traités s'accordent sur l'idée que les sentences arbitrales doivent s'inscrire dans un cadre. Enfin, « Le traitement de la nation la plus favorisée » porte sur la manière dont les règles d'interprétation des traités sont appliquées dans ce domaine.

Statistiques d'investissement

L'OCDE et le Fonds monétaire international (FMI) se sont engagés dans une entreprise commune de révision des techniques employées pour mesurer les activités d'investissement international. La première phase de ce processus de révision débouchera sur des projets de recommandations méthodologiques destinés à ces deux organisations en 2005.

Transparence et non-discrimination

L'OCDE a pour mission de promouvoir la libération de tous les types de mouvements de capitaux entre ses membres. Les Codes sur la libération des mouvements de capitaux et des opérations invisibles courantes constituent un ensemble de règles juridiquement contraignantes, prévoyant la libéralisation progressive et non discriminatoire des mouvements de capitaux, du droit d'établissement, ainsi que des services financiers et autres opérations invisibles courantes, comme les services.

L'OCDE utilise également les critères de référence définis dans la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales pour encourager les pays adhérents à traiter les investissements de manière transparente et non discriminatoire. Cette Déclaration est un accord politique qui encadre la coopération entre pays adhérents sur un large éventail de questions relatives à l'investissement. La liste complète des exceptions des pays adhérents au Traitement national des entreprises sous contrôle étranger a été mise à jour et publiée sur le site Internet de l'OCDE. En décembre 2004, la Roumanie a été invitée à adhérer à la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales de l'OCDE, après l'examen complet de ses politiques en matière d'investissement étranger. Le rapport de cet examen a été publié début 2005. ■

www.oecd.org/daf/investment/agreements
daf.contact@oecd.org



www.oecd.org/daf/investment/statistics
ayse.bertrand@oecd.org

www.oecd.org/daf/investment/agreements
daf.contact@oecd.org

— Développement des économies non membres

Coopération pour le développement

www.oecd.org/developpement
dac.contact@oecd.org
cendev.contact@oecd.org

Les pays membres de l'OCDE sont à l'origine de plus de 90 % du total de l'aide publique au développement (APD) mondiale, qui avait atteint le chiffre record de USD 69 milliards en 2003. En 2004, les travaux sur la coopération pour le développement ont été centrés sur les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté définie dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ces travaux ont également traité de la question des États fragiles ou touchés par un conflit.

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE s'emploie à susciter un accroissement des apports d'aide et à s'assurer que cette aide est utilisée de la manière la plus efficace possible pour faire reculer la pauvreté et soutenir le développement durable dans les pays en développement.

De son côté, le Centre de développement de l'OCDE réalise des études comparatives sur diverses questions de développement et encourage le dialogue informel sur les politiques à suivre avec les pays émergents et en développement.

www.oecd.org/cad/omd
www.paris21.org
dac.contact@oecd.org

Lutter contre la pauvreté

Tous les travaux de l'OCDE dans le domaine du développement s'articulent autour de la réalisation des OMD adoptés par la communauté internationale afin de faire reculer la pauvreté. Or, 2005 est une année particulièrement importante : un sommet est prévu en septembre dans le cadre des Nations unies pour faire le point sur les progrès accomplis au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis l'adoption de la Déclaration du millénaire (voir encadré p. 89).



(De gauche à droite)

La directrice du service à l'Institut de la coopération portugaise, Inês Rosa, et le sous-secrétaire d'État polonais, ministre des Affaires étrangères, Jan Trzuszczynski, lors de la réunion à haut niveau du CAD les 25 et 26 avril 2004.

Tirer le meilleur parti de l'aide

www.oecd.org/cad/gteff

dac.contact@oecd.org

Accroître l'efficacité de l'aide consentie aux pays en développement est au centre des activités de l'OCDE dans le domaine du développement pour 2004 et 2005. En 2004, le CAD a procédé, en collaboration avec des organisations multilatérales, notamment la Banque mondiale et les Nations unies, à un bilan de la manière dont les pays ont appliqué les bonnes pratiques recommandées par le CAD en matière d'efficacité de l'aide. Une réunion à haut niveau a été organisée à Paris début 2005 pour débattre des résultats obtenus.

À cette occasion, des chefs d'État, des ministres et des hauts fonctionnaires de 35 pays en développement et de 40 organismes multilatéraux, régionaux et bilatéraux de développement ont reconnu que l'utilisation de l'aide devait être sensiblement améliorée pour que l'OMD consistant à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015 puisse être atteint.

Les participants ont appelé les donateurs à poursuivre leurs efforts pour accroître le volume de l'APD, mais ils ont également admis qu'un surplus d'aide ne suffirait pas à lui seul, et qu'une rationalisation du processus d'aide dans son ensemble était indispensable.

Ils sont convenus que, si les modalités d'acheminement et de gestion de l'aide s'étaient améliorées depuis le forum à haut niveau sur l'harmonisation des pratiques des donateurs qui s'est tenu à Rome en 2003, il restait beaucoup à faire pour que les résultats souhaités sur la voie du développement puissent être obtenus.

Ils ont noté que rendre l'aide plus efficace n'est pas une tâche aisée, et qu'elle n'incombait pas uniquement aux donateurs. L'expérience montre clairement que les politiques et les capacités des pays en développement sont les éléments clés de l'efficacité de l'aide. Le forum de Paris a souligné le rôle primordial que le renforcement des capacités joue dans ce processus. Il fournit aussi des orientations sur la façon dont donateurs et partenaires peuvent mieux œuvrer ensemble à la consolidation des systèmes et des institutions du pays.

Les participants au forum de Paris ont convenu d'un ensemble d'objectifs de changement pour les donateurs et pour les partenaires, et ont incité la communauté du développement à redoubler d'effort pour mettre en œuvre le programme d'action en ce qui concerne l'efficacité de l'aide établi à Rome.



Cet ouvrage traite des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, ainsi que des moyens pour intégrer les questions de sécurité au développement durable.

Évaluer les efforts d'aide

www.oecd.org/cad/examenpairs

dac.contact@oecd.org

hunter.mcgill@oecd.org

Le CAD examine régulièrement les systèmes de coopération pour le développement de chacun de ses membres pour les aider à améliorer la qualité de leur effort dans tous les domaines de l'aide au développement. La France, l'Italie, l'Autriche, la Norvège et l'Australie ont ainsi été soumises à l'examen de leurs pairs dans le cadre du CAD en 2004. Tandis que l'examen de la Nouvelle-Zélande, la Suède, la Suisse, la Belgique et l'Allemagne est prévu pour 2005. Toutes ces études comprennent un chapitre sur la cohérence des politiques au service du développement. Le CAD mène aussi des analyses conjointes au niveau d'un pays, dans le cadre desquelles sont examinées en détail les activités de plusieurs membres dans un même pays en développement. Un exercice de ce type a été ainsi réalisé en 2004 au Nicaragua pour étudier comment ce pays et ses partenaires donateurs mettent en pratique les principes de partenariat et d'appropriation locale.

Les politiques suivies par les pays donateurs dans des domaines comme l'agriculture, les échanges, l'investissement et les migrations ont d'importantes répercussions pour les pays en développement, qui vont souvent à l'encontre des objectifs de la politique de développement. En 2004, l'OCDE a continué d'étudier les moyens d'éviter de telles

contradictions, et de faire en sorte que les politiques publiques se renforcent mutuellement au service des objectifs de développement. Une synthèse des travaux effectués à ce sujet a été présentée lors d'un atelier important sur les approches institutionnelles de la cohérence des politiques organisé à Paris en mai 2004.

En 2004, les 30 organismes bilatéraux et multilatéraux de développement du Réseau du CAD sur l'évaluation du développement ont étudié l'efficacité du soutien budgétaire

Progresser vers les OMD

www.oecd.org/cad/omd
www.paris21.org
dac.contact@oecd.org

L'année 2005 est capitale pour la communauté du développement : les chefs d'État et de gouvernement vont, à l'occasion d'un sommet organisé par les Nations unies en septembre, faire le point sur les avancées obtenues dans la lutte contre la pauvreté au cours des cinq ans qui se sont écoulés depuis l'adoption de la Déclaration du millénaire. Ils vont aussi renouveler leur engagement aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et redoubler d'effort pour assurer leur réalisation pour 2015.

Les OMD sont au nombre de huit : 1) éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; 2) assurer l'éducation primaire pour tous ; 3) promouvoir l'égalité des sexes et l'indépendance des femmes ; 4) réduire la mortalité infantile ; 5) améliorer la santé maternelle ; 6) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; 7) assurer un environnement durable ; et 8) instaurer un partenariat mondial pour le développement.

Le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté, autrement dit avec moins d'un dollar par jour, a diminué depuis 15 ans. Davantage d'enfants vont à l'école et l'écart entre la scolarisation des filles et des garçons s'est réduit. Les taux de mortalité des bébés et des enfants continuent de baisser, et l'accès à une eau potable et à des systèmes d'assainissement progresse. Cependant, 1,1 milliard de personnes environ doivent encore survivre avec moins d'un dollar par jour, plus de 100 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire et 10 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de causes qui auraient pu être évitées.

À l'échelle régionale, l'Asie de l'Est est en bonne voie pour atteindre la plupart des objectifs. En Asie du Sud, où vit près de 40 % de la population mondiale des très pauvres, des améliorations significatives sont escomptées d'ici 2015. En revanche, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, comme l'Amérique latine et les Caraïbes, doivent progresser davantage. En Europe orientale et en Asie centrale, après la dégradation observée dans les années 90, la situation semble s'améliorer. Touchée par de très nombreuses maladies, et notamment le VIH/sida, l'Afrique subsaharienne est la région où les perspectives sont les plus sombres.

Le sommet des Nations unies offre aux pays développés comme en développement l'occasion d'accélérer et d'élargir les progrès enregistrés depuis quelques années, pour qu'un nombre plus important de pays puisse atteindre les OMD en 2015 que ne le laissent présager les tendances actuelles. Les pays de l'OCDE, qui sont à l'origine de plus de 90 % de l'aide publique au développement mondiale, se sont employés en 2004 à améliorer l'efficacité de leur aide et à se préparer pour redoubler leurs efforts.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le paludisme tue environ 3 000 enfants chaque jour en Afrique, dont la plupart sont âgés de moins de cinq ans.

comme une stratégie d'aide et ont publié, sous le titre « Lessons Learned in Donor Support to Decentralisation and Local Governance » (Les enseignements tirés du soutien par les donateurs à la décentralisation et aux structures de gouvernance locales).

Le rôle du secteur privé

www.oecd.org/cad/pauvrete
michael.laird@oecd.org

La croissance économique est un élément déterminant pour réduire la pauvreté dans les pays en développement, or le secteur privé, comme l'agriculture et les infrastructures, sont eux-mêmes nécessaires à cette croissance. Une croissance durable, plus rapide, ne saurait être obtenue en l'absence d'un secteur privé dynamique qui contribue à l'intégration des hommes et des femmes pauvres dans la société en tant que consommateurs, travailleurs, agriculteurs ou entrepreneurs.

L'ouvrage publié en 2004 sous le titre « Accelerating Pro-Poor Growth through Support for Private Sector Development: An Analytical Framework » (Accélérer la croissance au profit des pauvres par le soutien au développement du secteur privé : un cadre d'analyse) examine comment le soutien au développement du secteur privé contribue à accélérer la croissance au profit des pauvres, condition essentielle à la réalisation des OMD.

Les donateurs membres de l'OCDE s'emploient, dans le cadre du Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (POVNET), à favoriser la croissance par le développement du

S'adapter aux catastrophes naturelles

www.oecd.org/dev-fr
cendev.contact@oecd.org

Les catastrophes naturelles – sécheresse, tremblement de terre, épidémies, inondation ou cyclone – représentent une menace grandissante pour les économies en développement, de par leur fréquence et leurs conséquences matérielles. Abstraction faite des morts et des blessés qu'ils provoquent, ils produisent des dommages durables, détruisant bâtiments, habitations et infrastructures dont la reconstruction accapare des ressources par ailleurs limitées.

En 2004, l'OCDE a examiné les facteurs qui influent sur la « capacité d'adaptation » d'un pays aux catastrophes naturelles, autrement dit son degré de vulnérabilité avant qu'une catastrophe ne survienne et le ressort dont il fait preuve après l'événement. Certaines défaillances d'ordre économique ou social, comme la non régularité des habitats urbains et le laxisme réglementaire, notamment pour ce qui est des normes de construction, peuvent rendre une société plus vulnérable et moins résistante face à un choc, quel qu'il soit.

Les gouvernements, les organismes internationaux et le secteur privé peuvent contribuer ensemble à réduire la vulnérabilité et à améliorer la résistance d'une économie en augmentant le capital humain et physique des pauvres, en surveillant et en appliquant les codes et les normes de construction. Ils peuvent également prendre des mesures de précaution propres à réduire le coût des secours, en instaurant des filets de protection sociale et en améliorant les réseaux de communication, mais aussi rechercher des instruments financiers novateurs permettant, par mutualisation des risques, de proposer une assurance contre les catastrophes naturelles.

secteur privé et des infrastructures. L'OCDE œuvre aussi à la croissance grâce à ses travaux sur le renforcement des capacités commerciales, les synergies entre l'APD et l'investissement, et le rôle des technologies de l'information et des communications (TIC) au service du développement.

Prévenir les conflits

www.oecd.org/cad/conflit
mark.downes@oecd.org

La prévention des conflits est essentielle pour la réduction de la pauvreté et le développement durable. L'existence de conflits violents demeure un obstacle majeur à l'instauration d'un développement durable et à la réalisation des OMD. L'OCDE aide la communauté internationale à trouver des moyens plus efficaces pour prévenir les conflits violents et pour réagir face à un débordement de la violence (voir encadré p. 92).

Aider les États fragiles

www.oecd.org/cad/lap
karim.morcos@oecd.org

Près d'un tiers des personnes vivant dans une pauvreté absolue dans le monde sont des ressortissants d'États dits « fragiles », où les conditions d'aide de bonnes pratiques fondées sur le partenariat ne sont pas remplies. Pour atteindre les OMD, la communauté des donateurs doit améliorer l'efficacité de son action dans ces pays où ces partenariats sont particulièrement difficiles à mettre en place.

En 2004, dans le cadre du Processus d'apprentissage et de conseil sur les situations de partenariat difficile (LAP), l'OCDE a travaillé sur les moyens d'améliorer la coordination entre donateurs dans ces environnements complexes où des acteurs aussi divers que les organismes donateurs, les organisations humanitaires et la force militaire peuvent être appelés à intervenir en même temps.

Lors d'une réunion qui s'est tenue à Londres début 2005, les partenaires du LAP, qui regroupent des hauts représentants du Programme des Nations unies pour le développement, de la Banque mondiale, de la Commission européenne et du CAD ont accepté d'élaborer un projet de principes pour l'engagement international dans les États fragiles. Ces principes sont destinés à éviter que ces États ne soient exclus des avantages qu'offre le processus mondial en matière de développement et de recul de la pauvreté.

En 2005, le LAP testera le projet de principes dans plusieurs pays. En complément de son travail sur la fourniture de services dans les États fragiles, le LAP encouragera la transparence des flux de l'aide vers ces États.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le fait d'être voisin d'un État fragile réduit le PIB d'environ 1,6 %.

Le Centre de développement de l'OCDE

www.oecd.org/dev-fr
cendev.contact@oecd.org

Le Centre de développement s'emploie à assurer au sein de l'OCDE une meilleure compréhension des problèmes économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays en développement. Il veut aussi partager les connaissances, les informations et l'expérience accumulées par les membres de l'OCDE au cours de leur propre développement.

En 2004, les travaux ont été centrés sur les moyens de permettre aux pays en développement de participer à l'économie mondiale dans les meilleures conditions possibles et de maximiser les retombées positives de cette participation sur le bien-être de leur population. Parmi les travaux sur l'Afrique figure la parution de la troisième édition des *Perspectives économiques en Afrique* (voir encadré p. 97). Pour ce qui est des questions plus générales de développement, le Centre a publié une étude intitulée « Overcoming Barriers to Competitiveness » (Surmonter les obstacles à la compétitivité),

Prévenir les conflits et réformer le secteur de la sécurité

www.oecd.org/cad/conflit

dac.contact@oecd.org

mark.downes@oecd.org

Les conflits violents demeurent un obstacle majeur au développement durable et à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Au sein du Comité d'aide au développement (CAD), les gouvernements des pays de l'OCDE continuent de partager leurs connaissances, leurs expériences et les bonnes pratiques en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide et la cohérence de leurs politiques à l'égard des pays fragilisés, en situation difficile et/ou touchés par un conflit. Une priorité, en l'occurrence, est d'améliorer la prise de conscience des problèmes soulevés par les conflits parmi les responsables du développement, des affaires étrangères, de la défense et du commerce, mais aussi dans le secteur privé comme dans le secteur public. Une analyse très approfondie des conflits est indispensable. Elle doit tenir compte du contexte historique ainsi que des facteurs politiques, économiques et sociaux qui font qu'une zone, un pays ou une sous-région sont sujets aux conflits, mais doit également intégrer les éléments qui contribuent ensuite à alimenter, financer et pérenniser la violence. D'une manière générale, il convient de privilégier une action cohérente, coordonnée et informée, qui s'inscrit dans le long terme et qui contribue à prévenir le déclenchement des conflits. Cette action doit aussi renforcer la capacité des sociétés à régler les tensions par des moyens non violents.

Reconnaître que développement et sécurité sont inextricablement liés permet aux pays partenaires de considérer la sécurité comme un aspect de la politique et de la gouvernance publiques et d'accepter une surveillance plus étroite de la politique de sécurité par les citoyens. Les principes préconisés par le CAD dans le domaine de la Réforme des systèmes de sécurité, que les ministres ont approuvés en 2004, soulignent l'utilité que peut revêtir une réforme intégrée du système de sécurité d'un pays pour stabiliser les États fragiles, sujets aux conflits ou touchés par un conflit. Cette réforme encourage la mise en place d'un système de sécurité responsable et efficient qui soit placé sous le contrôle des instances civiles dans le cadre d'un régime démocratique, afin de créer un environnement stable propice à un développement durable.

Les orientations du CAD veulent que la Réforme des systèmes de sécurité déborde largement du cadre étroit des activités plus traditionnelles d'aide centrées sur la défense, le renseignement et la police. Le système de sécurité englobe l'armée, la police et la gendarmerie, les services de renseignement, et les institutions judiciaires et pénitentiaires. Il comprend également les instances civiles qui sont chargées d'en assurer le contrôle et la supervision (parlement, exécutif, ministère de la défense, notamment).

En 2005 et 2006, les pays donateurs membres de l'OCDE qui composent le CAD organiseront, dans le cadre du Réseau sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement, des ateliers afin de permettre la mise en place, à l'échelon national et régional, des capacités nécessaires pour mener à bien la Réforme des systèmes de sécurité, mais aussi pour renseigner les participants des orientations futures du CAD dans ce domaine. Le Réseau étudiera également comment les donateurs pourront encourager les pays partenaires à prendre eux-mêmes l'initiative de réformes.



qui met en évidence le rôle déterminant de la productivité des industries manufacturières dans la croissance. Celle-ci repose sur cinq éléments : infrastructures, capitaux, échanges, éducation et efficience globale de l'économie.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

www.oecd.org/sah-fr
sahel.contact@oecd.org

Les activités du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest couvrent 17 pays qui s'étendent sur 7,8 millions de kilomètres carrés, soit deux fois et demie la superficie de l'Union européenne. La population de l'Afrique de l'Ouest est estimée à 290 millions d'habitants, ou environ l'équivalent de la population aux États-Unis.

L'Afrique de l'Ouest a été confrontée à deux chocs depuis 1960 : premièrement, l'expansion rapide de sa population, qui est passée de 85 millions de personnes en 1960 à 290 millions en 2003, avec plus de la moitié de la population âgée de moins de 20 ans. Deuxièmement, des transformations rapides de l'économie mondiale, que sa compétitivité insuffisante ne lui a pas permis de suivre, l'a très souvent privée de débouchés sur les marchés mondiaux.

Pourtant, au cours des deux dernières décennies, cette région a connu de grandes mutations sociales, culturelles, institutionnelles et politiques. L'essentiel des travaux du Club en 2004 a visé à faciliter ce processus de transformation en profondeur, principalement en mettant en évidence et en soutenant la dynamique et les moteurs, de changement. Une attention particulière a été portée à la compétitivité de l'agriculture, à l'intégration régionale, à la dynamique des conflits, et enfin à la paix et la sécurité.

Instance informelle d'analyse, de débat éclairé et d'action, le Secrétariat du Club soutient les efforts déployés par la région pour définir et mettre en œuvre des stratégies de développement à moyen et à long terme pour l'Afrique de l'Ouest. Le Club continuera d'encourager et de faciliter les analyses, les échanges de vues et les décisions dans quatre domaines essentiels : les perspectives de développement à moyen et à long termes, la transformation de l'agriculture et le développement durable, le développement local et l'intégration régionale, et enfin la gouvernance, la dynamique des conflits, la paix et la sécurité. Dans tous ces domaines, ses activités seront guidées par le souci d'aider la région à atteindre les OMD. ■



(De gauche à droite)

La ministre néerlandaise de la Coopération pour le développement, Agnes Van Ardenne ; la secrétaire d'État suédoise, ministre des Affaires étrangères, Annika Söder ; le ministre belge de la Coopération pour le développement, Marc Verwilghen ; et le ministre luxembourgeois de la Coopération, de l'Action humanitaire et de la Défense et de l'Environnement, Charles Goerens, lors de la réunion à haut niveau du CAD les 25 et 26 avril 2004.

Relations avec les non-membres

www.oecd.org/ccnm

ccnmcont@oecd.org

Les travaux réalisés par l'OCDE avec des économies non membres portent sur les politiques destinées à optimiser les conditions d'investissement, à améliorer la gouvernance publique et le gouvernement d'entreprise. Ces politiques permettront aussi de mettre en place des institutions nationales plus robustes en matière de politique commerciale et, plus généralement, d'encourager les réformes internes nécessaires dans toute économie pour récolter les fruits de la mondialisation.

Au cours des années 2003 et 2004, l'OCDE a entrepris un examen stratégique de ses relations avec les économies non membres. Le Conseil a salué le rapport sur lequel a débouché cet examen, intitulé *Strategy on Enlargement and Outreach*, qui définit une approche cohérente, coordonnée et anticipative pour travailler avec les pays et les économies non membres. Désormais, les Comités de l'OCDE élaborent leurs propres stratégies d'ouverture, et adoptent une approche anticipée pour impliquer les économies non membres concernées dans leurs travaux, notamment en tant qu'observateurs ou participants à part entière.

Forums mondiaux

www.oecd.org/ccnm/globalforum

lynn.robertson@oecd.org

Les **Forums mondiaux** de l'OCDE offrent un espace de dialogue sur des questions de dimension mondiale auxquelles un pays ou une région ne saurait répondre seul. Ces enjeux portent sur le développement durable, l'économie du savoir (biotechnologies et commerce électronique), la gouvernance, les échanges, l'investissement international, les questions fiscales internationales, l'agriculture ou la concurrence. Un neuvième Forum mondial sur l'éducation a été organisé début 2005.

En 2004, le **Forum mondial sur le développement durable** a été consacré aux aspects économiques des programmes publics destinés à promouvoir le respect des prescriptions nationales.



(De gauche à droite)

John Tsang, secrétaire au Commerce, Industrie et Technologie du gouvernement de Hong-Kong, Chine, et Richard L. Bernal, directeur général de Caribbean Regional Negotiating Machinery (RNM) en Guyane, lors de la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, en mai 2004.

Le **Forum mondial sur l'économie du savoir** a commencé à travailler sur un système international de suivi de l'évolution de la société de l'information, en partenariat avec d'autres organisations internationales.

Le **Forum mondial sur la gouvernance** a eu pour objet de promouvoir l'amélioration du gouvernement d'entreprise, l'intégrité des marchés et l'emploi de pratiques commerciales raisonnables dans le monde entier, en utilisant les Principes de gouvernement d'entreprise

Améliorer la gouvernance en Chine

En 2004, l'OCDE a renforcé sa coopération avec la Chine dans un certain nombre de secteurs. D'importants examens de politiques ou d'activités de suivi sont en cours dans les domaines de l'enseignement, de l'agriculture, de l'environnement, de la politique économique et de l'investissement, en plus des travaux ordinaires réalisés dans la quasi-totalité des champs de compétence de l'OCDE.

Le thème de la gouvernance a toutefois occupé une place centrale, avec la finalisation d'un rapport capital de l'OCDE qui devra être examiné avec les autorités chinoises en 2005. Selon cette étude, celles-ci devront relever quatre défis capitaux pour assurer le développement durable et la cohésion sociale, à savoir, améliorer le cadre d'élaboration des politiques, redéfinir le rôle de l'État, moderniser les fonctions clés de l'État, et faire avancer la réforme de la réglementation.

La Chine a amélioré le cadre d'élaboration de ses politiques. En effet, la dépendance croissante sur des mécanismes liés au marché a transformé son économie et a permis un développement rapide de certaines régions, notamment les zones côtières. Pourtant, il existe un manque de cohérence entre les politiques centrales et locales, et un manque d'engagement approprié des différentes parties concernées dans le processus d'élaboration politique.

Les réformes destinées à renforcer le rôle des forces du marché dans l'économie ont également une incidence considérable sur le rôle de l'État. Il semble maintenant nécessaire de revoir la manière dont la Chine gère les interactions entre l'État et le secteur privé, et dont elle organise ses administrations publiques. L'affectation actuelle des dépenses publiques semble déconnectée des besoins du pays en termes de développement. La Chine consacre trop peu de fonds à des secteurs essentiels sur le plan social, tels que l'enseignement, la santé ou la science et la technologie, tandis que ses dépenses sont excessives en matière d'administrations publiques et d'équipement.

La Chine a pris un certain nombre de mesures pour moderniser les fonctions clés de l'État au cours des 20 dernières années, notamment en engageant des réformes essentielles qui ont amélioré le système d'imposition et renforcé le professionnalisme de la fonction publique. D'autres réformes mises en œuvre depuis cinq ans ont jeté les fondations d'un système moderne de gestion budgétaire. Néanmoins, des efforts soutenus sont encore nécessaires pour poursuivre la modernisation des administrations publiques dans ces trois domaines clés.

Au niveau national, la Chine a progressé très rapidement dans l'élaboration de nouveaux cadres réglementaires, alignés dans une large mesure sur les normes internationales. Néanmoins, dans certains secteurs, l'environnement réglementaire reste excessivement complexe, caractérisé par de multiples niveaux et exposé à la corruption. En outre, la taille considérable du pays accentue les problèmes de mise en œuvre des politiques, et rend nécessaire une réforme approfondie des mécanismes utilisés en la matière, à tous les niveaux.

www.oecd.org/ccnm/china
frederic.langer@oecd.org



Cet ouvrage examine les causes des disparités économiques croissantes en Chine, ainsi que les éventuelles réponses politiques.

de l'OCDE comme référence en matière de réformes. Le Forum mondial sur la gouvernance a également accueilli des conférences sur les régimes privés de retraite et l'assurance des risques catastrophiques. Dans le domaine de la gouvernance publique, plus de 260 personnes venues de 60 pays ont assisté à une conférence du Forum sur la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité des marchés publics.

Une réunion du **Forum mondial sur les échanges** organisée à Bangkok, en coopération avec la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), a permis d'examiner la question épineuse de l'ajustement structurel lié aux échanges.

Le **Forum mondial sur l'investissement international** s'est tenu en Inde, pour examiner le rôle de la coopération internationale dans l'amélioration de l'environnement des entreprises et la maximisation des avantages retirés de l'investissement dans les pays en développement.

La neuvième réunion annuelle sur les questions fiscales internationales, qui se tient dans le cadre du **Forum mondial sur la fiscalité**, a rassemblé 250 décideurs gouvernementaux qui ont étudié l'application des conventions fiscales.

Le **Forum mondial sur l'agriculture** aide les responsables politiques à comprendre les effets de la libéralisation des échanges agricoles sur différents groupes sociaux, et à élaborer des politiques pour en atténuer les incidences préjudiciables.

Étayé par des séminaires régionaux et d'autres initiatives, le **Forum mondial sur la concurrence** est devenu l'espace de rencontre international le plus large pour débattre des questions transfrontières relatives à la politique de la concurrence, et pour parvenir à un consensus sur les moyens de favoriser une application efficace des lois contre les ententes injustifiables dans le monde.



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général de l'OCDE,
Donald J. Johnston, et le Premier
ministre estonien, Juhan Parts, lors
d'une visite à l'OCDE, le 1^{er} mai 2004.

Programmes régionaux et nationaux

www.oecd.org/ccnm/regional
ccnmcont@oecd.org

Les travaux effectués avec les économies non membres de l'OCDE s'articulent autour de programmes régionaux et nationaux, qui favorisent une coopération plus ciblée dans trois régions : Europe et Asie centrale, Asie et Amérique latine. Chaque région fait l'objet d'un programme général, et des programmes spécifiques sont consacrés à certaines sous-régions. Enfin, des programmes nationaux portent sur trois des plus grandes économies : le Brésil, la Chine (voir encadré p. 95) et la Russie.

La coopération dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD, voir encadré p. 97) a renforcé les relations avec ce continent en 2004. Par ailleurs, l'OCDE a lancé un nouveau programme avec les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA, voir encadré p. 98).

Europe et Asie centrale

www.oecd.org/ccnm/transitionsconomies
ccnmcont@oecd.org

Les travaux réalisés dans le cadre du Programme régional pour les pays baltes ont essentiellement porté leurs fruits en 2004 avec leur adhésion à l'Union européenne (UE), si bien que ce programme s'est achevé en fin d'année. Ces 12 derniers mois ont été axés sur la lutte contre la corruption, la fiscalité, l'assurance et les retraites, les échanges, la politique sociale et de l'emploi, les affaires financières, ainsi que l'agriculture, l'objectif étant d'assurer la pérennité des résultats obtenus au cours de la mise en œuvre du Programme. En **Europe du Sud-Est**, l'OCDE copréside la Charte pour l'investissement, qui a pour objet de stimuler les investissements du secteur privé dans la région. Ce partenariat contribue également à d'autres initiatives, axées sur la réforme de l'enseignement,

L'Afrique

www.oecd.org/developpement
ccnmcont@oecd.org

Les relations entre l'OCDE et l'Afrique se sont considérablement renforcées depuis le lancement en 2002 d'un processus de dialogue avec cette région fondé sur la coopération avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'OCDE a contribué à la mise en place d'un dispositif consultatif d'évaluation des progrès du développement en Afrique, qui s'appuie sur les engagements pris par les pays africains d'un côté et par les membres de l'OCDE de l'autre. Ce dispositif établit un dialogue centré sur la gouvernance publique et privée, le climat de l'investissement, le droit et la politique de la concurrence, la politique fiscale et le développement du secteur privé. Elle a fait profiter le NEPAD de son expérience en matière d'examens mutuels afin d'aider ce dernier à mettre au point un mécanisme africain d'examen par les pairs.

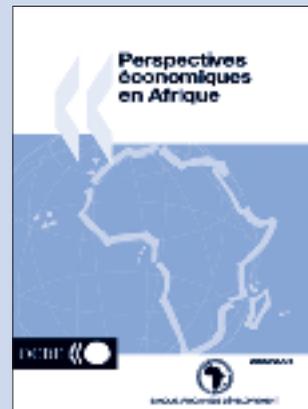
En novembre 2003, l'OCDE et le Secrétariat du NEPAD ont lancé une Initiative pour l'investissement en Afrique destinée à favoriser le développement du secteur privé grâce à l'instauration d'un environnement attractif pour les investisseurs. L'OCDE apporte aussi son concours pour la réforme de la gouvernance dans le cadre d'une autre initiative lancée cette fois avec la Conférence panafricaine des ministres de la fonction publique. Elle œuvre également, en collaboration avec le ministère des Finances de l'Afrique du Sud, à la création d'un réseau régional de hauts fonctionnaires africains du budget. Les travaux se poursuivent par ailleurs sur la réforme des politiques agricoles et sa contribution à la croissance et à la lutte contre la pauvreté, dans le cadre d'une initiative conjointe associant le Fonds international de développement agricole (FIDA), PARIS 21 et d'autres partenaires.

En 2005 débutera un programme de coopération sur trois ans, visant à réduire la concurrence fiscale dommageable et la double imposition. Les travaux sur la politique de la concurrence et de l'éducation seront en outre poursuivis.

En 2004, le premier *Examen mutuel de l'efficacité au regard du développement* a par ailleurs été réalisé conjointement par l'OCDE et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), et paraîtra tous les deux ans. Ce rapport sera publié au premier semestre de 2005. Il rendra compte de la performance et recensera les bonnes pratiques en matière de gouvernance politique, de gouvernance économique et de renforcement des capacités, pour ce qui est des pays africains, et dans les domaines du volume de l'aide publique au développement, de la qualité de l'aide, y compris au niveau du renforcement des capacités, et de la cohérence des politiques, pour ce qui est des pays de l'OCDE. Le deuxième rapport, prévu en 2007, fera le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées lors de ce premier exercice.

La coopération entre l'OCDE et le NEPAD prend aussi une dimension régionale, notamment à travers les activités du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (voir le chapitre sur le *Développement*, p. 93) et dans le cadre de l'Initiative pour l'Afrique centrale (INICA), lancée en 2004 pour favoriser les initiatives locales de création d'emplois, ainsi que les échanges et les contacts transfrontaliers.

La publication annuelle des *Perspectives économiques en Afrique*, produite en collaboration avec la Banque africaine de développement, couvre 22 pays africains et fournit une base de connaissances pour étayer le mécanisme d'examen par les pairs du NEPAD.



Cet ouvrage annuel élaboré en partenariat avec la Banque africaine de développement examine la situation économique et les évolutions probables à court terme d'un certain nombre de pays africains.

le suivi économique, la promotion des échanges, ainsi que la lutte contre la corruption, en particulier par le biais du Réseau anticorruption pour les économies en transition, que soutient l'OCDE.

Par son **Programme pour les économies en transition**, l'OCDE aide les économies en Europe, dans le Caucase et en Asie centrale à atteindre des objectifs tels que la réforme des systèmes urbains de distribution d'eau et d'assainissement, le financement public consacré à l'environnement, et la mise en œuvre de politiques d'environnement efficaces. En Asie centrale, l'OCDE a poursuivi ses programmes de coopération destinés à aider les pays de la région à développer leur secteur financier, notamment les marchés de capitaux et le financement du logement.

L'Initiative MENA-OCDE

www.oecd.org/mena/governance
martin.forst@oecd.org
www.oecd.org/mena/investment
rainer.geiger@oecd.org

En 2004, les pays de la région Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) et l'OCDE ont lancé conjointement une Initiative sur la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement. Cette initiative d'une durée de trois ans, élaborée par les pays de la région MENA, vise à moderniser les structures et les procédures gouvernementales dans cette zone, ainsi qu'à améliorer les politiques et les conditions d'investissement dans la région.

Ce projet a notamment pour but de créer un réseau régional de dialogue sur les politiques, d'aider à cerner et à définir des priorités d'action, d'évaluer les progrès accomplis et de renforcer les capacités de mise en œuvre des réformes, en coopération étroite avec les autres pays et organisations concernés. Cette initiative conjointe devrait contribuer à établir des conditions plus propices à la croissance économique et à l'investissement dans la région, à créer des emplois, mais aussi à encourager l'initiative privée, à promouvoir l'efficacité, la transparence et la notion de responsabilité dans le secteur public, et à stimuler la coopération régionale.

Ce projet se compose de deux programmes étroitement coordonnés. Mis en œuvre avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le **programme de bonne gouvernance à l'appui du développement**, est axé sur six thèmes, chacun placés sous la responsabilité d'un Groupe de travail : fonction publique et intégrité ; administration en ligne, rationalisation de l'administration et réforme de la réglementation ; gouvernance des ressources publiques ; fourniture de services publics ; rôle de l'appareil judiciaire et application des lois ; et société civile et médias. En février 2005, le Premier ministre de Jordanie a accueilli une conférence ministérielle destinée à lancer ce volet de l'initiative.

Le **programme d'investissement** se décline en cinq thèmes : mettre en œuvre des politiques d'investissement transparentes et ouvertes ; encourager les organismes de promotion de l'investissement et les associations professionnelles à devenir des éléments moteurs de la réforme économique ; instaurer un cadre fiscal favorable à l'investissement et évaluer les mesures d'incitation fiscale ; promouvoir des mesures de nature à favoriser le développement du secteur financier et des entreprises pour une diversification économique ; et améliorer les pratiques de gouvernement d'entreprise. Les cinq Groupes de travail chargés de la réalisation de ce programme se sont réunis pour la première fois en janvier et en février 2005.

Le **Programme Sigma**, une initiative conjointe de l'OCDE et de l'UE lancée en 1992, soutient les efforts déployés par les pays partenaires pour progresser en matière de gouvernance et de gestion, en aidant les décideurs et les administrations à mettre en place des institutions, ainsi que des procédures et des cadres juridiques. Ce programme permet d'évaluer l'avancement des réformes et de cerner des priorités, en vue du renforcement des institutions et d'autres efforts de modernisation correspondant aux pratiques exemplaires et aux normes de l'UE et de l'OCDE. En 2004, ses activités ont été axées sur six grands domaines : l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de réformes, les services publics et le cadre administratif, la gestion des dépenses publiques, le contrôle financier et l'audit externe, les marchés publics, ainsi que les capacités d'élaboration et de coordination des politiques.

La Russie

www.oecd.org/ccnm/russia
ccnmcont@oecd.org

En 2004, l'OCDE a procédé à un examen de la réforme de la réglementation en Russie, et a formulé des propositions en vue d'améliorer les réglementations relatives à la concurrence, aux échanges, à l'énergie et aux chemins de fer. Elle a également intensifié ses travaux sur la réforme de la politique commerciale.

Plusieurs études de l'OCDE sur les incidences de la future accession de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont été présentées lors d'un forum régional sur les échanges organisé à Almaty (Kazakhstan), en juin.

L'OCDE a publié en 2004 sa cinquième *Étude économique sur la Fédération de Russie*, dans laquelle une attention particulière est accordée à la compétitivité de l'industrie russe. Par ailleurs, une nouvelle étude intitulée *les Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement de la Fédération de Russie* évalue les progrès accomplis depuis la réalisation d'une étude similaire en 2001, et propose aux pouvoirs publics russes des mesures destinées à encore améliorer les conditions d'investissement.

Suite à la demande de la Russie d'obtenir le statut d'observateur au sein du Groupe de travail sur la corruption et d'adhérer à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, l'Organisation et les autorités russes ont commencé à examiner le cadre juridique et institutionnel de lutte contre la corruption en Fédération de Russie.

Asie

www.oecd.org/ccnm/asia
toshimasa.mae@oecd.org

En 2004, le Centre régional de l'OCDE pour la concurrence a ouvert ses portes à Séoul, pour favoriser la mise en place d'une législation et de politiques de la concurrence dans toute la région.

Pendant l'année, l'OCDE a également resserré ses liens avec l'Inde, et en novembre 2004, Donald J. Johnston est devenu le premier Secrétaire général de l'Organisation à se rendre dans ce pays depuis 1996. Il y a rencontré des hauts responsables, notamment le Premier ministre Manmohan Singh, et un vif intérêt a été exprimé de part et d'autre pour le renforcement de cette coopération.

Les participants à l'Initiative de la Banque asiatique de développement (BASD) et de l'OCDE de lutte contre la corruption dans la région Asie-Pacifique ont achevé en 2004 le premier rapport détaillé sur les lois, les politiques et les pratiques en matière de lutte contre la corruption dans 21 économies de la région. Ce rapport permettra d'évaluer les progrès accomplis et de cerner les priorités concernant les réformes en matière de lutte contre la corruption.



(De gauche à droite)
Le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Richard Hecklinger, et le ministre des Affaires étrangères thaïlandais, Surakiart Sathirathai, en juin 2004.

Amérique latine

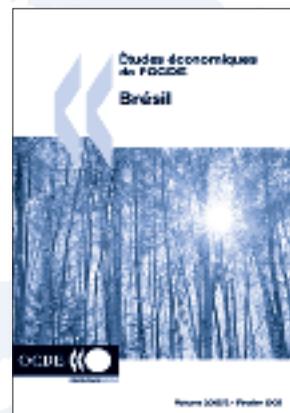
www.oecd.org/ccnm/latinamerica
frederic.langer@oecd.org

Les pays de cette région figurent parmi les observateurs ou les participants les plus actifs des travaux de l'OCDE. Parmi les événements marquants de 2004 figure la deuxième réunion annuelle du Forum sur la concurrence en Amérique latine, organisée conjointement par l'OCDE et la Banque interaméricaine de développement (BID). Un examen par les pairs du droit et de la politique de la concurrence au Pérou a été présenté lors de cette réunion. La publication de l'étude consacrée au Chili dans la série des *Examens des politiques nationales d'éducation* de l'OCDE a constitué un autre temps fort de l'année, de même que la conférence sur la réglementation et le contrôle des assurances. Des tables rondes sur le gouvernement d'entreprise, des séminaires sur la fiscalité, des travaux sur les indicateurs avancés réalisés avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont également eu lieu en 2004, ainsi que des séminaires consacrés au droit et à la politique de la concurrence, qui constituent des composantes classiques de ce programme.

Le Brésil

www.oecd.org/ccnm/brazil
frederic.langer@oecd.org

Les activités de 2004 ont notamment consisté à préparer la deuxième *Étude économique* du Brésil, publiée au premier semestre 2005. Des travaux communs ont également été entrepris dans des domaines tels que la politique de la concurrence, la réforme de la fiscalité et des marchés de capitaux, la politique agricole et les échanges, ainsi que le régime des investissements, avec notamment la protection des investisseurs étrangers. Le Brésil a accueilli deux conférences en 2004 : un forum organisé par l'OCDE et la BID en mai, sur l'application des politiques de gestion des conflits d'intérêt, et une conférence de l'OCDE sur la mise en œuvre et le contrôle de l'application de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. En 2005, le Brésil accueillera une réunion du Forum mondial sur l'investissement international, et organisera une conférence sur la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité.



Cette deuxième étude économique du Brésil examine dans le détail les politiques macroéconomiques, les marchés financiers, le cadre réglementaire, ainsi que les politiques et les dépenses sociales.

Partenariats avec d'autres organisations internationales

L'OCDE a encore étendu ses relations avec d'autres organisations internationales en 2004. Elle est liée par des accords de partenariat à la Banque mondiale (à réviser en 2005), à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et à la BID. L'OCDE travaille en étroite coopération avec la BASD dans plusieurs domaines, tels que la lutte contre la corruption, le gouvernement d'entreprise et la concurrence. Un accord officiel de coopération a été signé en mars 2005. D'autres accords de partenariat seront probablement conclus en 2005 et 2006. ■

— Statistiques

Statistiques

www.oecd.org/statistiques
stat.contact@oecd.org

L'OCDE se distingue par la qualité de ses travaux analytiques, laquelle repose sur la précision et l'actualité de ses informations statistiques. L'OCDE collecte et diffuse des données, mais s'emploie aussi, en collaboration avec ses pays membres et d'autres organisations internationales, à élaborer des normes internationales et à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques qu'elle reçoit.

L'OCDE compile des statistiques allant des données annuelles et rétrospectives aux principaux indicateurs économiques, comme la production, l'emploi ou l'inflation. Ces données couvrent les 30 pays membres et certaines autres économies. Ces informations sont disponibles dans toute une gamme de publications et de bases de données statistiques spécialisées. L'ensemble des activités statistiques de l'OCDE est présentée dans le « Programme de travail statistique ».

L'organisation du premier Forum mondial sur les indicateurs clés à Palerme (Italie) en novembre 2004 a été l'un des temps forts de l'activité statistique menée par l'OCDE cette année (voir encadré p. 102).



« Statistiques, connaissances et politiques : Forum mondial de l'OCDE sur les indicateurs clés » qui s'est tenu au Théâtre Massimo, à Palerme, du 10 au 13 novembre 2004.

Indicateurs à court terme

www.oecd.org/statistics/indicators

stat.contact@oecd.org

L'OCDE publie des indicateurs mensuels ou trimestriels relatifs aux comptes nationaux, à la production, aux indicateurs composites avancés, aux prix de détail et à la production, aux finances, au commerce international et à la balance des paiements. Ces indicateurs sont disponibles en ligne, sur CD-ROM et en version imprimée. La série mensuelle

Statistiques, connaissances et politiques

www.oecd.org/oecdworldforum

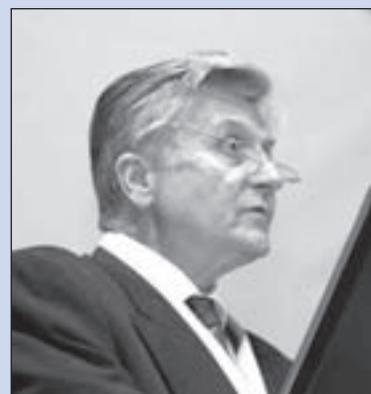
oecdworldforum@oecd.org

Des informations fiables, claires et détaillées sont indispensables aux débats et décisions productifs, dans le monde actuel en constante mutation et toujours plus interdépendant. Et si de nombreux efforts sont déployés au niveau national pour veiller à ce que les systèmes d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux restent pertinents, aucun effort coordonné n'a été engagé à l'échelle mondiale pour étudier le développement et l'impact de ces vastes systèmes d'information publique. Pour tenter de combler cette lacune, l'OCDE a décidé d'organiser le premier Forum mondial sur les indicateurs clés, consacré au thème « Statistiques, connaissances et politiques » afin d'inciter les pays à partager leurs informations et le fruit de leurs recherches sur la mise au point et la comparaison d'indicateurs clés.

Le Forum s'est tenu à Palerme (Italie) en novembre 2004, sous le patronage du gouvernement italien et de plusieurs entreprises privées. Plus de 540 personnes provenant de 43 pays y ont participé, et des milliers d'autres ont pu suivre les sessions plénières diffusées en direct sur le Web. Des responsables politiques, des statisticiens, des universitaires, des représentants de la société civile et des médias comptaient parmi les participants. Près de 150 orateurs ont mené les débats, dont le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, et le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston.

Les participants ont estimé que les principaux enjeux pour les démocraties modernes concernent la manière dont les pays élaborent et présentent les statistiques, ainsi que la possibilité de comparer ces données entre les pays. Il est indispensable de disposer de statistiques claires et de qualité pour répondre aux exigences de politiques publiques transparentes et mesurées. Ces statistiques doivent également être lisibles pour le public et les médias, pour ainsi contribuer à la création d'une base de connaissances commune. Mais il faut aller plus loin : les communautés doivent utiliser ces statistiques, entre autres, pour favoriser un partage des connaissances et pour mettre en place des processus de prise de décision fondés sur des données statistiques fiables.

Le Forum a par ailleurs démontré qu'il fallait absolument un élément moteur permettant aux instances nationales de tirer les conclusions de l'expérience des autres pays, en particulier dans la mesure où de bonnes pratiques sont souvent déjà appliquées dans certains pays de l'OCDE. Les délégués ont invité l'OCDE à organiser un deuxième Forum dans un délai de deux à trois ans. Ils ont également suggéré de mettre en place dans l'intervalle des moyens permettant aux parties intéressées d'échanger des informations et des idées sur les indicateurs clés, dans le cadre de groupes de discussion électronique, d'ateliers spécialisés, etc. Les initiatives qui pourraient s'inscrire dans le prolongement du Forum seront examinées lors de la réunion du Comité des statistiques de l'OCDE en juin 2005.



Le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, au Forum de l'OCDE à Palerme.

des *Principaux indicateurs économiques* (PIE) constitue la principale base de données de l'OCDE sur les d'indicateurs à court terme. Elle comprend des séries statistiques pour les pays membres et des indicateurs sur d'autres économies comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie. Des chiffres concernant le produit intérieur brut (PIB) trimestriel, les indicateurs composites avancés, les taux de chômage standardisés, les prix à la consommation et le commerce international sont publiés chaque mois. Plusieurs projets ont été menés à bien en 2004 dans le but d'améliorer la qualité des statistiques figurant dans la base de données des PIE et d'établir des séries chronologiques aussi longues que possible.

L'OCDE participe activement à l'élaboration d'orientations et de recommandations internationales dans plusieurs domaines des statistiques économiques à court terme. La plupart de ces activités sont réalisées sous l'égide du Groupe d'experts des statistiques économiques à court terme (STESEG) et comprennent un premier travail de préparation des manuels pour la compilation d'un index de la production de services, ainsi que pour la présentation et la notification des données et métadonnées. Par ailleurs, un site Web a été créé en 2004, pour décrire les pratiques recommandées permettant d'améliorer la mise à jour des statistiques à court terme (voir www.oecd.org/statistics/indicators).

L'OCDE a aussi collaboré activement avec la Commission européenne à l'élaboration de normes internationales pour la réalisation d'enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs. Un site a été créé pour servir de plate-forme de consultation sur les normes internationales en vigueur relatives aux enquêtes de conjoncture. Il comporte des liens vers les données présentées dans un format commun et présente les projets mis en œuvre pour améliorer la qualité de ces statistiques (voir www.oecd.org/statistics/cli-ts).

Comptes nationaux et statistiques économiques

L'OCDE est l'une des principales instances de collecte et de diffusion de données détaillées sur les comptes nationaux permettant des comparaisons internationales. En 2004, elle a fait paraître trois nouvelles publications sur les comptes nationaux : une série unique de données concernant les comptes des administrations publiques et comportant des informations précises sur les recettes fiscales, ainsi que deux volumes couvrant en détail les comptes financiers. Ces statistiques financières sont complétées par des bases de données plus spécialisées sur des sujets comme les investisseurs institutionnels, la dette de l'administration centrale, la rentabilité des banques et la dette extérieure des pays en développement et en transition.

L'OCDE joue par ailleurs un rôle clé dans le domaine des échanges internationaux, y compris de services. Elle est la source mondiale officielle de données détaillées sur les échanges de marchandises des pays de l'OCDE, et elle a créé en 2004, en collaboration avec l'Organisation des Nations unies, une plate-forme commune de bases de données sur le commerce mondial. Des réunions annuelles d'experts sur les échanges, de même que des groupes interorganisations de travail sur le commerce des matières premières et des services, contribuent à faire avancer la recherche méthodologique et à promouvoir la coopération. En 2004, l'OCDE a mis au point, en collaboration avec Eurostat, une base de données sur le commerce des services selon le type de service et le pays partenaire. L'Organisation a aussi commencé à coordonner les activités statistiques des différentes organisations internationales dans le domaine des services.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 5 millions de personnes ont un accès illimité aux bases de données statistiques de l'OCDE grâce à SourceOCDE.

www.oecd.org/statistics/national-accounts
stat.contact@oecd.org



Cette nouvelle publication statistique annuelle couvre un très grand nombre de domaines tels que l'économie, l'agriculture et l'éducation.

Les Statistiques structurelles des entreprises de l'OCDE ont été révisées et étendues en 2004 à la suite de la mise en place fructueuse du système d'accès direct aux données d'Eurostat pour les pays de l'Union européenne. Une réunion ministérielle sur les petites et moyennes entreprises (PME), qui s'est tenue à Istanbul en juin (voir encadré sur Favoriser l'entrepreneuriat p. 32), a appelé à une meilleure mesure statistique des PME. Elle a d'ailleurs abouti à la création d'un forum de discussion virtuel pour la mise en œuvre de cette recommandation.

L'OCDE continue de jouer un rôle d'orientation essentiel pour l'organisation de réunions internationales sur des questions concernant les statistiques agricoles, comme la conférence MEXSAI qui a eu lieu à Cancún en novembre 2004.

Relations de coopération avec les non-membres

www.oecd.org/std/nm-countries
stat.contact@oecd.org

L'OCDE collabore avec d'autres économies pour améliorer la production de statistiques fiables et comparables au niveau international. Cette activité concerne de plus en plus les grands pays non membres, et en particulier l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie. Les travaux entrepris en 2004 consistaient à évaluer et à améliorer la qualité des statistiques, indispensable à une prise de décision avisée et à une bonne gouvernance publique. Ces travaux mettent l'accent sur la formation de réseaux de qualité, la mesure de l'économie non observée, l'analyse de la révision du PIB et la qualité générale des comptes nationaux.

Une version simplifiée du système d'enquêtes de conjoncture de l'OCDE a été exportée avec succès en Chine et dans plusieurs pays d'Amérique latine. En 2004, des travaux ont été entrepris pour élaborer des indicateurs composites avancés pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie.

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des convertisseurs de devises qui permettent de procéder à des comparaisons valables du PIB et du revenu par habitant entre les pays. Le programme Eurostat-OCDE sur les PPA couvre plusieurs économies non membres, dont la Fédération de Russie. Par ailleurs, en collaboration avec la Commission européenne, des PPA sont mises au point pour la région occidentale des Balkans. En 2004, l'OCDE a participé activement à un projet lancé par la Banque mondiale en vue de l'établissement de PPA à l'échelle mondiale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec quelque 73 000 connexions par mois, le portail des statistiques est la page d'accueil thématique la plus souvent utilisée pour accéder au site Internet de l'OCDE.

Réforme du système d'information statistique

www.oecd.org/statistics/qualityframework
stat.contact@oecd.org

La réforme du système d'information statistique de l'OCDE est arrivée à une étape cruciale en 2004, avec la mise en place des principaux éléments du nouveau système. Il s'agit d'un nouveau système de stockage des données de toute l'Organisation, ainsi que de nouveaux systèmes de traitement et de comparaison des données et des métadonnées. Des principes régissant l'amélioration de la qualité des métadonnées ont été adoptés et sont en cours d'application. Plusieurs nouvelles publications ont été réalisées selon les nouveaux systèmes de stockage et de traitement des données. Par ailleurs, un nouvel outil simple d'utilisation a été mis en place pour faciliter l'accès aux données. ■

Communications

Relations extérieures et communication

www.ocde.org

Une communication efficace est un élément essentiel de la capacité de l'OCDE à promouvoir la coopération intergouvernementale et à expliquer ses activités à un public très divers, qu'il s'agisse de responsables politiques, de représentants d'entreprises, d'universitaires, d'organisations syndicales, des médias ou du grand public.

Pendant l'année 2004, l'OCDE a reconsidéré ses activités de communication et a adopté une nouvelle stratégie pour que ses principaux messages touchent tous les publics. Pour ce faire, elle dispose d'outils modernes comme son site Internet et des services en ligne, des publications de qualité, des services adaptés aux médias. Elle organise également des manifestations publiques comme le Forum annuel de l'OCDE ou des réunions avec des parlementaires et des représentants d'entreprises, de syndicats et d'autres organisations de la société civile.

Site Internet

www.ocde.org

webmaster@oecd.org

Le site Internet de l'OCDE revêt une importance capitale pour transmettre le message de l'Organisation à un large public, puisqu'il est désormais le principal point de contact de l'OCDE avec la plupart des personnes dans le monde. En 2004, près de 10,5 millions de visiteurs se sont connectés au site, soit une hausse d'environ 50 % par rapport à 2003. L'information doit non seulement y être disponible, mais également être présentée de manière à faciliter le travail de recherche des internautes. L'évolution de la communication en ligne de l'OCDE en 2004 a notamment été marquée par la création de sites par pays, lancés début 2005 (voir encadré p. 106).

Publications

www.oecd.org/editions

oecdpublishing@oecd.org

Les publications de l'OCDE constituent le principal vecteur de diffusion de la production intellectuelle de l'Organisation au reste du monde. Les statistiques et les analyses de



Une conférence de presse à l'OCDE.

l'OCDE jouent un rôle crucial dans le processus de prise de décisions des responsables gouvernementaux et des dirigeants d'entreprises, et fournissent aux chercheurs et aux universitaires les ressources nécessaires à leurs activités intellectuelles.

Deux tournants décisifs ont marqué les activités de publication de l'OCDE en 2004. Tout d'abord, plus de la moitié des documents diffusés sont désormais sous forme électronique : ils sont passés de 42 % en 2003 à 52 % en 2004. Enfin, la diffusion commerciale concerne maintenant plus de 500 000 articles, qu'ils soient sous forme électronique ou imprimée.

Par ailleurs, une nouvelle version de SourceOCDE, le service en ligne primé de l'Organisation, a été lancée en 2004, et présente une fonction de recherche dans l'intégralité du texte. Quelque 500 universités parmi les meilleures au monde permettent à leurs étudiants et professeurs d'accéder en ligne à l'ensemble des statistiques et des publications de l'OCDE, tandis que plus de 4 000 autres établissements mettent à la disposition de leurs étudiants et professeurs ou employés une sélection des produits de l'Organisation. À la fin de l'année 2004, SourceOCDE a enregistré 8 000 à 10 000 consultations par jour.

Sites Internet par pays

www.oecd.org/infopays
countrywebmaster@oecd.org

En venant sur le site de l'OCDE (www.oecd.org), les internautes recherchent en priorité des informations, publications ou documents sur un pays donné.

Pour répondre à leurs attentes, l'OCDE a travaillé en 2004 sur la documentation consacrée aux pays membres pour permettre un lancement de nouveaux sites Internet en mars 2005. Chaque état membre a maintenant son propre site, et les visiteurs peuvent accéder d'un simple clic aux travaux les plus récents et les plus importants relatifs au pays considéré. La page d'accueil affiche désormais les derniers événements, documents, statistiques ou publications de l'OCDE disponibles sur un pays en particulier. Les bénéfices d'une appartenance à l'OCDE, le volume des travaux disponibles et le large éventail des questions traitées par les experts de l'OCDE apparaissent maintenant plus clairement pour chacun des pays membres.

Les visiteurs peuvent explorer les sites par pays comme bon leur semble, que ce soit par thème, ordre chronologique ou catégories de documents. Ils y trouveront des informations capitales, comme les études par pays de l'OCDE, souvent disponibles dans la langue du pays. Ces sites offrent également, pour chaque pays, une liste de liens utiles vers les sites gouvernementaux, des renseignements sur la délégation nationale auprès de l'OCDE ainsi que des informations pour obtenir localement les publications de l'OCDE.

À partir du site d'un pays, le visiteur peut aussi élargir le champ de ses recherches et bénéficier pleinement de la compétence de l'OCDE en matière d'analyse comparative. Ainsi, les études de cas consacrées à différents pays de l'OCDE sont présentées côte à côte, et lorsque c'est possible, ces sites renvoient à des documents de référence sur les thèmes correspondants. Les informations statistiques sont organisées de manière identique : les sources et les méthodes de calcul sont indiquées pour chacun des indicateurs et l'utilisateur dispose d'un accès simplifié vers des tableaux ou graphiques comparatifs pour les États membres de l'OCDE.



Un nouvel outil de publication est désormais disponible à partir d'OECD.Stat, une base de données statistiques qui couvre l'ensemble des travaux de l'Organisation. L'OCDE en chiffres, l'une des meilleures ventes annuelles, inclut pour la première fois une nouvelle fonctionnalité : Statlink. Celle-ci permet aux lecteurs d'accéder aux fichiers de données réelles sur lesquelles reposent les graphiques et les tableaux inclus dans les publications de l'OCDE.

L'OCDE a également produit en 2004 son premier ouvrage spécifiquement destiné au marché des manuels, *Comprendre la croissance économique*, en partenariat avec Palgrave Macmillan.

La société civile

www.oecd.org/societecivile
meggan.dissly@oecd.org

L'OCDE coordonne des activités de coopération avec la société civile depuis sa création, principalement par le biais du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) et de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC). Au cours des dix dernières années, cette coopération s'est enrichie d'activités réalisées avec d'autres organisations de la société civile, grâce à des consultations régulières avec les membres des comités de l'OCDE et au Forum annuel de l'OCDE.

La société civile participe aux ateliers et aux forums de l'OCDE organisés en dehors du siège de l'Organisation, notamment dans des pays non membres. Cette participation est particulièrement forte dans des domaines tels que l'investissement, le système commercial multilatéral, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, le gouvernement d'entreprise, la lutte contre la corruption, l'environnement, le développement, les biotechnologies, l'alimentation et l'agriculture, l'information et les communications, ainsi que le développement territorial. L'OCDE tire parti d'Internet et se livre régulièrement à des consultations en ligne pour inviter le public à commenter des projets de lignes directrices.

Le premier bulletin d'information de la société civile, CivSoc, a été lancé en février 2005 et paraîtra régulièrement sur le site de l'OCDE. Il présente des informations sur les activités que mène l'Organisation avec la société civile, et un calendrier des prochaines manifestations. Ceux qui souhaitent recevoir automatiquement ce bulletin d'information peuvent s'y abonner en ligne.

Le programme des visites fait également partie de la stratégie mise en œuvre par l'OCDE pour accroître sa visibilité et sa transparence auprès de la société civile. Plus de 2 500 personnes sont venues à l'OCDE en 2004 pour en savoir davantage sur ses activités.

Le profil des groupes de visiteurs a évolué ces dernières années. Ils se composaient au départ d'une forte proportion d'étudiants, mais comptent aujourd'hui des fonctionnaires de pays membres de l'OCDE, des parlementaires, des syndicalistes, des représentants d'entreprises et de catégories professionnelles – enseignants, juristes, banquiers, journalistes. Bon nombre d'entre eux sont intéressés par un domaine précis des activités de l'OCDE, comme la fiscalité, l'enseignement ou le développement durable.

L'Organisation développe la diffusion de ses travaux dans d'autres langues que l'anglais et le français. Quelque 300 résumés ont été traduits et publiés sur Internet en 2004.

Médias

www.oecd.org/media-fr
news.contact@oecd.org

Les médias jouent un rôle important dans la transmission des compétences de l'Organisation et la diffusion de ses recommandations en matière de politiques auprès d'un large public. La Division des relations avec les médias contribue à l'émission de messages clairs et ciblés sur l'OCDE et ses activités à la presse et, par son entremise, aux responsables politiques et au grand public.

La Division concourt également au développement des stratégies de communication et organise des formations sur l'élaboration de messages et les entretiens à l'intention des experts de l'OCDE. Elle produit des communiqués de presse, organise des conférences de presse et des interviews avec des spécialistes de l'Organisation, et aide les journalistes à obtenir satisfaction lorsqu'ils sollicitent des données ou des analyses. Elle a contribué en 2004 à renforcer la communication de l'OCDE avec l'extérieur, et ainsi à sensibiliser et à mieux faire comprendre les travaux de l'Organisation à l'échelle internationale. Cela s'est traduit par un nombre croissant d'articles et de retransmissions contenant des informations ou des commentaires sur l'Organisation, dans la zone OCDE et en dehors.

L'OCDE a développé ses activités dans les pays non membres, notamment en Russie et en Chine, et a également étendu ses opérations en direction des médias des pays non membres. De plus en plus de conférences de presse sont organisées en dehors du siège de l'OCDE, ce qui permet d'élargir l'éventail des médias impliqués. Les centres de l'OCDE situés à Berlin, Mexico, Tokyo et Washington jouent un rôle de liaison et d'information auprès des médias locaux, en organisant de nombreuses conférences et points de presse tout au long de l'année.

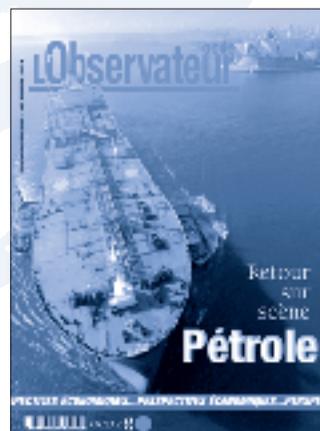
L'Observateur de l'OCDE

www.observateurocde.org
observer@oecd.org

L'*Observateur de l'OCDE*, le magazine de l'Organisation destiné au grand public, a publié 2,2 millions de pages sur Internet en 2004, tandis que le nombre d'abonnements payants à son édition imprimée s'est stabilisé après avoir augmenté en 2003. Les numéros de 2004 ont traité de dossiers spéciaux consacrés à l'enseignement, la santé et l'environnement, et ont présenté plusieurs articles rédigés par de nombreux ministres.

L'année 2004 a notamment été marquée par la réunion organisée à Paris, en juin, par L'*Observateur de l'OCDE* à l'occasion du 40^e anniversaire du groupe des rédacteurs de l'Organisation des Nations unies (ONU). Des rédacteurs en chef travaillant pour des magazines et des journaux de l'ONU, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale du travail, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, et du Centre du commerce international, entre autres, se sont réunis pendant deux jours au siège de l'OCDE. Ils ont débattu de questions telles que le lien entre technologie et édition, l'influence sur l'action publique, l'élargissement du lectorat et le renforcement de la coopération.

Le développement de L'*Observateur de l'OCDE* sur Internet comme sur papier se poursuivra en 2005.



Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC)

www.biac.org
biac@biac.org

Bureau du BIAC :

- Président :** Jin Roy Ryu, président-directeur général,
Poongsan Corporation (Corée)
- Vice-présidents :** George N. Addy, associé, Davies Ward Phillips
& Vineberg LLP (Canada)
Guy de Panafieu, conseiller, Calyon (France)
Ludolf von Wartenberg, directeur général, Fédération
de l'industrie allemande BDI (Allemagne)
Bruno Lamborghini, président, Olivetti Tecnost (Italie)
Josef Siegers, membre du Conseil exécutif, BDA (Allemagne)
Kunio Suzuki, président du BIAC Japon,
président, Mitsui O.S.K. Lines, Ltd. (Japon)
Erik Belfrage, vice-président, conseiller, SEB (Suède)
Charles Heeter, vice-président, Deloitte & Touche (États-Unis)



Le Secrétaire général
du BIAC. Thomas Vant.

Secrétaire général :

Thomas Vant

13-15, Chaussée de la Muette, 75016 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 42 30 09 60
Fax : + 33 (0) 1 42 88 78 38

Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)

www.tuac.org
tuac@tuac.org

Comité d'administration :

- Président :** John Sweeney, président, American Federation of Labor
and Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO, États-Unis)
- Vice-présidents :** Luc Cortebecq, président, Confédération belge des syndicats
chrétiens (CSC, Belgique)
Kiyoshi Sasamori, président, Confédération japonaise
des syndicats (RENGO, Japon)
Tine Auvig-Huggenberger, vice-présidente, Confédération
danoise des syndicats (LO-DK, Danemark)



Le Secrétaire général
du TUAC. John Evans.

Secrétaire général :

John Evans

26, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 55 37 37 37
Fax : + 33 (0) 1 47 54 98 28

Les parlementaires

www.oecd.org/societecivile

meggan.dissly@oecd.org

L'OCDE entretient des relations étroites avec les parlementaires de ses pays membres, et elle a récemment resserré ces liens grâce au lancement d'un programme de séminaires parlementaires à haut niveau. Celui-ci permet de diffuser ses travaux auprès des parlementaires ainsi que de recueillir leurs opinions sur les analyses de l'OCDE en matière de politiques. Un séminaire sur le gouvernement d'entreprise a eu lieu en septembre 2004, et le premier séminaire parlementaire de 2005 a été consacré en février à l'enseignement. Il a porté sur le dernier rapport du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), la qualité du corps enseignant et l'internationalisation de l'enseignement supérieur. D'autres séminaires parlementaires organisés à l'OCDE ont été consacrés à la santé et au développement durable.

L'OCDE entretient des relations institutionnelles de longue date avec les parlementaires par le biais du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Chaque année, au mois de février, des membres de la Commission de l'économie et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN se réunissent avec le Secrétariat de l'OCDE. Par ailleurs, des représentants de la Commission des questions économiques et du développement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se rendent à l'OCDE chaque année, au printemps, pour des réunions d'information. Enfin, l'OCDE participe au débat organisé par le Conseil de l'Europe tous les automnes à Strasbourg et discute des travaux de l'OCDE.

Les centres de l'OCDE

www.oecd.org/centres-fr

Les Centres de l'OCDE implantés en Allemagne, aux États-Unis, au Japon et au Mexique constituent un point de contact privilégié pour de nombreux pays membres et régions voisines qui souhaitent avoir accès aux ouvrages et aux données de l'Organisation. Ces Centres permettent également d'aplanir les barrières linguistiques de façon à diffuser ces informations auprès d'un large public.

Les Centres de l'OCDE ont été particulièrement actifs en 2004. Le **Centre de Tokyo** a organisé un symposium pour célébrer le 40^e anniversaire de l'adhésion du Japon à l'OCDE en juillet (voir encadré p. 12), tandis que le **Centre de Mexico** a célébré le 10^e anniversaire de l'entrée du Mexique dans l'OCDE en organisant un Forum (voir encadré p. 12). Le Centre de Mexico a également lancé un programme latino-américain dans le cadre d'une stratégie destinée à rehausser le profil de l'OCDE dans des pays tels que l'Argentine, le Chili, la Colombie et le Pérou.

Le **Centre de Berlin** a organisé de nombreuses conférences pendant l'année, ainsi qu'un Forum régional de l'OCDE. Ce dernier s'est tenu en mars à Berlin sur deux jours et traitait des perspectives internationales en matière de croissance et d'emploi. Le ministre fédéral de l'Économie et du Travail, Wolfgang Clement et le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, figuraient parmi les participants, ainsi que des représentants du gouvernement fédéral, d'organisations patronales, syndicales et de la société civile, des universitaires et des médias. Ce sont cependant les travaux de l'OCDE sur l'enseignement qui ont eu le plus d'impact. La dernière étude de PISA a en effet déclenché un débat public national sur les défis que doit relever l'Allemagne en matière de réformes, dépassant le cadre des questions d'enseignement, de sorte que l'OCDE est restée à la une des journaux pendant plusieurs semaines. Pendant l'année, les deux bureaux de Bonn et de Berlin ont fusionné pour créer le nouveau Centre de Berlin de l'OCDE.



(De gauche à droite)
Pierre Lefèbvre, président de l'Association internationale du diabète. Danny L. Strickland, responsable de l'innovation pour Coca-Cola et Janet Voûte, PDG de la Fédération mondiale du cœur.

Le **Centre de Washington** sert de point d'information pour les marchés des États-Unis et du Canada via la promotion de documents de l'OCDE et des activités de sensibilisation du public. Le Centre assure également la liaison avec les branches législative et exécutive des États-Unis. L'année dernière, le Centre a étendu l'accès aux données de l'OCDE en élargissant la clientèle de SourceOCDE, ainsi qu'en organisant des manifestations destinées au grand public et aux médias, pour mettre en lumière des thèmes spécifiques. Une de ces manifestations, placée également sous la direction de l'American Enterprise Institute (AEI, Institut américain de l'entreprise), un groupe de réflexion largement reconnu, a été consacrée aux analyses de l'OCDE concernant le soutien aux agriculteurs. Le Centre renforcera ses relations avec le secteur privé l'année prochaine.

Le Forum de l'OCDE

www.oecd.org/forum2005-fr
oecd.forum@oecd.org

Les personnes vivent plus longtemps et sont en meilleure santé, mais les pouvoirs publics pourraient faire bien plus pour que leurs systèmes de santé assurent à tous des soins de qualité, à un bon rapport coût-efficacité. Voici l'un des messages clés du Forum 2004 de l'OCDE consacré au « Bien-être des nations », qui a rassemblé quelque 1 250 participants originaires de plus de 70 pays.

Le Forum de l'OCDE offre une occasion unique aux dirigeants d'entreprises, de syndicats et d'organisations non gouvernementales de débattre des grands enjeux du XXI^e siècle avec des ministres et des hauts fonctionnaires d'organisations internationales. Le Forum est ouvert au public et se tient immédiatement avant la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, ce qui permet aux participants d'influer sur les délibérations ministérielles.

Le Mexique a présidé la réunion ministérielle de 2004, et le ministre mexicain des Affaires étrangères, Luis Ernesto Derbez, a prononcé une allocution thématique lors du Forum. Une table ronde des ministres de la Santé a réuni des ministres de pays membres et non membres de l'OCDE, des universitaires et des professionnels de la santé, et a également marqué l'un des temps forts du Forum. Par ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier, a plaidé pour une mondialisation plus humaine, tandis que l'ancien président coréen et lauréat du prix Nobel de la paix, Kim Dae-jung, évoqué les perspectives de paix et de développement en Asie.

Le Forum 2005 de l'OCDE, qui aura pour thème « Sécurité, stabilité, développement : les moteurs de l'avenir », se déroulera à Paris les 2 et 3 mai, juste avant la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres. ■



(De gauche à droite)
Lee Hee Ho, épouse de Kim Dae-Jung, ancien président coréen et lauréat du prix Nobel de la paix, et John Sweeney, président de l'American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), lors du Forum de l'OCDE.

— Agence internationale de l'énergie

www.iea.org
info@iea.org



L'Agence internationale de l'énergie (AIE) est le cadre privilégié pour la coopération entre 26 pays membres de l'OCDE dans le domaine de l'énergie. En 2004, elle a célébré son 30^e anniversaire. Pour commémorer l'événement, le Conseil de direction de l'AIE a convoqué une réunion spéciale à Istanbul en avril 2004 – à l'invitation du gouvernement turc – pour réfléchir sur les réalisations de l'Agence depuis 1973 et pour renforcer les efforts en vue de relever les défis de l'avenir dans le domaine de l'énergie.

Les marchés de l'énergie et le monde ont certes changé au cours des 30 dernières années, mais la sécurité énergétique et la capacité d'intervention en cas d'urgence restent des objectifs fondamentaux de l'AIE. La définition en matière de sécurité s'est toutefois élargie : désormais, elle englobe le gaz naturel, l'électricité et les autres formes d'énergie.

Depuis peu, la montée et l'instabilité des prix du pétrole ont également suscité des préoccupations concernant l'impact de l'énergie sur l'économie mondiale. Les autres grands défis à relever sont notamment ceux d'assurer un investissement suffisant et une bonne gouvernance dans le secteur de l'énergie, de respecter les objectifs environnementaux, de promouvoir les nouvelles technologies et de combattre la pauvreté énergétique. Les travaux de l'AIE témoignent de ces priorités en matière de politiques.

Les marchés du pétrole et la sécurité d'approvisionnement

La publication mensuelle de l'AIE intitulée *Oil Market Report* (OMR) est considérée comme une source fiable d'informations sur les paramètres fondamentaux du marché pétrolier mondial. Elle couvre l'offre, la demande, les stocks des pays de l'OCDE et les prix. Les abonnés (et le grand public, passé un certain délai) peuvent maintenant accéder à l'OMR sur Internet pour obtenir les données désagrégées à partir desquelles ont été établis les différents diagrammes et graphiques.

www.oilmarketreport.org
omr@iea.org

Énergie et changement climatique

L'AIE a poursuivi ses activités portant sur la politique climatique. Ces activités concernent notamment l'étude des répercussions sur la compétitivité des échanges de droits d'émission de CO₂, l'examen des relations entre les objectifs de sécurité énergétique et ceux de la politique climatique, ainsi que le rôle de la politique d'efficacité énergétique.

Diversification énergétique

Les analyses sur la réforme des marchés se poursuivent au fur et à mesure que la libéralisation de ces marchés progresse dans les secteurs du gaz et de l'électricité. La fiabilité de la fourniture d'électricité reste une priorité et la question de la sécurité des approvisionnements gaziers revêt une importance accrue.

Technologie de l'énergie

L'AIE a publié une série d'examens généraux et d'analyses axés sur les technologies fondamentales qu'il est envisageable d'utiliser pour faire face aux enjeux toujours

plus importants que représentent l'amélioration de la sécurité énergétique et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Les études intitulées *Oil Crises and Climate Challenges – 30 Years of Energy Use in IEA Countries* (Crises pétrolières et enjeux climatiques – 30 ans d'utilisation d'énergie dans les pays de l'AIE), *Renewable Energy: Market and Policy Trends in IEA Countries* (Énergie renouvelable : les tendances du marché et des politiques dans les pays de l'AIE), *Prospects for CO₂ Capture and Storage* (Perspectives du CO₂ : capture et stockage), et *Hydrogen and Fuel Cells: Review of National R&D Programs* (Hydrogène et piles à combustible : Examen des programmes nationaux en recherche et développement), ainsi que d'autres ouvrages et rapports sont des publications destinées à aider les décideurs à concevoir des politiques appropriées dans les domaines de l'énergie et du climat.

Le Comité pour la recherche et la technologie en matière d'énergie a créé un Groupe spécial sur la science et les technologies afin de renforcer les liens entre les programmes de R&D en sciences fondamentales et en matière de technologie de l'énergie.

Relations avec les pays non membres de l'AIE

L'AIE a renforcé ses liens avec la Chine, l'Inde et la Russie par des initiatives de collaboration et la mise en œuvre d'accords. L'AIE contribue en outre au renforcement des capacités en matière de politiques énergétiques dans tous les pays de l'ex-Union soviétique et de l'Europe centrale et orientale. Pour ce faire, elle met l'accent sur la convergence des politiques énergétiques en Europe du Sud-Est et sur l'importance accrue des approvisionnements pétroliers et gaziers de la mer Caspienne sur les marchés mondiaux.

À la suite de la décision de créer le secrétariat du Forum international de l'énergie (FIE), l'AIE a prêté son concours aux pays membres et non membres pour définir ses modalités d'organisation et ses objectifs. L'AIE fait partie du conseil exécutif du FIE en qualité de membre sans droit de vote et elle a participé à la réunion ministérielle du Forum qui s'est tenue à Amsterdam en mai 2004.

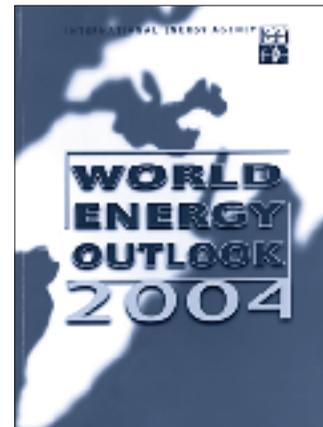
Statistiques de l'énergie

La libéralisation du marché de l'énergie, les nouvelles données demandées aux statisticiens sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les émissions, les réductions budgétaires et la pénurie de personnel expérimenté ont entraîné des problèmes de qualité, de complétude et d'actualité des données dans plusieurs pays.

Sachant l'importance que revêt un système sûr d'informations sur l'énergie, l'AIE a entrepris un programme d'actions visant à inverser les tendances actuelles. Il s'agit notamment d'élaborer des outils pour faciliter la préparation et la diffusion de statistiques fiables, et ainsi attirer davantage l'attention des pays sur les statistiques de l'énergie.

Consolider les compétences et l'expérience des statisticiens de l'énergie, et reconstituer la mémoire institutionnelle, sont des priorités fondamentales. C'est pourquoi l'AIE a établi, en coopération avec Eurostat, un manuel sur les statistiques de l'énergie afin d'aider les profanes en ce domaine à mieux comprendre les définitions, les unités et la méthodologie utilisées.

Eu égard au soutien politique apporté à l'activité statistique sur l'énergie, la Joint Oil Data Initiative (JODI) a assurément contribué à attirer l'attention des pays membres sur l'importance que revêtent des statistiques fiables, à jour et complètes, pour la surveillance du marché pétrolier. ■



Cette publication présente des prévisions à long terme de l'offre et de la demande de pétrole, de gaz, de charbon, de sources d'énergie renouvelables, d'énergie nucléaire et d'électricité. Y sont également évaluées les émissions de dioxyde de carbone liées à l'énergie et les politiques destinées à les réduire.

stats@iea.org

— Agence pour l'énergie nucléaire

www.nea.fr
nea@nea.fr



L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) est une agence spécialisée de l'OCDE qui a pour mission d'aider ses pays membres à maintenir et à approfondir, grâce à la coopération internationale, les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ses 28 pays membres d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie-Pacifique représentent environ 85 % de la puissance de production électronucléaire installée dans le monde.

Les implications économiques, technologiques et sociales de cette source d'énergie requièrent un examen particulièrement minutieux de questions telles que la sûreté des installations nucléaires, le stockage des déchets radioactifs à vie longue, la protection radiologique des travailleurs et du public, et le démantèlement des installations nucléaires. Des questions économiques fondamentales et scientifiques naissantes sont également en jeu. L'AEN aborde tous ces thèmes dans le cadre de ses travaux, lesquels sont décrits de manière plus détaillée dans le *Rapport annuel de l'AEN* et dans le Plan stratégique de l'AEN pour 2005-2009 adopté récemment. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet de l'AEN.

Sûreté des installations nucléaires et protection radiologique

Les autorités de sûreté jouent un rôle décisif en contribuant à assurer la sûreté des installations nucléaires. En juin 2004, les responsables des autorités de sûreté nucléaire des pays membres de l'OCDE ont rencontré des hauts fonctionnaires et des dirigeants de l'industrie nucléaire pour discuter du contrôle des titulaires d'autorisations sur les aspects liés à la sûreté nucléaire des services de soutien technique et des activités sous-traitées, ainsi que des types d'inspection requis pour convaincre les autorités de sûreté que les mesures de contrôle sont satisfaisantes. Des discussions à haut niveau se sont également tenues à Tokyo en janvier 2005 dans le cadre d'un atelier sur la gestion de la sûreté nucléaire et l'efficacité des inspections, coorganisé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Dans le cadre de sa coopération avec les pays non membres de l'OCDE, l'AEN apporte son soutien à l'organisation et à la réalisation d'un examen par des pairs d'une nouvelle série de règlements techniques dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la protection radiologique, élaborée par l'Autorité fédérale de sûreté nucléaire de la Fédération de Russie.

Les travaux récemment entrepris par l'AEN sur la protection radiologique portent principalement sur la conception du prochain système international de radioprotection, en cours de finalisation par la Commission internationale de protection radiologique (CIPR). Le nouvel ensemble de recommandations de la CIPR est attendu pour 2006.

Un séminaire international sur le droit nucléaire et la protection de l'environnement s'est tenu en juillet 2004 en Roumanie. La Commission européenne a coparrainé cette manifestation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'énergie nucléaire fournit environ un quart de l'électricité consommée dans les pays de l'OCDE.

La gestion des déchets radioactifs et le démantèlement des installations nucléaires

La gestion des déchets radioactifs est un sujet qui intéresse les experts techniques comme l'opinion publique. En octobre 2004, le Forum sur la confiance des parties prenantes de l'AEN, qui facilite le partage des expériences au sujet de la dimension sociale de la gestion des déchets radioactifs, a tenu son quatrième atelier en Allemagne.

L'AEN continue de mener des examens internationaux par des pairs sur les programmes nationaux de gestion des déchets. En 2004, l'Agence a publié l'examen d'un rapport sur les aspects relatifs à la sûreté d'un projet de dépôt souterrain profond dans la formation argileuse d'Opalinus en Suisse. En 2005, elle entreprendra l'examen du « Dossier argile 2005 », consacré à la possibilité du stockage en profondeur de déchets de haute activité, à vie longue dans une formation souterraine argileuse en France.

Dans les années à venir, de nombreuses centrales nucléaires seront en fin de vie d'exploitation, et leur démantèlement revêt une importance croissante dans de nombreux pays membres. En septembre 2004, cinq comités techniques de l'AEN se sont alliés pour organiser une grande conférence internationale à Rome sur le démantèlement sûr, efficace et économique des installations nucléaires. De fructueux échanges de vues ont eu lieu entre les autorités de sûreté, les organismes d'exécution et les responsables politiques sur les besoins futurs d'intervention des pouvoirs publics dans ce domaine.

Aspects économiques

L'AEN et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont coréaliser une étude sur les prévisions des coûts de production de l'électricité, publiée au début de 2005. Il s'agit du sixième d'une série de rapports reconnus à l'échelle internationale pour ce qui est des aspects économiques de la production d'électricité. L'AEN et l'AIE organiseront également un atelier conjoint en mai 2005 afin d'analyser le rôle des politiques publiques pour assurer la sécurité des approvisionnements dans des marchés de l'énergie libéralisés.

Regards sur l'avenir

L'Agence continue de participer au Forum international Génération IV (GIF) qui étudie les nouveaux systèmes d'énergie nucléaire et les travaux de recherche et développement (R&D) nécessaires à leurs déploiements d'ici 2030. Elle assurera le secrétariat technique de la prochaine phase de R&D du GIF qui regroupe dix pays, ainsi que la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom).

Lors de la réunion de l'American Nuclear Society (ANS) intitulée « Nuclear in the 21st Century – Going Forward Together », qui s'est tenue à Washington DC en novembre 2004, le Secrétaire général de l'OCDE, Donald J. Johnston, a souligné l'importante contribution que peut apporter l'énergie nucléaire dans la lutte contre le changement climatique. Ce regain d'intérêt pour le recours à l'énergie nucléaire, que ce soit pour cette raison ou pour une autre, a également été relevé lors du 19^e Congrès mondial de l'énergie qui s'est tenu à Sydney en septembre 2004. Au cours du Congrès, le Directeur général de l'AEN, Luis Echávarri, a présidé la session consacrée à l'avenir de l'énergie nucléaire intitulée « Nuclear Energy – Inevitable or Irrelevant? ». ■



Cette publication examine l'évolution du rôle des gouvernements dans le domaine de l'énergie nucléaire depuis le début des années 50 jusqu'à nos jours. Elle souligne également les défis soulevés par la libéralisation des marchés de l'électricité, la nécessité d'assurer la sécurité de l'approvisionnement et le développement durable, notamment l'atténuation du changement climatique planétaire.

Conférence européenne des ministres des Transports

www.oecd.org/cem
ecmt.contact@oecd.org



La Conférence européenne des ministres des Transports (CEMT) est une organisation intergouvernementale qui permet aux ministres responsables des transports terrestres de coopérer dans le domaine de l'élaboration des politiques. La CEMT compte 43 pays membres à part entière, ainsi que sept pays membres associés et un pays observateur. Elle est rattachée administrativement à l'OCDE et participe à de nombreuses activités menées au sein de l'Organisation.

La CEMT a une double mission. D'une part, elle contribue à instaurer dans toute l'Union européenne élargie un système de transport intégré, économiquement efficient et respectueux des normes d'environnement et de sécurité. D'autre part, elle élabore des hypothèses sur les évolutions à long terme du secteur des transports, ainsi que sur les répercussions de la mondialisation accrue. La création en janvier 2004 du Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports a renforcé ces activités.

La sûreté des transports

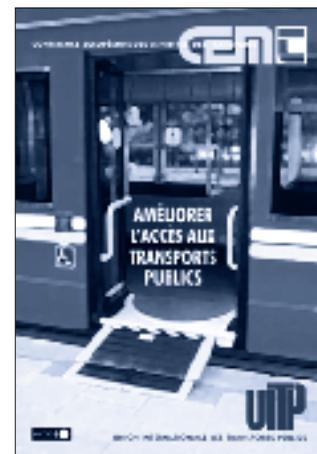
Le système de transport est exposé depuis longtemps aux risques terroristes ; il offre une cible capable d'infliger les dommages les plus graves aux infrastructures, aux véhicules et aux personnes. Les attentats à la bombe perpétrés dans les transports publics à Moscou et à Madrid au printemps 2004 ont bien montré cette vulnérabilité. Le problème de la sûreté et du terrorisme dans le secteur des transports était l'un des principaux thèmes abordés à la réunion annuelle des ministres de la CEMT qui s'est tenue à Ljubljana en mai 2004. Les ministres ont adopté une Déclaration sur la sûreté et le terrorisme dans le secteur des transports, qui souligne la nécessité de promouvoir un cadre intermodal coordonné pour la sécurité dans tout le secteur des transports.

Les ministres ont également approuvé une série de recommandations relatives à la sûreté du transport des conteneurs. Elle s'inspirait d'un rapport établi conjointement par l'OCDE et la CEMT, précisément axé sur le terrorisme et le système de transport des conteneurs. Publié au début de 2005, cet ouvrage décrit un système de transport complexe et préconise des mesures que les autorités des transports, notamment dans les transports terrestres et maritimes, peuvent appliquer pour améliorer la sûreté des conteneurs.

Planification des infrastructures pour une Europe élargie

L'élargissement récent de l'Union européenne et l'essor fulgurant des échanges – au sein de l'Europe et avec le reste du monde – ont rendu nécessaire une révision du cadre et des instruments utilisés jusqu'ici pour le développement des infrastructures de transport internationales.

Les conférences paneuropéennes des transports, qui se sont tenues en Crète en 1994 et à Helsinki en 1997, ont permis de définir les axes de transport paneuropéens en dehors de l'Union européenne pour établir des axes majeurs fondamentales avec l'Europe centrale et orientale. Une décennie environ après la conférence de Crète, le nouveau contexte économique et politique de la région appelle à réexaminer ces axes. Les ministres de la CEMT se sont donc réunis à Ljubljana et ont adopté une Déclaration sur la stratégie à mettre en œuvre pour le développement des infrastructures de transport dans une Europe élargie.



Cet ouvrage analyse comment une meilleure coopération entre les prestataires de services de transports en commun et les autorités locales est de nature à assurer une meilleure accessibilité des transports publics.

Statistiques

Depuis 1991, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU), l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) et la CEMT ont considérablement renforcé leur coopération en créant un groupe de travail inter-secrétariats dans lequel la CEMT joue un rôle actif. En 2004, ce groupe a préparé la version finale du questionnaire sur les accidents de la route qui figurera dans la version électronique du questionnaire commun. Celui-ci est destiné à collecter des données pour l'année 2004, pour la brochure *Évolution des transports 1970-2002* et pour le *Rapport statistique sur les accidents de la route en 2002*.

Par ailleurs, le secrétariat a régulièrement mis à jour la base de données sur l'évolution à court terme du secteur des transports terrestres. En 2004, quatre enquêtes trimestrielles ont été menées, et les résultats sont accessibles sur le site Internet de la CEMT. De même, les données sur les investissements dans les infrastructures de transport, publiées tous les cinq ans, paraîtront désormais chaque année, dès la réforme de la collecte des données achevée.

Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports

En janvier 2004, Le Centre conjoint OCDE-CEMT de recherche sur les transports a été créé suite aux décisions du Conseil de l'OCDE et du Conseil des ministres de la CEMT. Il permet d'intégrer le Programme de coopération dans le domaine de la recherche en matière de transports routiers et de liaisons intermodales de l'OCDE et les activités de recherche économique de la CEMT. Tous les pays de l'OCDE et de la CEMT sont membres à part entière de ce Centre conjoint. Il a pour but de promouvoir le développement économique et de contribuer à l'amélioration structurelle des économies de l'OCDE et de la CEMT par des programmes coopératifs de recherche sur les transports.

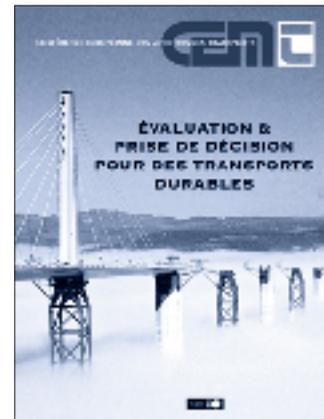
Le nouveau Centre conjoint de recherche sur les transports, composé de représentants nommés par les 50 pays membres de l'OCDE et de la CEMT, a tenu deux réunions en 2004. La première a eu lieu en février et ils se sont penchés sur le programme de travail du nouveau Centre, qui comportait un certain nombre de projets et d'activités à mener en 2004. La réunion ministérielle de la CEMT, qui s'est tenue à Ljubljana en mai, a approuvé ce programme de travail, qui a ensuite été entériné par le Conseil de l'OCDE en juillet 2004. Le Comité s'est à nouveau réuni en octobre 2004 pour examiner plus en détail le programme de travail, et il a souscrit aux nouveaux projets à lancer et à mener en 2005. La création du Centre conjoint de recherche sur les transports a permis de regrouper les activités relatives aux transports menées au sein de la famille de l'OCDE, et de mettre une instance plus solide et mieux coordonnée au service de tous les pays membres.

Questions politiques

Les thèmes qui seront abordés à la réunion annuelle des ministres prévue en mai 2005 à Moscou concernent notamment la tarification de l'utilisation des infrastructures dans le développement des chemins de fer (et la question d'une tarification équitable et rentable des infrastructures de transport), l'accès aux marchés du transport routier, les liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie, ainsi que le financement des transports collectifs urbains. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les 21 pays de l'Europe de l'Ouest membres de la CEMT, entre 1970 et 2003, le nombre de décès sur la route a chuté de 48 % mais, dans le même temps, le nombre d'accidents sur la route a progressé de 3 %.



Ce rapport formule des recommandations concernant les bonnes pratiques à appliquer dans le secteur des transports, inspirées des expériences récentes de sept pays en matière de planification des infrastructures et d'élaboration des politiques des transports.

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) est un organisme international qui élabore des politiques destinées à protéger le système financier mondial contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le GAFI a formulé une série de Recommandations qui couvrent les mesures en matière de justice pénale et de réglementations, et dont les différents pays doivent se doter pour affronter ce problème. Ces Recommandations concernent également les mesures de coopération internationale et de prévention que doivent prendre les institutions financières et autres entreprises ou professions, comme les casinos, les agents immobiliers, les avocats ou les comptables.

L'adoption de nouvelles méthodes permettant d'évaluer si les pays ont mis en œuvre les mesures adéquates de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme aura été l'un des éléments essentiels des travaux du GAFI en 2004. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, ainsi que des organismes régionaux comparables au GAFI, ont largement contribué à l'élaboration de ces nouvelles méthodes. Ces institutions et organismes disposent désormais d'un cadre commun pour réaliser leurs évaluations. Le GAFI utilisera cette nouvelle méthodologie à l'occasion du troisième cycle d'évaluations mutuelles de ses membres, dès 2005.

Le GAFI a publié la Recommandation spéciale IX en 2004, qui renforce les mesures préconisées pour combattre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Cette nouvelle Recommandation appelle les pays à mettre en place des mesures capables de bloquer les mouvements transfrontaliers de devises ou d'instruments monétaires destinés au financement du terrorisme et au blanchiment de capitaux, et à confisquer ces fonds. Elle appelle également à renforcer l'échange de renseignements entre les pays sur les mouvements illicites d'espèces servant au financement du terrorisme ou au blanchiment de capitaux.

En 2004 et début 2005, le GAFI a par ailleurs signalé des progrès significatifs dans ses efforts pour convaincre de nouveaux pays de se joindre au combat international contre le blanchiment de capitaux. L'Égypte, l'Ukraine, le Guatemala, les îles Cook, l'Indonésie et les Philippines ont ainsi été retirés de la liste des pays et territoires non coopératifs (PTNC), réduisant le nombre des PTNC à trois : le Myanmar, Nauru et le Nigeria.

Fin 2004, des pays de deux régions du monde sont convenus d'instaurer un nouvel organisme de type régional, comparable au GAFI. L'organisme pour la région eurasiennne, le EAG, compte cinq pays membres et celui pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, le MENAFATF, comprend 14 membres.

Le troisième mandat du GAFI, d'une durée de cinq ans, s'est achevé en 2004. Ses 33 membres ont procédé à un examen de ses missions et de ses activités prioritaires. Ils ont ainsi décidé de renouveler ce mandat et de l'étendre à huit ans.

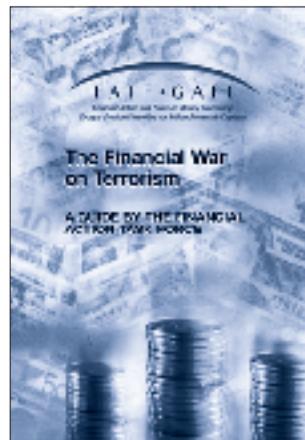
Le GAFI est un organisme international indépendant dont le secrétariat siège à l'OCDE. Ses membres sont : l'Afrique du Sud ; l'Allemagne ; l'Argentine ; l'Australie ; l'Autriche ; la Belgique ; le Brésil ; le Canada ; la Commission européenne ; le Conseil de coopération du Golfe ; le Danemark ; l'Espagne ; les États-Unis ; la Fédération de Russie ; la Finlande ; la France ; la Grèce ; Hong-Kong (Chine) ; l'Irlande ; l'Islande ; l'Italie ; le Japon ; le Luxembourg ; le Mexique ; la Norvège ; la Nouvelle-Zélande ; le Portugal ; le Royaume des Pays-Bas ; le Royaume-Uni ; Singapour ; la Suède ; la Suisse ; et la Turquie. ■

www.fatf-gafi.org
contact@fatf-gafi.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe désormais sept organismes régionaux comparables au GAFI. Ces organismes partagent la même mission et les mêmes objectifs que le GAFI et couvrent – avec le GAFI – quelque 140 pays.



COMMENT
FONCTIONNE
L'OCDE



— Direction exécutive

www.oecd.org

La Direction exécutive (EXD) gère les actifs de l'OCDE, ainsi que ses ressources humaines, financières et documentaires. Elle coordonne le programme de travail et budget, un projet directeur des activités de l'OCDE qui permet de concilier les priorités avec les contraintes financières et de personnel. La Direction est également responsable de l'infrastructure et de la sécurité de l'OCDE, des technologies de l'information et des communications (TIC), des conférences, ainsi que des services linguistiques et de documentation.

Le début des travaux de construction d'un nouveau centre de conférences sur le site du siège central de l'Organisation à Paris (voir encadré p. 8) a constitué l'un des temps forts de l'année 2004. En 2005, la Direction exécutive continuera à faire avancer les principales réformes en cours, notamment l'élaboration du programme de travail de l'OCDE, ainsi que le projet du site. Par ailleurs, elle renforcera sa gestion financière et examinera sa politique de gestion des ressources humaines.

Programme de travail et budget

La réforme en cours des procédures de planification, de budgétisation et de gestion de l'OCDE a été axée en 2004 sur la mesure et l'évaluation de ses résultats. L'évaluation systématique des résultats a été introduite en 2004, et un examen approfondi commencera en 2005. Ces modifications s'inscrivent dans le cadre d'un processus de réforme qui a débuté en 2002, et qui a également été marqué par l'adoption d'un système de budget biennal. Le cadre de budgétisation et de gestion fondé sur les résultats est pour la première fois pleinement appliqué au budget biennal 2005-2006.

L'Organisation s'attache davantage à planifier ses activités en relation avec des réalisations spécifiques, et à évaluer l'impact de ses travaux. Ces changements ont débouché sur des réaffectations de ressources significatives (le double de celles de 2003), malgré des augmentations de budget inférieures en moyenne à l'inflation du pays hôte.

Gestion des ressources humaines

www.oecd.org/grh

personnel.contact@oecd.org

Ce service est responsable du recrutement, du soutien aux cadres, de la gestion du personnel, de la formation, ainsi que des activités de bien-être et de conseil. En 2004,



(De gauche à droite)

La ministre espagnole de la Santé et de la Consommation, Elena Salgado Méndez, avec le ministre chilien de l'Économie, Sergio Bitar, lors de la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres en mai 2004.

il a jeté les bases d'une révision de la politique de gestion du personnel et de l'élaboration d'un nouveau cadre d'emploi pour l'Organisation. L'achèvement de ce processus de révision et sa mise en œuvre constitueront les priorités essentielles de la période 2005-2006.

Le service des ressources humaines rationalisera également sa structure, et consacra davantage de ressources internes aux questions d'orientations générales et d'égalité entre les sexes. La réorganisation de ses activités, notamment de gestion des salaires, permettra d'améliorer les services fournis. Les procédures administratives et de recrutement seront encore simplifiées grâce aux technologies électroniques. Un appel d'offres sera lancé en 2005 à l'échelle internationale pour un nouveau prestataire de service pour assurer la couverture médicale du personnel de l'Organisation.

Gestion des ressources financières

De nouvelles instructions et procédures financières ont été introduites en 2004 pour compléter le Règlement financier et les Règles financières révisés de l'OCDE. Elles permettront d'assurer au sein de l'Organisation une gestion financière plus efficace des dépenses, des recettes, de la trésorerie et des achats. Des travaux complémentaires seront entrepris en 2005 concernant les documents relatifs aux procédures budgétaires. La poursuite de l'amélioration des systèmes financiers facilitera le renforcement des procédures de contrôle, de reddition des comptes et de gestion des ressources, ainsi que le passage à une budgétisation fondée sur les résultats. Avec l'assistance d'auditeurs externes, les états financiers annuels sont établis conformément aux International Public Sector Accounting Standards (IPSAS, normes comptables internationales du secteur public), puis soumis au collège des commissaires aux comptes de l'Organisation pour approbation définitive. Ces états financiers peuvent être consultés sur le site Internet de l'OCDE, à l'adresse suivante : www.oecd.org/apropos/etatsfinanciers.

Achats et gestion des contrats

Ce service veille à ce que l'OCDE procède à ses achats dans un cadre ouvert et concurrentiel, pour permettre à l'Organisation d'acquérir des biens et des services de haute qualité aux meilleurs prix. En 2004, un projet clair et concis de procédures de passation des marchés a été élaboré pour l'ensemble de l'Organisation.

Pendant l'année, les activités de la Division ont été consacrées en grande partie aux procédures de passation de marchés liées à la rénovation du site de La Muette et à la construction d'un nouveau centre de conférences.

La Division a également examiné l'efficacité d'un certain nombre de services généraux, notamment dans les domaines du nettoyage et des voyages, afin de les aligner sur les nouvelles tendances du marché.

Renforcer la sécurité

La sécurité a été renforcée pour le personnel de l'OCDE, les délégués et les visiteurs, compte tenu de l'accentuation de la menace terroriste internationale. Au siège parisien de l'Organisation, cela s'est traduit par des procédures plus strictes de sélection, de formation et d'évaluation des agents de sécurité, ainsi que par de nouveaux dispositifs de prévention et de détection des intrusions. L'OCDE évalue également les menaces potentielles et définit les réponses à apporter en collaboration avec les autorités nationales, afin de garantir le niveau de sécurité requis dans le cadre des missions et des réunions à l'étranger.



Les travaux de rénovation du site de La Muette et la construction du nouveau Centre de conférence ont débuté.

www.oecd.org/pcm
pcm.info@oecd.org

Entretien des bâtiments et services liés aux infrastructures

En 2004, l'OCDE a déplacé ses services sans perturbation majeure à La Muette, le site parisien de son siège central, pour permettre le début des travaux au Château (voir encadré p. 8). Trois salles de conférence temporaires, un espace d'accueil, un centre médical et d'autres installations ont été mis en place dans le Nouveau Bâtiment, et les derniers transferts de personnel se sont achevés. De nouveaux raccordements, notamment pour l'électricité, les technologies de l'information et l'eau, ont été réalisés pour assurer l'autonomie du bâtiment Franqueville pendant les travaux de construction. La rationalisation de l'utilisation du patrimoine immobilier de l'OCDE s'est poursuivie : l'annexe Chardon-Lagache a été fermée et des dispositions sont prises en vue de sa vente. Les conditions de sécurité se sont améliorées, notamment en matière d'incendie, dans les bureaux et les installations des annexes Maillot et Ingres. La sécurité incendie a également été renforcée grâce à de nouvelles réductions importantes des volumes de papier conservés dans les bureaux. Les services fournis par l'atelier centralisé de copie ont été améliorés par la mise en place de nouvelles imprimantes, même si cela s'est accompagné d'une diminution des capacités, conformément à l'objectif de réduction de la quantité de documents imprimés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2004, plus de 5 000 candidats ont postulé aux offres d'emplois de l'OCDE.

Systèmes d'information et de communication

La Direction exécutive fournit aux délégués des Comités, aux responsables gouvernementaux et au personnel du Secrétariat des services fondés sur les TIC. Parmi les principales réalisations de 2004 figurent l'amélioration des services en ligne offerts aux Comités, le renforcement des ressources utilisées par l'Organisation en matière de TIC pour ses travaux, et la mise en place de systèmes qui soutiennent la réforme des procédures de gestion.

Un accès sécurisé aux documents en ligne de l'OCDE permet aux délégués des Comités et aux gouvernements de se tenir au courant et d'intervenir dans les travaux de l'OCDE. Ce nouveau dispositif a été mis en place en 2004, et son utilisation a progressé de 25 %. Les délégués des Comités ont également davantage recours aux services d'informations relatives aux réunions, qu'il s'agisse des ordres du jour, des documents, des groupes de discussion ou des renseignements sur les manifestations. Les travaux de l'OCDE en matière de politiques ont été facilités par l'utilisation de nouveaux outils d'analyse et systèmes d'information statistique. Ils permettent d'accroître l'efficacité du traitement des données statistiques, de leur analyse et de leur diffusion, et de simplifier l'accès aux informations. Les systèmes de gestion ont contribué de manière significative à l'effort de réforme de l'OCDE. En 2004, de nouveaux systèmes d'informations ont été mis en place pour étayer la réforme du programme de travail et budget, des outils ont été introduits pour aider les pays membres à évaluer les résultats des programmes. Enfin, une analyse des exigences nécessaires au nouveau système a été réalisée en parallèle pour soutenir la réforme de gestion financière. L'infrastructure des TIC qui étaye ces systèmes a été préservée et améliorée, grâce au renforcement de la sécurité de l'information et à des mesures anti-intrusion destinées à protéger l'OCDE contre les cybermenaces, ainsi qu'à la restructuration de systèmes de réseaux essentiels dans le cadre de la rénovation du siège de l'Organisation.



Maquette du siège de l'OCDE rénové et du nouveau Centre de conférence.

Conférences et services linguistiques

En 2004, l'OCDE a organisé 2 700 jours de conférences au siège et ailleurs, traduit quelque 80 000 pages de documents et de publications, et assuré 1 227 journées d'interprétation dans diverses langues. Un projet de trois ans concernant le remplacement du matériel obsolète d'audioconférence a été achevé en 2004. Des systèmes de vidéoconférence seront installés en 2005 dans les salles de conférence les plus spacieuses. ■

Qui fait quoi ?

www.oecd.org/apropos

Le Secrétariat, basé à Paris, réalise des études et des analyses à la demande des 30 pays membres de l'OCDE. Ces pays se rencontrent et échangent des informations dans des comités spécialisés sur des questions clés, le pouvoir de décision revenant au Conseil de l'OCDE.

Le Conseil se compose d'un représentant par pays membre, plus un représentant de la Commission européenne, qui prend part aux travaux de l'OCDE. Ces représentants se réunissent régulièrement au sein du Conseil. Une fois par an, le Conseil de l'OCDE se réunit au niveau des ministres pour discuter des grands problèmes du moment et fixer les priorités pour les travaux de l'OCDE. Les comités débattent des idées et examinent les progrès réalisés dans des domaines précis de l'action des pouvoirs publics.

En 2004, les leaders de plusieurs pays membres (Finlande, Hongrie, Pologne et Turquie) se sont adressés au Conseil et 14 pays non membres ont été invités à participer à la réunion annuelle au niveau des ministres. Par ailleurs, de nombreuses discussions se sont engagées avec les présidences des principaux comités de l'OCDE.

L'OCDE compte au total environ 200 comités, groupes de travail et groupes d'experts. Quelque 40 000 hauts fonctionnaires des administrations nationales participent chaque année à des réunions de comités de l'OCDE pour examiner les travaux effectués par le Secrétariat, y apporter leur concours et en suggérer de nouveaux.

Les comités sont : le Comité de politique économique ; le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement ; le Comité des politiques d'environnement ; le Comité des produits chimiques ; le Comité d'aide au développement ; le Comité de la gouvernance publique ; le Comité des échanges ; le Comité de l'investissement ; le Comité des assurances ; le Comité des marchés financiers ; le Comité des affaires fiscales ; le Comité de la concurrence ; le Comité de la politique scientifique et technologique ; le Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications ; le Comité de la politique à l'égard des consommateurs ; le Comité de l'industrie et de l'environnement de l'entreprise ; le Comité des transports maritimes ; le Comité de l'acier ; le Comité du tourisme ; le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales ; le Comité de l'éducation ; le Comité de l'agriculture ; le Comité des pêcheries ; le Comité des politiques de développement territorial ; le Comité des statistiques.

L'Agence internationale de l'énergie (voir encadré p. 112) et l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (voir encadré p. 114) traitent des questions d'énergie.

Les travaux dont l'exécution est demandée par le Conseil sont réalisés par les différentes directions du Secrétariat de l'OCDE.

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries (AGR)

www.oecd.org/agr-fr
agr.contact@oecd.org

La Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries produit des analyses et des recommandations pour aider les pouvoirs publics à concevoir et à mettre en œuvre des politiques leur permettant d'atteindre leurs objectifs de manière efficace, efficiente et en minimisant les distorsions dans les échanges. Elle aide également les pays membres à déterminer les politiques conduisant à une gestion durable des ressources agricoles et halieutiques, et entretient le dialogue entre les pays de l'OCDE et les principales économies non membres. Les travaux de la Direction couvrent trois grands domaines : la réforme de la politique agricole, la libéralisation des échanges agricoles et la viabilité de l'agriculture et des pêcheries. Le rapport annuel intitulé *Politiques agricoles des pays de l'OCDE* –

Suivi et évaluation est un ensemble unique de données internationales comparables sur les évolutions des politiques et leurs impacts. Dans le domaine de l'agriculture et des échanges, la publication *Perspectives agricoles de l'OCDE* met en évidence les tendances attendues du marché, ainsi que l'impact probable sur les marchés mondiaux d'autres scénarios de politique agricole. D'autres travaux contribuent à une meilleure compréhension des effets de la libéralisation des échanges en accordant une attention particulière aux besoins des économies moins développées. Concernant la viabilité des activités agricoles, des travaux en cours ont pour objectif de mesurer (et, de plus en plus, d'expliquer) les performances de l'agriculture en matière d'environnement, et d'examiner les mesures et les approches du marché concernant la qualité de l'environnement. La publication annuelle de l'OCDE intitulée *Examen des pêcheries* passe en revue l'évolution des politiques dans ce domaine. La Direction coordonne également un programme visant à élaborer des normes de produits pour faciliter les échanges, ainsi qu'un programme de recherche et de coopération pour des systèmes d'agriculture durable. Les activités de la Direction s'appuient largement sur ses consultations avec la société civile et ses efforts de communication envers les pouvoirs publics et de différents groupes d'intérêt.

Direction de la coopération pour le développement (DCD)

www.oecd.org/cad
dac.contact@oecd.org

La Direction de la coopération pour le développement assiste le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et l'ensemble de l'Organisation, en contribuant à la formulation des politiques, à la coordination des stratégies et à la création de systèmes d'informations au service du développement. Les 23 membres du CAD représentent les principaux bailleurs de fonds du monde. La mission du CAD est de faire en sorte que les efforts internationaux pour un développement économique et social durable soient coordonnés, intégrés, efficaces et suffisamment dotés. Partant du constat que ce sont les pays en développement eux-mêmes qui sont responsables de leur développement, le CAD réfléchit à la manière dont la coopération internationale peut au mieux contribuer à renforcer la capacité de ces pays à participer à l'économie mondiale et ainsi vaincre la pauvreté. La présidence du CAD publie tous les ans un rapport intitulé *Coopération pour le développement* qui décrit les efforts et l'action des membres du CAD, et reprend les statistiques de l'aide publique au développement compilées par la DCD. Sous l'autorité d'un Secrétaire général adjoint, la DCD travaille aussi en étroite collaboration avec d'autres directions de l'OCDE sur les questions liées à la cohérence des politiques du développement, évoquée par les ministres des pays de l'OCDE dans leur déclaration de 2002 « Pour un programme d'action commun de l'OCDE au service du développement ».

Direction des échanges (ECH)

www.oecd.org/ech-fr
ech.contact@oecd.org

Le principal objectif de la Direction des échanges est d'œuvrer pour un système commercial multilatéral solide, fondé sur des règles, lequel va maintenir la dynamique de la libéralisation progressive des échanges et du durcissement des règles, tout en contribuant à l'élévation des niveaux de vie et au développement durable dans les pays membres et non membres de l'OCDE. Elle favorise le processus de libéralisation découlant des négociations commerciales multilatérales, et contribue à un fonctionnement efficace du système commercial multilatéral centré sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les travaux analytiques qu'elle entreprend sous la houlette du Comité des échanges de l'OCDE visent à soutenir la poursuite de la libéralisation des échanges et à mettre en évidence les corrélations entre la libéralisation des échanges et un certain nombre d'enjeux d'intérêt public. Ces travaux permettent d'éclairer le débat afin de parvenir à un consensus sur un ensemble de questions pertinentes. La Direction participe aux analyses et aux préparatifs en vue des négociations commerciales actuelles et futures, qui devraient couvrir de nouvelles catégories de règles sur les échanges, notamment en matière

d'environnement, de politique de la concurrence et de politique de l'investissement. En même temps, ses analyses de l'évolution des problèmes et de la politique liés aux échanges peuvent contribuer à prévenir les problèmes suscités par une pression concurrentielle toujours plus forte. Par ses travaux sans équivalent sur les crédits à l'exportation, elle s'efforce en outre de dissuader les pays de créer des distorsions dans les échanges.

Département des affaires économiques (ECO)

www.oecd.org/eco-fr
eco.contact@oecd.org

Le Département des affaires économiques examine l'évolution économique et financière des pays de l'OCDE et de certains pays non membres. Ces travaux sont effectués sous l'égide du Comité de politique économique (CPE) et par l'intermédiaire du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (CEDR). Celui-ci évalue les politiques suivies dans chaque pays membre (et dans certains pays non membres). Trois organes subsidiaires du CPE – le Groupe de travail sur les perspectives économiques à court terme, le Groupe de travail n° 1 chargé de l'analyse des politiques macroéconomiques et structurelles et le Groupe de travail n° 3 chargé d'étudier les mesures destinées à assurer un meilleur équilibre des paiements internationaux – assurent également une surveillance multilatérale et structurelle.

Le Département fournit un cadre global pour identifier les priorités structurelles qui requièrent l'attention des gouvernements. Il évalue les incidences d'un large éventail de questions structurelles du point de vue de l'ensemble de l'économie, en s'appuyant sur les travaux d'un certain nombre de comités spécialisés de l'OCDE. Les travaux en cours portent notamment sur les conséquences économiques du vieillissement de la population, les politiques du marché du travail, les dépenses publiques, les systèmes d'enseignement et de santé, les migrations, l'innovation, la concurrence sur les marchés de produits et l'évolution des marchés financiers. Le Département examine aussi les conséquences des obstacles aux échanges internationaux de services et à l'investissement direct étranger, ainsi que les effets de la mondialisation dans son ensemble.

En outre, la publication semestrielle des *Perspectives économiques de l'OCDE* présente une analyse de l'évolution macroéconomique récente et des prévisions à court terme en faisant ressortir les questions stratégiques clés. Elle comprend également des chapitres sur des problèmes macroéconomiques pertinents. Une vingtaine d'*Études économiques* de pays membres et non membres de l'OCDE paraissent chaque année ; elles traitent d'un large éventail de questions clés macroéconomiques et structurelles et, dans certains cas, analysent de manière approfondie un thème structurel.

Direction de l'éducation (EDU)

www.oecd.org/edu-fr
edu.contact@oecd.org

La Direction de l'éducation aide les pays membres à œuvrer pour que tous bénéficient d'une éducation de grande qualité, car l'éducation est un vecteur de développement personnel, de croissance économique durable et de cohésion sociale. La Direction aide les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques efficaces pour faire face aux nombreuses difficultés que connaissent les systèmes éducatifs. En particulier, EDU élabore des stratégies pour favoriser l'éducation tout au long de la vie, en harmonie avec les autres politiques socio-économiques. Elle réfléchit aux moyens d'évaluer et d'améliorer les résultats de l'éducation, de favoriser un enseignement de qualité et de construire la cohésion sociale grâce à l'éducation. Parmi ses activités en cours, citons également des travaux sur l'adaptation nécessaire de l'enseignement postsecondaire à la mondialisation de l'économie, ainsi que sur l'avenir de l'éducation.

La Direction produit régulièrement des examens par les pairs des systèmes éducatifs des pays membres et non membres. Les évolutions des systèmes d'éducation et de formation

sont présentées dans un compendium annuel de statistiques et d'indicateurs intitulé *Regards sur l'éducation*. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), présente tous les trois ans une évaluation directe du niveau de compétences des jeunes de 15 ans. Une publication annuelle, *Analyse des politiques d'éducation*, comprend des indications importantes sur les politiques. Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement travaille essentiellement sur les tendances à long terme et les innovations en matière d'éducation. Le Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur porte sur la gouvernance et les autres enjeux stratégiques qui se posent aux universités et autres établissements, les questions liées aux infrastructures étant traitées dans le cadre du Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation.

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS)

www.oecd.org/els-fr
els.contact@oecd.org

La Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales supervise les travaux réalisés dans les domaines de l'action publique qui peuvent favoriser l'emploi et prévenir l'exclusion sociale. Ses activités sont axées sur quatre grands thèmes : emploi et formation, santé, migrations internationales, et affaires sociales. Les politiques sociales favorisant l'emploi sont considérées comme essentielles pour aider les personnes en âge de travailler à trouver un emploi et pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le vieillissement de la population, avec ses incidences sur le marché du travail, le financement des systèmes de protection sociale, et les conséquences sur les flux migratoires et les politiques qui s'y rattachent, constituent également certains des grands axes de travail de la Direction. Le problème de la santé est aussi une priorité, étant donné l'impact qu'il peut avoir sur le bien-être d'une société et sur les dépenses publiques.

La Direction suit également l'évolution de l'emploi et des revenus, et sa publication annuelle, *Perspectives de l'emploi*, analyse les principales tendances du marché du travail et les politiques de l'emploi, ainsi que les mesures prises en matière de formation des adultes. Les stocks et les flux migratoires, leurs effets et leurs motivations sont étudiés et synthétisés dans *Tendances des migrations internationales*. Les publications *Panorama de la santé* et *Panorama de la société* font régulièrement le point sur les évolutions sanitaires et sociales. La Direction examine aussi l'efficacité des programmes de santé et d'aide sociale, ainsi que la place des femmes dans la population active.

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local (CFE)

www.oecd.org/cfe-fr
cfe.contact@oecd.org

En juillet 2004, le Secrétaire général de l'OCDE a créé le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local, regroupant le Programme LEED (développement économique et création d'emplois au niveau local) et l'Unité des petites et moyennes entreprises (PME). Le Centre a pour mission de favoriser le développement de l'esprit d'entreprise dans une société capable d'innover, de créer des emplois et de saisir les opportunités qu'offre la mondialisation, tout en contribuant à promouvoir croissance durable, développement intégré et cohésion sociale.

Direction de l'environnement (ENV)

www.oecd.org/env-fr
env.contact@oecd.org

La Direction de l'environnement aide les pays membres à concevoir et à mettre en œuvre des politiques opérantes et efficaces pour répondre aux problèmes d'environnement, et gérer les ressources naturelles de manière viable. Pour parvenir à une utilisation des ressources et des modèles de production plus durables, la Direction examine l'interaction entre l'environnement et les enjeux économiques, sectoriels ou sociaux. Elle collabore avec d'autres directions sur des thèmes clés, tels que les échanges et l'investissement, l'agriculture, les transports, le changement climatique et les impôts liés à l'environnement. Elle est l'un des principaux acteurs du projet sur le développement durable mené par l'OCDE. La Direction réalise régulièrement des examens par les pairs des performances

environnementales des pays membres. Elle surveille en permanence les performances environnementales, compile des données et des indicateurs sur l'environnement, et produit des études prospectives sur les conditions environnementales. Dans le cadre de son programme sur la santé et la sécurité environnementales, elle travaille sur les tests menés sur les substances chimiques, les procédures d'évaluation du risque, la coordination des données et des normes relatives aux pratiques en laboratoire. Elle étudie également l'harmonisation des méthodologies d'évaluation de la sécurité pour les nouveaux produits issus de la biotechnologie. Les travaux de la Direction étayent la réalisation de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour les dix premières années du XXI^e siècle adoptée par les pays de l'OCDE en 2001.

Direction exécutive (EXD) www.ocde.org

La Direction exécutive (EXD) gère le patrimoine de l'Organisation, ainsi que ses ressources humaines, financières et d'informations. Elle coordonne le Programme de travail et budget sur lequel se fonde l'Organisation pour organiser ses activités en conciliant ses priorités d'action et les contraintes de personnel et de financement. EXD est responsable des infrastructures, de la sécurité, des TIC, des services de conférences, linguistiques et de la documentation.

Direction des affaires financières et des entreprises (DAF) www.oecd.org/daf-fr daf.contact@oecd.org

La Direction des affaires financières et des entreprises (DAF) favorise les mesures et les pratiques exemplaires destinées à maintenir les marchés ouverts, concurrentiels et durables, tout en luttant contre les pratiques de marché abusives et la délinquance économique, grâce à la coopération internationale. La DAF assiste six grands comités et groupes de travail : le Comité de la concurrence ; le Comité des marchés financiers ; le Comité des assurances ; le Comité de l'investissement ; le Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales ; et le Groupe de direction sur le gouvernement d'entreprise.

Au sein de ces comités et groupes spécialisés, la DAF travaille avec les responsables gouvernementaux afin d'analyser les nouvelles tendances et d'élaborer des recommandations favorisant la convergence des politiques et les pratiques exemplaires pour une action nationale et une coopération internationale. Ces travaux couvrent de nombreux domaines, notamment les questions financières, les assurances et les pensions privées, le droit et la politique de la concurrence, le gouvernement d'entreprise, la lutte contre la corruption, et l'investissement direct étranger. Les consultations avec des représentants d'organisations professionnelles, syndicales et d'autres organisations non gouvernementales, sans oublier les pays non membres, prennent un rôle de plus en plus important. Les activités de la DAF débouchent souvent sur des recommandations, des normes, des principes ou des obligations juridiquement contraignantes, qui sont appuyés par un travail de suivi ou des examens par les pairs pour favoriser leur mise en œuvre effective.

Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA) www.oecd.org/ctp-fr ctp.contact@oecd.org

Le Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA) est le point de convergence des travaux de l'OCDE sur la fiscalité. Le Centre dessert le Comité des affaires fiscales (CFA) et examine tous les aspects de la fiscalité. Ses travaux couvrent les questions fiscales nationales et internationales, les impôts directs et indirects (autres que les droits de douane), ainsi que les questions de politique et d'administration fiscales. Les publications statistiques du Centre fournissent des comparaisons annuelles des niveaux et des

structures d'imposition dans les pays membres. Le Centre est également responsable de la base de données fiscales de l'OCDE.

Le CTPA favorise aussi le dialogue avec les économies non membres de l'OCDE. Le programme de partenariat avec les économies non membres sur les questions fiscales offre un cadre pour débattre des nouveaux enjeux et pour promouvoir la coopération internationale en matière fiscale. Ce programme est intégré à l'ensemble des domaines de travail essentiels du Centre, notamment la négociation, l'application et l'interprétation des conventions fiscales, les prix de transfert et l'échange effectif de renseignements entre administrations fiscales. Il suppose un dialogue avec plus de 70 économies non membres.

Le Centre contribue aux travaux d'autres comités de l'OCDE sur des projets qui ont une forte composante fiscale. Parmi les exemples récents, citons le recours aux instruments fiscaux dans la politique environnementale, l'analyse de l'impact de la fiscalité sur le fonctionnement des marchés du travail et un examen des corrélations entre fiscalité, entrepreneuriat et croissance.

Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV)

www.oecd.org/gov-fr
gov.contact@oecd.org

La Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV) aide les pays à adapter leurs modes de gouvernement et leurs politiques territoriales à l'évolution des besoins de la société. Il s'agit d'améliorer l'efficacité des pouvoirs publics, tout en protégeant et en encourageant les valeurs de gouvernance à plus long terme des sociétés. Sous l'égide du Comité de la gouvernance publique et du Comité des politiques de développement territorial, la Direction analyse la manière dont les pouvoirs publics gèrent le secteur public, améliorent la qualité des services publics et s'efforcent de rendre plus cohérente la mise en œuvre de leurs politiques. Elle encourage l'élaboration de politiques territoriales innovantes, axées sur la stimulation de la compétitivité territoriale et non plus sur l'octroi de subventions, et fondées sur des actions localisées plutôt que sectorielles. Elle élabore aussi des recommandations sur les pratiques exemplaires et fait ressortir des enjeux nouveaux, tels que l'administration en ligne. Elle met également au point des indicateurs comparatifs sur la bonne gouvernance et l'efficacité des services publics.

L'une des principales fonctions de GOV est de servir de cadre où les pays peuvent échanger des idées sur les solutions possibles aux problèmes de gouvernance. De hauts responsables politiques se réunissent au sein de groupes de travail spécialisés pour examiner le budget et la gestion, la conception des politiques, la réforme de la réglementation, la gestion des ressources humaines, la gestion des conflits d'intérêt, l'administration en ligne, la politique territoriale en milieu urbain et rural, et les indicateurs territoriaux.



Direction des relations extérieures et de la communication (PAC)

www.oecd.org

La Direction des relations extérieures et de la communication (PAC) fait en sorte que le public soit informé rapidement des travaux de l'OCDE, contribuant à la transparence et à l'ouverture de l'Organisation. PAC présente les « travaux en cours » sur Internet pour susciter les commentaires du public. Elle est également responsable des relations avec les médias et gère la publication (y compris les droits étrangers et les traductions dans plusieurs langues) et la commercialisation de quelque 250 ouvrages par an, du magazine *L'Observateur de l'OCDE*, des Synthèses, du *Rapport annuel* et de la brochure « Les questions clés » destinée à la réunion ministérielle. Elle s'occupe également d'une librairie en ligne qui connaît un développement rapide. La Direction gère les relations de l'OCDE avec le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC), la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC), le Conseil de l'Europe, la Commission

de l'économie et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, et s'implique de plus en plus dans le dialogue avec la société civile. Elle organise chaque année le Forum de l'OCDE, qui rassemble des représentants des pays de l'OCDE avec ceux d'entreprises, de syndicats, d'universités, et autres organisations de la société civile, pour débattre des grands enjeux stratégiques du moment auxquels sont confrontés les ministres de l'OCDE. PAC est aussi responsable des centres de l'OCDE à Berlin, Mexico, Tokyo et Washington, et sert de point de contact avec d'autres organismes internationaux, des parlementaires, des organisations non gouvernementales et le grand public.

Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (STI)

www.oecd.org/sti-fr
dsti.contact@oecd.org

La Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (STI) aide les pays membres de l'OCDE à s'adapter aux défis de « l'économie fondée sur le savoir », du changement technologique et de la mondialisation. La Direction fournit des statistiques et des analyses qui étayent les politiques des pouvoirs publics sur des questions scientifiques, technologiques et industrielles émergentes et offre un espace de discussion sur les politiques. Le Comité de l'industrie et de l'environnement de l'entreprise examine les conditions cadres de la compétitivité industrielle, de la productivité et des performances des entreprises ; il examine les facteurs qui affectent les performances du secteur des services et du secteur manufacturier, alors que les chaînes de valeur globales se restructurent. Le Comité de la politique scientifique et technologique étudie les moyens de stimuler la science et l'innovation pour renforcer la croissance économique et les avantages pour la société. Il examine également dans quelle mesure les droits de propriété intellectuelle contribuent à l'innovation et aux performances économiques, et encourage la coopération internationale dans les domaines de la science et de la technologie. La biotechnologie et l'orientation de l'économie vers une plus forte utilisation de cette technologie font l'objet de discussions approfondies. Le Comité de l'information, de l'informatique et des communications travaille sur les nombreuses questions que posent l'économie du numérique et l'électronique. Le Comité de la politique à l'égard des consommateurs traite principalement de la protection des consommateurs sur le marché en ligne. Il existe aussi une équipe spéciale qui met au point des orientations pour lutter contre le spam. Dans les domaines de la construction navale, de l'acier et du tourisme, la STI œuvre avec les pays membres, ainsi qu'avec certains pays non membres, pour suivre les évolutions et soutenir les négociations visant à l'adoption de normes ou « règles du jeu » communément admises.

Direction des statistiques (STD)

www.oecd.org/std-fr
stat.contact@oecd.org

La Direction des statistiques collecte les statistiques économiques de toute la zone OCDE. Celles-ci sont normalisées pour être comparables au plan international, et sont publiées sous formes imprimée et électronique. Le mensuel, les *Principaux indicateurs économiques*, constitue l'une des principales publications de la Direction. D'autres publications spécialisées traitent du commerce extérieur, des comptes nationaux, de l'emploi et du chômage, sans compter l'édition régulière de chiffres actualisés reprenant notamment les taux de chômage mensuels et l'évolution des prix à la consommation. D'autres directions de l'OCDE publient des données et des indicateurs pour des secteurs spécialisés. En collaboration avec des statisticiens de pays membres et d'autres organisations internationales, l'OCDE a joué un rôle majeur dans la mise au point de nouveaux systèmes de données répondant aux nouvelles préoccupations des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne les comptes nationaux, la distribution et l'utilisation d'énergie, la recherche et le développement, l'environnement, les questions sociales et les industries de service. La Direction des statistiques est aussi chargée de coordonner toutes les activités statistiques de l'OCDE et de mettre au point le nouveau système d'information statistique de l'Organisation.

Centre de développement (DEV)

www.oecd.org/dev-fr
cendev.contact@oecd.org

Le Centre de développement joue le rôle d'interface stratégique avec la communauté internationale des professionnels du développement, dans la perspective des priorités stratégiques de l'Organisation. Pour ce faire, le Centre analyse des politiques fondées sur la recherche et entretient le dialogue sur des aspects du développement, et particulièrement sur la cohérence des politiques. Il contribue également à approfondir la relation de partenariat de l'OCDE avec les pays en développement et les différents intervenants, responsables politiques ou non, qui souhaitent apporter une contribution aux délibérations de l'OCDE ; le Centre est également un point d'ancrage pour les parties prenantes, représentants des pouvoirs publics ou de la société civile, chercheurs, universitaires, et journalistes qui s'intéressent au développement économique dans les pays pauvres. La participation au Centre de développement est entièrement volontaire : la plupart des pays de l'OCDE en font partie, ainsi que certains pays en développement qui souhaitent prendre une part active dans le dialogue de l'Organisation sur le développement.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SWAC)

www.oecd.org/sah-fr
sahel.contact@oecd.org

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est un cadre informel pour l'analyse, le débat éclairé et l'action qui soutient les efforts de l'Afrique de l'Ouest pour définir des stratégies de développement à moyen et à long terme. Le Club prône et appuie la mise en œuvre de ces stratégies. Il encourage et facilite les analyses, les échanges de vues et les décisions Sud-Sud et Nord-Sud dans quatre domaines principaux : les perspectives de développement à moyen et à long terme de la région ; la transformation de l'agriculture et le développement durable ; le développement local et le processus d'intégration régionale ; la gouvernance, la dynamique des conflits, la paix et la sécurité. Les programmes de travail mis en œuvre dans chacun de ces domaines sont réalisés en tenant compte des préoccupations de la région pour son avenir, et notamment avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, la Vision de l'Union africaine et le cadre de partenariat récemment établi entre le secrétariat du Club et celui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le secrétariat du Club est financé par les contributions volontaires d'un grand nombre de pays de l'OCDE et bénéficie d'un réseau de partenaires implantés à l'intérieur et à l'extérieur de la région d'Afrique de l'Ouest. Il est rattaché administrativement au Centre pour la coopération avec les non-membres.

Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM)

www.oecd.org/ccnm
ccnmcont@oecd.org

L'OCDE compte 30 pays membres, mais de nombreux autres pays et économies non membres sont impliqués dans un large éventail de travaux menés par l'Organisation. Le Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM) élabore et supervise les orientations stratégiques du programme de coopération de l'OCDE avec les non-membres. Le CCNM, en collaboration avec les membres de l'Organisation, les aide à se mettre d'accord sur les priorités de substance et veille à ce que les régions et pays ou économies pertinentes soient engagés dans le travail de l'Organisation. En outre, il conseille le Secrétaire général et ses adjoints, et donne des orientations au secrétariat pour que les relations de l'OCDE avec les non-membres évoluent d'une manière coordonnée et dans l'esprit des objectifs stratégiques adoptés. Le Centre sert de point de contact pour les non-membres, les guidant dans leurs relations avec l'Organisation, tout en maintenant une vue d'ensemble des relations des pays non-membres avec

l'OCDE. Il coordonne à la fois la participation des non-membres dans les organes de l'OCDE et le processus d'adhésion des nouveaux membres. Le CCNM est aussi un point de contact avec d'autres organisations internationales ; il assure la promotion et la coordination des relations avec elles.

Le Programme de l'OCDE sur l'avenir

www.oecd.org/futures

Le rôle du Programme de l'OCDE sur l'avenir, qui relève directement du Secrétaire général de l'OCDE, est d'identifier les nouveaux problèmes économiques et sociaux qui risquent d'avoir des effets importants sur l'élaboration des politiques des pays membres dans les années à venir. Son but est de promouvoir la pensée stratégique, de tester de nouvelles idées pour l'Organisation, d'élaborer des approches multidisciplinaires et de favoriser le dialogue entre pouvoirs publics, milieux d'affaires et chercheurs sur des questions présentant un intérêt à long terme. Une grande partie de ces travaux sont disponibles sous forme de rapports et de publications de l'OCDE. Parmi les activités en cours, citons l'analyse des dimensions économique et scientifique de la sécurité, le conseil aux pays membres en ce qui concerne la gestion des risques majeurs – d'origine naturelle ou humaine – dans un environnement mondial de plus en plus interdépendant et incertain, les travaux sur le financement des futurs besoins d'infrastructure à l'échelle mondiale, l'avenir des applications spatiales, telles que les systèmes d'observation de la terre, de positionnement global et de navigation par satellite, et les conséquences plus vastes de l'émergence de la bioéconomie. ■



La deuxième Conférence de l'OCDE au niveau des ministres sur les petites et moyennes entreprises (PME) qui s'est tenue du 3 au 5 juin 2004 à Istanbul, en Turquie.

Répertoire de l'OCDE

Croissance et stabilité économiques

Croissance économique

www.oecd.org/economie

Délocalisation, emploi et croissance

www.oecd.org/sti/industry-issues

dsti.contact@oecd.org

Bilan de la réforme structurelle

www.oecd.org/eco/structurel

Faire face aux prix du pétrole fluctuants

www.oecd.org/energie

Science et technologie

www.oecd.org/science-fr

dsti.contact@oecd.org

Échec au spam

www.oecd.org/sti/spam-fr

spam.project@oecd.org

La bioéconomie

www.oecd.org/sti/biotechnologie

dsti.contact@oecd.org

L'économie de la sécurité

www.oecd.org/futures

barrie.stevens@oecd.org

Transport international sécurisé

www.oecd.org/sti/security-privacy

dsti.contact@oecd.org

Les brevets

www.oecd.org/sti/ipr

www.oecd.org/sti/ipr-statistics

dsti.contact@oecd.org

Industrie

www.oecd.org/sti/industry-issues

dsti.contact@oecd.org

Favoriser l'entrepreneuriat

www.oecd.org/cfe-fr

cfe.contact@oecd.org

La construction navale et l'acier

www.oecd.org/sti/shipbuilding

www.oecd.org/sti/steel

wolfgang.hubner@oecd.org

Emploi, cohésion sociale et environnement

Emploi et cohésion sociale

www.oecd.org/els-fr

els.contact@oecd.org

Migrations internationales

www.oecd.org/migrations

migration.contact@oecd.org

L'individu dans la société

www.oecd.org/els/social-fr

social.contact@oecd.org

Éducation

www.oecd.org/enseignement

barry.mcgow@oecd.org

bernard.hugonnier@oecd.org

Mesurer les performances

www.pisa.oecd.org

andreas.schleicher@oecd.org

Une formation de meilleure qualité pour tous

www.oecd.org/edu/equite

simon.field@oecd.org

Développement durable

www.oecd.org/developpementdurable

benedicte.callan@oecd.org

Renforcer l'efficacité économique des politiques environnementales

www.oecd.org/eco/structurel/environnement

Flux de matières

www.oecd.org/env/indicators

env.contact@oecd.org

Environnement

www.oecd.org/environnement

env.contact@oecd.org

La Stratégie de l'environnement de l'OCDE

www.oecd.org/env/performance

env.contact@oecd.org

Incidences sociales des politiques environnementales

www.oecd.org/env/social

env.contact@oecd.org

Santé

www.oecd.org/sante

health.contact@oecd.org

Indicateurs de la qualité des soins de santé

www.oecd.org/els/health/data

health.contact@oecd.org

Financer les soins de santé

www.oecd.org/els/health/policy

health.contact@oecd.org

Échanges et fiscalité internationale

Échanges

www.oecd.org/echanges

ech.contact@oecd.org

Échanges dans le secteur du textile

www.oecd.org/ech-fr

ech.contact@oecd.org

Facilitation des échanges

www.oecd.org/ech/tradepolicy

ech.contact@oecd.org

Agriculture et pêcheries

www.oecd.org/agriculture-fr

agr.contact@oecd.org

Une économie alimentaire en mutation

www.oecd.org/agr-fr

linda.fulponi@oecd.org

Biomasse et bioénergie

www.oecd.org/agr/env

wilfrid.legg@oecd.org

Fiscalité internationale

www.oecd.org/fiscalite

jeffrey.owens@oecd.org

Prix de transfert

www.oecd.org/ctp/pt

caroline.silberstein@oecd.org

Tendances et réformes fiscales

www.oecd.org/ctp/apf

christopher.heady@oecd.org

Gouvernance

Gouvernance publique

www.oecd.org/gouvernance

gov.contact@oecd.org

Moderniser l'emploi public

www.oecd.org/gov/modernisation

elsa.pilichowski@oecd.org

dorothee.landel@oecd.org

Promouvoir l'administration en ligne

www.oecd.org/gov/egov

edwin.lau@oecd.org

Gouvernance privée

www.oecd.org/gouvernementdentreprise

www.oecd.org/corruption-fr

anti-corruption.contact@oecd.org

Gouvernement d'entreprise et croissance économique

www.oecd.org/daf/corporate-affairs

corporate.affairs@oecd.org

Gouvernance et entreprises publiques

www.oecd.org/daf/corporate-affairs/soe

corporate.affairs@oecd.org

Investissement

www.oecd.org/investissement

pierre.poret@oecd.org

Politique d'investissement en Russie

www.oecd.org/investisment

blanka.kalinova@oecd.org

Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales

www.oecd.org/daf/investment/guidelines

kathryn.gordon@oecd.org

Développement des économies non membres

Coopération pour le développement

www.oecd.org/developpement

dac.contact@oecd.org

cendev.contact@oecd.org

Progresser vers les OMD

www.oecd.org/cad/omd

www.paris21.org

dac.contact@oecd.org

S'adapter aux catastrophes naturelles

www.oecd.org/dev-fr

cendev.contact@oecd.org

Prévenir les conflits

www.oecd.org/cad/conflit

dac.contact@oecd.org

mark.downes@oecd.org

Relations avec les non-membres

www.oecd.org/ccnm

ccnmcont@oecd.org

Améliorer la gouvernance en Chine

www.oecd.org/ccnm/china

frederic.langer@oecd.org

L'Afrique

www.oecd.org/developpement

ccnmcont@oecd.org

L'Initiative MENA-OCDE

www.oecd.org/mena/governance

martin.forst@oecd.org

www.oecd.org/mena/investment

rainer.geiger@oecd.org

Statistiques

Statistiques

www.oecd.org/statistiques

stat.contact@oecd.org

Statistiques, connaissances et politiques

www.oecd.org/oecdworldforum

oecdworldforum@oecd.org

Communications

Relations extérieures et communication

www.ocde.org

Sites Internet par pays

www.oecd.org/infopays

countrywebmaster@oecd.org

La société civile

www.oecd.org/societecivile

meggan.dissly@oecd.org

Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC)

www.biac.org

biac@biac.org

Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)

www.tuac.org

tuac@tuac.org

.....

AIE

www.iea.org

info@iea.org

AEN

www.nea.fr

nea@nea.fr

CEMT

www.oecd.org/cem

ecmt.contact@oecd.org

GAFI

www.fatf-gafi.org

contact@fatf-gafi.org

Réunion ministérielle : résumé de la présidence

Le Mexique a eu l'honneur de présider la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, à l'occasion du 10^e anniversaire de son adhésion à l'Organisation. Nous avons eu le plaisir d'accueillir les ministres des économies membres et non membres. Nous avons bénéficié de consultations avec les représentants des milieux d'affaires (BIAC), des syndicats (TUAC) et plus largement de la société civile lors du Forum de l'OCDE.

Perspectives économiques

Les ministres se félicitent de la vive reprise de l'économie mondiale. Cette reprise est tirée par les États-Unis et l'Asie, et les ministres sont convaincus qu'elle va s'étendre à la zone euro. L'inflation est faible, les bilans des entreprises sont largement assainis, aussi les paramètres fondamentaux favorisent la croissance future. Mais des politiques appropriées sont nécessaires pour rendre l'expansion robuste et durable.

Les ministres sont conscients que les taux d'intérêt doivent augmenter dans les pays où la reprise est particulièrement avancée. Cela ne devrait pas perturber les marchés, puisque les taux sont actuellement bas dans ces pays. Il convient de resserrer l'orientation de la politique monétaire, de manière à préserver la faible inflation requise pour une croissance vigoureuse et soutenue. Dans d'autres pays, notamment le Japon et certains États de la zone euro, la souplesse des conditions monétaires reste nécessaire.

La plupart des pays admettent la nécessité d'un assainissement des finances publiques. Les politiques budgétaires expansionnistes ont aidé à surmonter la récession, mais les déficits doivent maintenant être résorbés, surtout en raison des pressions croissantes sur la dépense publique induites par le vieillissement démographique. Les avis des ministres divergent sur le point de savoir si l'assainissement doit être lié à une reprise de l'activité et si l'on pouvait, en le retardant, faciliter la réforme structurelle.

La nécessité de la réforme structurelle, en particulier dans les pays d'Europe continentale et au Japon, a été reconnue par la plupart des ministres.



(De gauche à droite)

Le secrétaire d'État adjoint hongrois aux Affaires étrangères, István Major, et le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Supachai Panitchpakdi, lors de la réunion ministérielle.

Les ministres détectent par ailleurs un certain nombre de risques, notamment ceux qui résultent de l'évolution des prix du pétrole, mais, étant donné que l'indice pondéré des prix de cette matière première n'a pas sensiblement augmenté, ils sont convaincus que ce risque peut être maîtrisé, pourvu que les cours n'augmentent pas beaucoup plus.

Les ministres ont évoqué la délocalisation. La délocalisation est en elle-même un élément du processus continu d'intégration internationale et doit être encouragée, car elle induit une augmentation de la productivité et des revenus réels. Toutefois, un certain nombre de ministres estiment que l'OCDE peut contribuer à dissiper les craintes que suscite ce phénomène. Il y aura des répercussions négatives pour un certain nombre de travailleurs, d'entreprises et de communautés, du moins dans le court terme. Aussi, les pays de l'OCDE ont besoin de politiques qui facilitent l'ajustement des personnes dont l'emploi est supprimé du fait de la délocalisation ou d'autres évolutions. Faute d'un ajustement en douceur, les pressions protectionnistes risquent de croître.

En vue d'encourager la croissance et d'améliorer la surveillance des politiques de réforme structurelle, un certain nombre de pays s'associent à une demande tendant à ce que les études économiques de l'OCDE sur la zone euro examinent les politiques dans une optique globale au même titre que les études sur les pays n'appartenant pas à l'Union européenne. Ils espèrent une prochaine réponse de la Commission européenne.

Renforcer la croissance dans une ère de mutation démographique

Tout en reconnaissant que le vieillissement démographique est un phénomène positif en ce sens que les individus vivent plus longtemps et sont en meilleure santé, les ministres soulignent que ce processus exige des ajustements de politique afin de maintenir la croissance et de préserver l'équilibre des budgets publics. Il y a beaucoup à faire et, dans nombre de pays, peu de temps disponible, pour réaliser ces adaptations.

Les ministres reconnaissent que les régimes de retraite, qui sont déterminés dans une large mesure par des politiques inefficaces, doivent changer. Des réformes sont en cours dans un certain nombre de sociétés, mais la plupart des pays doivent aller plus loin dans la réforme de leur système de retraite et de leurs autres mécanismes de transfert. Une modulation du niveau des pensions et de l'âge de départ en fonction de l'espérance de vie permettrait de consolider les régimes de retraite.

Les ministres s'accordent à penser que les programmes de retraite et les autres mécanismes de prestations ne doivent pas inciter les travailleurs âgés à se retirer du marché du travail. Mais les opinions divergent sur la nécessité de recourir à des mesures supplémentaires dans le domaine de la fiscalité ou des prestations pour favoriser un report de l'âge de départ à la retraite.

Tandis que certains pays prévoient peu de problèmes pour absorber une offre importante de travailleurs âgés, d'autres constatent qu'il faut pour cela que les marchés du travail soient plus dynamiques. À cet égard, nombre de ministres relèvent l'importance vitale d'une revalorisation des compétences grâce à la formation tout au long de la vie. Certains ministres soulignent que les mentalités des employeurs et des travailleurs âgés doivent évoluer pour assurer le succès de ces réformes.

Le vieillissement démographique exige aussi des efforts plus intenses pour augmenter les taux d'emploi des groupes sous-représentés, notamment les jeunes, les femmes et les personnes handicapées. À cet égard, un certain nombre de ministres soulignent la nécessité d'une meilleure intégration des immigrants. De tels efforts sont justifiés sur le plan économique et contribuent aussi à la réalisation des objectifs sociaux.



(De gauche à droite)
Le ministre canadien de la Santé, Pierre Pettigrew, et le ministre néerlandais de la Santé, du Bien-être et des Sports, Hans Hoogervorst, lors de la réunion ministérielle.

De nombreux pays jugent indispensable de diversifier les sources de revenu à la retraite. L'épargne-retraite privée jouera un rôle plus important dans quelques pays. Mais les régimes de retraite privés doivent être encadrés par une réglementation appropriée de façon que leur couverture soit étendue et les risques bien appréhendés.

Les ministres reconnaissent qu'une productivité plus forte contribuerait à préserver la croissance globale dans des sociétés vieillissantes. Dans ce contexte, plusieurs d'entre eux soulignent l'importance cruciale des « actifs intellectuels », notamment le capital humain, l'innovation et les réseaux d'entreprises, pour accélérer la productivité et maintenir la croissance sur un marché mondial concurrentiel. Ils proposent un programme de travail visant à éclairer le rôle des actifs intellectuels et leur importance pour la performance économique. Cette proposition conjointe est soumise à l'attention du Conseil de l'OCDE.

Financement de la santé

Les ministres de la Santé et des Finances notent que la demande de soins de santé va continuer de s'accroître sous l'effet de l'allongement de la durée de vie des populations. Ils relèvent cependant que cette demande croissante et les nouvelles avancées technologiques de la médecine moderne vont exercer des pressions supplémentaires sur les budgets du secteur public. Il faut donc mettre l'accent sur une utilisation optimale des ressources.

Plusieurs ministres reconnaissent qu'une certaine augmentation des dépenses publiques de santé est envisageable. Mais les ministres conviennent aussi qu'il faut veiller à ce que ces éventuelles dépenses supplémentaires présentent un bon rapport coût-efficacité. Même si, dans de nombreux pays, les ménages peuvent sans doute prendre en charge une plus grande part du coût des soins de santé, il importe de s'assurer que les ménages à faibles revenus et les patients atteints de maladies chroniques continuent d'avoir accès aux soins. En outre, les ministres notent qu'il appartient aux individus de faire preuve de plus de responsabilité vis-à-vis de leur propre santé.

Les systèmes de santé doivent être financièrement viables à long terme. Dans ce contexte, des mesures macroéconomiques de contrôle, comme le plafonnement des budgets, ont permis de maîtriser les coûts dans de nombreux pays. Les gouvernements doivent cependant mettre en œuvre ces mesures selon des modalités propres à minimiser leurs effets négatifs sur l'efficacité et la qualité des soins de santé.

Les ministres ont des points de vue différents sur le rôle que peuvent jouer la participation financière des patients et l'assurance maladie privée pour contenir la demande et garantir la viabilité financière des systèmes de santé. Certains estiment que l'assurance privée peut élargir le choix des consommateurs, aider à limiter les dépenses publiques et, de façon générale, jouer un rôle plus important, moyennant une réglementation appropriée. D'autres doutent que l'assurance maladie privée puisse contribuer à contenir les coûts et craignent qu'un renforcement de son rôle ne remette en cause l'objectif de couverture universelle.

Tout en constatant que les systèmes de santé diffèrent les uns des autres et qu'il n'existe pas de solutions faciles, les ministres conviennent qu'un investissement dans la prévention et une meilleure utilisation des ressources dans le domaine des soins de santé contribueront à remédier au décalage entre la demande de soins de qualité et les coûts financiers que cela induit. À cet égard, ils ont examiné différentes stratégies budgétaires propres à améliorer l'efficacité des soins préventifs. L'OCDE peut aider ses membres par ses travaux de collecte et d'analyse de données et d'évaluation des politiques.



Les ministres soulignent les relations étroites entre les performances des systèmes de santé, la santé des populations et le développement économique. Comme les populations en bonne santé contribuent à promouvoir une croissance économique durable, les dépenses publiques de soins de santé ne constituent pas simplement une charge budgétaire, mais représentent aussi un investissement dans le développement économique et social futur de nos sociétés.

Échanges

Les ministres conviennent qu'il n'existe pas de substitut au système commercial multilatéral et que des résultats positifs sur le Programme de Doha pour le développement (PDD) contribueront à rétablir et renforcer la confiance dans ce système.

Les ministres sont résolus à trouver des accords de base sur des cadres concernant les points essentiels du Programme de Doha d'ici juillet de cette année. Ils conviennent que ces accords doivent tirer profit des enseignements de la 5^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancún, ainsi que des travaux réalisés et des contributions fournies depuis lors. Ils notent que la dynamique s'accélère et qu'il leur faut tirer avantage de l'occasion qui s'offre désormais.

Les ministres reconnaissent que la clé de nouvelles avancées réside dans la réforme agricole. Il y a des signes encourageants, mais beaucoup reste à faire avant juillet en ce qui concerne les trois piliers (concurrence à l'exportation, aides nationales et accès aux marchés) pour parvenir à un point où un accord équilibré est possible.

Une évolution sur l'agriculture permettra de réaliser des progrès sur les autres questions centrales du PDD, notamment l'accès aux marchés non agricoles, les services, les règles et les questions de développement.

À propos des questions de Singapour, la présidence perçoit les signes d'un accord parmi les membres de l'OMC sur le fait que la facilitation des échanges mérite des négociations multilatérales dans le cadre de l'engagement unique du PDD. Pour les autres questions de Singapour – transparence des marchés publics, investissement et concurrence – le consensus semble s'orienter vers le maintien de leur traitement dans les groupes d'étude existants.

La discussion a également porté sur le commerce et le développement, domaine dans lequel des progrès considérables ont été accomplis depuis le lancement du PDD, mais où de nouvelles avancées sont nécessaires. Les ministres conviennent que les préoccupations des pays les plus pauvres doivent être prises en considération lors de la réunion de juillet et dans l'accord final sur le PDD. Il s'agit d'une question d'une importance primordiale.

Enfin, les ministres conviennent que tous les participants doivent maintenant traduire leur volonté politique par des actions concrètes et décisives de nature à donner une impulsion aux travaux techniques à Genève jusqu'en juillet et à faire avancer le PDD au profit de l'ensemble de la population mondiale.

Principes révisés de gouvernement d'entreprise de l'OCDE

Compte tenu de la nécessité de rétablir et de maintenir la confiance du public dans les entreprises et les marchés de capitaux, les ministres se félicitent vivement du récent accord sur une version révisée des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE. Les ministres encouragent une large diffusion et une utilisation active des Principes ainsi



(De gauche à droite)

La ministre espagnole de la Santé et de la Consommation.

Elena Salgado Méndez ; le secrétaire d'État espagnol aux Affaires économiques, David Vegara Figueras ; et le représentant permanent de l'Espagne auprès de l'OCDE, Elena Pisonero, lors de la réunion ministérielle.

qu'un dialogue permanent sur les politiques à suivre entre les gouvernements et les autres parties concernées.

Développement durable

Les ministres saluent les résultats du projet mené pendant trois ans sur le développement durable. Il en ressort notamment que, dans de nombreux pays, les gouvernements pourraient parvenir aux mêmes résultats en matière de protection de l'environnement à un coût sensiblement inférieur en recourant plus largement à des instruments économiquement plus efficaces. En fait, on aurait pu atteindre des objectifs environnementaux plus ambitieux sans coûts supplémentaires ou presque. Cette possibilité n'a pas été mise à profit en partie faute d'une intégration des préoccupations environnementales et économiques dans la formulation de la politique des pouvoirs publics. Les ministres reprennent à leur compte les recommandations en faveur de nouveaux travaux sur le développement durable dans le cadre de l'OCDE.

Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux

Les ministres rendent hommage aux réalisations considérables du GAFI au cours de ces dernières années dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ils songent en particulier à la révision des 40 Recommandations et à la publication des Huit Recommandations spéciales et des notes directives pour leur mise en œuvre. Les ministres se félicitent de la décision de leurs collègues du GAFI de prolonger le mandat du Groupe d'action pour huit années supplémentaires afin d'approfondir et d'élargir son travail qui revêt une importance vitale.

Réforme de l'OCDE

Les ministres se réjouissent de l'accord récent sur un certain nombre de mesures concernant le rôle futur et la gouvernance de l'OCDE, notamment la définition d'une stratégie d'élargissement et de renforcement des relations avec les économies non OCDE, l'adoption d'une nouvelle méthode de prise de décision pour les cas spéciaux et la modification des barèmes de contribution des pays membres au budget de l'Organisation.

Les ministres invitent le Secrétaire général à rendre compte, lors de leur prochaine réunion, de l'application des mesures convenues. Ils se déclarent favorables à la poursuite du redéploiement des ressources vers les travaux hautement prioritaires en s'appuyant sur un processus d'évaluation renforcé. Plusieurs ministres soulignent l'importance de la stabilité budgétaire pour l'Organisation. Quelques pays appellent l'OCDE à affirmer et à développer une approche plus stratégique de ses travaux avec les économies non membres, afin d'en accroître l'influence sur le plan mondial. Enfin, un certain nombre de ministres encouragent l'OCDE, en coopération avec d'autres organisations internationales, à travailler avec les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord pour promouvoir la bonne gouvernance, l'investissement et le développement économique. ■



Le Secrétariat de l'OCDE

Mars 2005

Secrétaire général

Donald J. Johnston

Secrétaires généraux adjoints

Herwig Schlögl

Richard Hecklinger

Berglind Ásgeirsdóttir

Kiyotaka Akasaka

Chef de cabinet du Secrétaire général

Steve Cutts

Auditeur général

www.oecd.org/auditinterne

Frederick Gazzoli

Centre pour la coopération avec les non-membres

www.oecd.org/ccnm

Eric Burgeat

Direction des Affaires juridiques

www.oecd.org/juridique

David Small

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif

Roger Harmel

Unité consultative sur les questions pluridisciplinaires

www.oecd.org/futures

Michael J. Osborne

Table ronde sur le développement durable

www.oecd.org/developpementdurable

Simon Upton

Alimentation, agriculture et pêcheries

www.oecd.org/agr-fr

Stefan Tangermann

Coopération pour le développement

www.oecd.org/cad

Michael G. Roeskau

Échanges

www.oecd.org/ech-fr

Jean-Marie Metzger

Affaires économiques

www.oecd.org/eco-fr

Jean-Philippe Cotis

Éducation

www.oecd.org/edu-fr

Barry McGaw

Emploi, travail et affaires sociales

www.oecd.org/els-fr

John Martin

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local

www.oecd.org/cfe-fr

Sergio Arzeni

Environnement

www.oecd.org/env-fr

Lorents Lorentsen

Directeur exécutif

Anthony Hutton

Affaires financières et des entreprises

www.oecd.org/daf-fr

William Witherell

Centre de politique et d'administration fiscales

www.oecd.org/ctp-fr

Jeffrey Owens

Gouvernance publique et développement territorial

www.oecd.org/gov-fr

Odile Sallard

Relations extérieures et communication

www.ocde.org

Christopher W. Brooks

Science, technologie et industrie

www.oecd.org/sti-fr

Nobuo Tanaka

Statistiques

www.oecd.org/std-fr

Enrico Giovannini

Centre de développement

www.oecd.org/dev-fr

Louka Katseli

Agence internationale de l'énergie

www.iea.org

Claude Mandil

Agence pour l'énergie nucléaire

www.nea.fr

Luis Echávarri

Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement

www.oecd.org/edu/cei-fr

Tom Schuller

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

www.oecd.org/sah-fr

Normand Lauzon

Conférence européenne des ministres des Transports

www.oecd.org/cem

Jack Short

Le Secrétariat de l'OCDE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Donald J. Johnston

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Donald J. Johnston

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS

Herwig Schlögl

Richard Hecklinger

Berglind Ásgeirsdóttir

Kiyotaka Akasaka

Cabinet du Secrétaire général

Bureau de l'Auditeur général

Centre pour la coopération avec les non-membres

Direction des affaires juridiques

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif

Unité consultative sur les questions pluridisciplinaires

AUTRES ORGANES

Centre de
développement

Agence
internationale
de l'énergie

Agence
pour l'énergie
nucléaire

Mars 2005

DIRECTIONS

Direction de
l'alimentation,
de l'agriculture
et des pêcheries

Direction de
la coopération
pour le
développement

Direction
des échanges

Département
des affaires
économiques

Direction
de l'éducation

Direction de
l'emploi, du
travail et des
affaires sociales

Centre pour
l'entrepreneuriat,
les PME et le
développement
local

Direction de
l'environnement

Direction
exécutive

Direction
des affaires
financières et
des entreprises

Centre de
politique et
d'administration
fiscales

Direction de la
gouvernance
publique et du
développement
territorial

Direction
des relations
extérieures
et de la
communication

Direction de la
science, de la
technologie et
de l'industrie

Direction des
statistiques

Centre pour la
recherche et
l'innovation dans
l'enseignement

Club du Sahel
et de l'Afrique
de l'Ouest

Conférence
européenne
des ministres
des Transports

Ambassadeurs, Représentants permanents auprès de l'OCDE

Mars 2005

De gauche à droite :



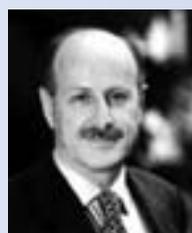
Allemagne
Son Excellence M. Hans-Stefan Kruse
Australie
Son Excellence Mme Véronique Ingram
Autriche
Son Excellence M. Ulrich Stacher
Belgique
Son Excellence M. Patrick van Haute



Canada
Son Excellence Mme Jocelyne Bourgon
Corée
Son Excellence M. O-Kyu Kwon
Danemark
Son Excellence M. Peter Brückner
Espagne
Son Excellence M. Fernando Ballesterero Díaz



États-Unis
Son Excellence Mme Constance A. Morella
Finlande
Son Excellence M. Jorma Julin
France
Son Excellence M. Dominique Perreau
Grèce
Son Excellence M. Anthony Courakis



Hongrie
Son Excellence M. Károly Lotz
Irlande
Son Excellence M. John Rowan
Islande
Son Excellence M. Tómas Ingi Olrich
Italie
Son Excellence M. Francesco Olivieri



De gauche à droite :

Japon

Son Excellence M. Shinichi Kitajima

Luxembourg

Son Excellence M. Hubert Wurth

Mexique

Son Excellence M. Carlos Elizondo Mayer-Serra

Norvège

Son Excellence Mme Tanja H. Storm



Nouvelle-Zélande

Son Excellence M. Adrian Macey

Pays-Bas

Son Excellence M. Joan Boer

Pologne

Son Excellence M. Jan Bielawski

Portugal

Son Excellence M. Basílio Horta



République slovaque

Son Excellence M. Dušan Bella

République tchèque

Son Excellence M. Jirí Maceška

Royaume-Uni

Son Excellence M. David Lyscom

Suède

Son Excellence Mme Gun-Britt Andersson



Suisse

Son Excellence M. Wilhelm B. Jaggi

Turquie

Son Excellence M. Sencar Özsoy

Commission européenne

Son Excellence M. Michel Vanden Abeele

— Les pays membres de l'OCDE et leur date d'adhésion

Allemagne, 1961	Italie, 1961
Australie, 1971	Japon, 1964
Autriche, 1961	Luxembourg, 1961
Belgique, 1961	Mexique, 1994
Canada, 1961	Norvège, 1961
Corée, 1996	Nouvelle-Zélande, 1973
Danemark, 1961	Pays-Bas, 1961
Espagne, 1961	Pologne, 1996
États-Unis, 1961	Portugal, 1961
Finlande, 1969	Rép. slovaque, 2000
France, 1961	Rép. tchèque, 1995
Grèce, 1961	Royaume-Uni, 1961
Hongrie, 1996	Suède, 1961
Irlande, 1961	Suisse, 1961
Islande, 1961	Turquie, 1961

